



CHAMPIONNE DE RACE 2014

GRAZIA DU VAL DE CEZE
à J-J Courbet

Prod. P Talmant/Cond. H Demètre (2014)



Bulletin n° **104** - Décembre 2015

www.braqueallemand-cfba.com

LE COMITÉ

Le bureau



PRÉSIDENTE

Mme. Sylvie Labau

4 Impasse des Narcisses
31830 Plaisance du Touch
06 70 44 12 28 // sylvie.labau31@orange.fr
Présidente commissions juridique / communication et publication.
Membres de toutes les commissions
Responsable SCC et CUNCA
Relais correspondants



2^{ÈME} VICE PRÉSIDENTE

M^{me} Dominique Larrieu

Au village - Chemin Vicinal n°3
32120 MANSEMPUY
06.81.78.04.97 //
dlarrieu@hotmail.fr



SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Mme. Isabelle Gilles

La Borie Grande,
82800 PUYGAILLARD DE QUERCY
06 87 82 26 45 //
isabelle.gilles.7@orange.fr
Responsable Organ. manifestations
Resp. boutique. et récompense Membre Com.
communication et publication.
Relais Comité / adhérents



1^{ER} VICE PRÉSIDENT

M. Bruno CRETINON

Petit Sure
01390 SAINT ANDRÉ DE TORCY
04 78 42 50 81 (Bur.)
Pdt Com. juridique. Membre Com. Elevage



SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

M. Alain Commergnat

10 Lieu Dit « Bournazeau »
23000 SAINT FIEL
05.55.41.12.61 //
acommergnat.cfba@laposte.net
Resp. Petites annonces
Membre Com. standard, qualité santé
Homologations des titres standard
Régularité standard/ relais expositions



TRÉSORIER

M. Gérard Wolters

La Croix de Carème
24480 LE BUISSON DE CADOUIN
05 53 22 04 18 // fg.wolters@orange.fr
Pdt. Qualité/ Santé. Membre Com. publications,
élevage. Resp. Corresp. Sud-Ouest
Gestion des fichiers EBJ/Dysplasie



TRÉSORIER ADJOINT

M. Albert Manguine

64 Ch. de Menton
06500 MENTON
06 09 07 20 68 //
manguine.albert@wanadoo.fr
Resp. site internet/Facebook,
Membre commissions com. et publication
Gestion du fichier des adhérents,
Resp. Corresp. Sud-Est

Les membres



Mme. Fabienne D'Angelo

RN 113 61 Avenue du Languedoc
11700 CAPENDU
06 60 11 18 80 //
domframire@sf.fr



M. Henri Loyer

Ch. de la Dame « les Morandes »
71680 VINZELLES
03 85 35 62 73 //
leclosdesmorandes@free.fr
Com. Travail



M. Jean-Claude Bonnin

4 Route de Sainte Hilaire
17770 NANTILLE
06.85.54.75.40 //
bonnin.jeanclaudio@orange.fr



M. Jean Claude Mignot

Pozzo Rosso
20167 MEZZAVIA
06 16 17 51 37 //
mignot.jeanclaudio@wanadoo.fr
Responsable planification épreuves travail
Membre Com. Travail, Standard et élevage



M. Jean-Jacques Martel

12 rue de Cannes
59800 LILLE
06 22 88 75 78 //
jjmartel@cabinetmartel.fr



Mme. Lydie Volette

12 rue de la Grande Maison
17260 MONTPELLIER DE MEDILLAN
06 89 03 39 21 //
lydie.vollette@orange.fr



M. Michel Sicre

4 bis av. du château d'eau
31470 FONSORBES
06.18.12.17.16 //
micheljackie@wanadoo.fr
Membre Com. Travail



M. Olivier Michel

32 rue d'Ecosse
59116 HOULINES
06.98.91.53.92 //
oliviermichel.cfba@gmail.com

Les membres d'honneur



M. EMERY Jean Claude

Résidence Henri IV
74 Avenue De La Croisette
06400 CANNES
06 07 38 40 17



M. Jean-Claude BERNARD

52 Rue De La Tuilière
12130 Saint Geniez d'Olt
06.33.14.91.78



PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. Robert FERCHAUD

103, route de Paris
33910 SAINT-DENIS DE PILE
05 57 84 21 42

PRÉAMBULE

Le CFBA a pour habitude d'éditer, tous les ans, deux publications, un bulletin en début d'année et un annuaire d'élevage dans le courant de l'été.

Or à ce jour, les données relatives à la partie liée à l'élevage et à la performance des sujets inscrits, ne nous ont pas été remises par la personne en charge du dossier.

C'est pourquoi, le Comité souhaite vous présenter, dans l'immédiat, le bulletin 104 et, en tout début d'année, il vous proposera un LIVRET D'ELEVAGE qui reprendra l'ensemble des informations relatives aux

trialers, aux lices et étalons recommandés pour les années 2014 et 2015.

Afin que les résultats en travail de 2015 soient saisis rapidement, les propriétaires des chiens trialers, recommandés ou Elites, doivent faire parvenir à Albert MANGUINE, par mail de préférence, les dernières pages du carnet de travail avant le 31/12/2015.

Le Comité, soucieux de maintenir une communication efficace et active auprès de ses adhérents, met tout en œuvre pour réaliser ce livret d'élevage dans les plus brefs délais.

EDITO

Chère adhérente, Cher adhérent,

Depuis le 17 Mai 2015, date des élections statutaires du Comité, une nouvelle équipe s'est constituée avec la réélection de 4 membres sortants et l'élection de 4 nouveaux membres, renouvelant ainsi la moitié de cette instance dirigeante.

Dès ses premiers travaux, notre Comité a démontré une dynamique de fonctionnement bien appréciable qui lui manquait un peu. Ainsi, chaque membre de notre Comité s'investit au sein des Commissions qu'il a choisi d'intégrer. Le « Qui fait quoi », vous aidera à retrouver vos contacts en fonction des questions à poser ou des informations à obtenir.

Au sein de ce bulletin, vous pourrez apprécier combien le Braque Allemand est un chien de chasse sportif, élégant et polyvalent puisqu'il se distingue avec brio dans toutes les disciplines.

L'année 2014 a vu décerner le titre de Champion de la Race Braque Allemand à GRAZIA du Val de Cèze qui a su briller dans l'ensemble des disciplines de field trial et remporte le palmarès travail 2014. Vous pourrez également apprécier, au fil des pages, les compétences et la valeur des chiens qui y figurent tant en expositions beauté qu'en épreuves de travail.

Sur la scène internationale ce printemps 2015, la France a remporté le titre par équipe de Champion du Monde des Braques Allemands en Espagne. Un titre qui honore notre Kurzhaar mais surtout les producteurs et les propriétaires de ces Braques Allemands, qui, par leur travail de sélection, savent maintenir les qualités intrinsèques de chasseur dédiées à notre race de prédilection.

En effet, s'il n'est pas facile pour un chasseur, non adepte de concours de travail, d'admettre qu'un chien de field est avant tout un chien de chasse, il est toutefois plus aisé d'expliquer à ce chasseur que sans la sélection effectuée en amont par les éleveurs, travaillant sur les qualités naturelles, la capacité à recevoir un dressage et le standard de la race, sa partie de chasse aurait une toute autre saveur.

En matière de chasse pratique, un bel exemple s'offre à nous puisque les épreuves terre et eau du Brevet International de Chasse Pratique représentent, en somme, ce que tout chasseur est en mesure de demander à son chien dans le cadre de sa sortie de chasse dominicale. Pourtant, bien trop peu de Braques Allemands sont représentés dans ces épreuves qui nécessitent, certes un entraînement sérieux pour la recherche à l'eau, mais ne requiert pas obligatoirement un dressage poussé comme attendu en épreuves de field trial.

Pour se prêter au jeu et essayer de motiver les propriétaires de Braques Allemands à participer à ces épreuves, un challenge des BICP, portant le nom Raymond OHL, a été mis en place par le Comité et sera décerné au vu des résultats obtenus en 2015 dans cette épreuve.

Dans un autre registre, mais tout aussi essentiel en matière d'élevage, vous avez pu découvrir la nouvelle Base de Données des Pedigrees des Braques Allemands de notre club, mise en ligne par Albert et Christine MANGUINE que je remercie pour leur excellent travail. Cette Base de Données, déjà bien complétée, deviendra un outil indispensable et de référence au niveau de l'élevage du Braque Allemand. Pour se faire, chaque propriétaire de Braque Allemand est convié à

compléter la fiche de son chien en y apportant le plus d'informations possibles (résultats travail et expositions, photos, vidéo, etc), de manière à ce que cette base, au fil du temps, s'enrichisse grâce à la précieuse collaboration de chacun.

De plus, nous souhaitons que la parole soit davantage donnée aux correspondants de notre club par le biais des publications à venir. Sans le travail quotidien de ces passionnés qui organisent les TAN et participent aux diverses expositions, le Braque Allemand ne serait pas autant représenté dans nos régions. Qu'ils soient remerciés pour l'excellent travail qu'ils effectuent avec passion et dévouement.

Prochainement, j'organiserai des réunions de secteur pour que chaque correspondant puisse exprimer ses besoins et formuler ses observations. Ils représentent le relais incontournable entre le club et les adhérents. Il est primordial qu'une place d'importance leur soit accordée. J'attends beaucoup de cette dynamique locale qui est nécessaire au maintien des bonnes relations entre les correspondants, les adhérents et notre Comité.

Côté expositions, outre les Spéciales de Race que nous organisons chaque année sur tout le territoire national, nous venons d'avoir l'accord de l'organisateur, pour qu'en 2016, soit programmée une Régionale d'Elevage dans le cadre du GAME FAIR de Lamotte Beuvron (41). Quel endroit plus approprié que ce salon, dédié à LA CHASSE, pour organiser une exposition Régionale d'Elevage ; le Braque Allemand y a, de fait, toute sa place.

En outre, c'est avec une réelle satisfaction que le Comité vous fait part de l'organisation de notre prochaine Nationale d'Elevage 2016, au sein de l'Abbaye de Vaucelles, dans le département du Nord de la France. Cette Nationale d'Elevage aura lieu les 14 et 15 Mai 2016, sur le traditionnel week-end de Pentecôte. Une nouveauté est à noter, notre manifestation se tiendra dans le cadre du Salon de la Chasse de Lille qui se délocalise en 2016. Notre présence au sein de ce Salon consacré à la chasse, donnera à notre rendez-vous annuel une dynamique différente dans un lieu marqué d'évidence.

Enfin, d'un point de vue administratif, la Société Centrale Canine nous demande, à l'identique des autres clubs de race, de revoir nos Statuts et notre Règlement Intérieur. Une étude du projet type SCC est en cours, la version finale vous sera proposée en début d'année 2016 pour une adoption par les adhérents lors de la prochaine Assemblée Générale de Mai prochain.

Comme vous pouvez le constater, les projets de votre Comité sont abondants et le travail à mettre en œuvre important, mais « quand il y a de la passion, il n'y a pas de peine », alors mes collègues et moi-même sommes bien décidés à travailler avec sérieux pour notre club et pour le Braque Allemand.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Sylvie LABAU, votre Présidente



BULLETIN N°104 CLUB FRANÇAIS DU BRAQUE ALLEMAND

Siège Social : 4 impasse des Narcisses - 31830 PLAISANCE DU TOUCH

Rédacteur en Chef : Sylvie Labau - sylvie.labau31@orange.fr

Commission des publications : Isabelle GILLES, Sylvie LABAU,

Albert MANGUINE et Gérard WOLTERS

Création, Réalisation et Impression : Imprimerie Graphic Pyrenees,

67 chemin de liffard - 31100 Toulouse - imprimerie@graphic-pyrenees.com

QUI FAIT QUOI ?

La Présidente, Sylvie LABAU, fait partie de fait de toutes les Commissions

COMMISSION TRAVAIL				
Président : Michel SICRE - Membres : JC BONNIN, H LOYER, A MANGUINE, JC MIGNOT, JC PIAT (consultant)				
Tâches	Responsable	Adresse	Mail	Téléphone
Organisation des épreuves et règlement	M SICRE	4 bis avenue du Château d'Eau - 31470 FONSORBES	micheljackie@wanadoo.fr	06.18.12.17.16
Calendrier FT & BICP	JC MIGNOT	Pozzo Rosso 20167 MEZZAVIA	mignot.jeanclaudio@wanadoo.fr	06.16.17.51.37
Relation avec les partenaires locaux	M SICRE	4 bis avenue du Château d'Eau - 31470 FONSORBES	micheljackie@wanadoo.fr	06.18.12.17.16
	JC PIAT	Pécos - 32400 TERMES D'ARMAGNAC	jc.piat@orange.fr	06.25.47.43.95
Coordination des épreuves	M SICRE	4 bis avenue du Château d'Eau - 31470 FONSORBES	micheljackie@wanadoo.fr	06.18.12.17.16
Homologation des titres	JC MIGNOT	Pozzo Rosso 20167 MEZZAVIA	mignot.jeanclaudio@wanadoo.fr	06.16.17.51.37
Cotations	JC MIGNOT	Pozzo Rosso 20167 MEZZAVIA	mignot.jeanclaudio@wanadoo.fr	06.16.17.51.37
Challenges du club	H LOYER	300 rue des Morandes 71680 VINZELLES	leclodesmorandes@free.fr	03.85.35.62.73
TAN (Calendrier et résultats)	JC BONNIN	4 route de Sainte Hilaire 17770 NANTILLE	bonnin.jeanclaudio@orange.fr	06.85.54.75.40
Résultats FT - Régularité - Statistiques	A MANGUINE	64 chemin de Menton 06500 GORBIO	manguine.albert@wanadoo.fr	06.09.07.20.68
Candidatures et suivi juges + examinateur TAN	S LABAU	4 impasse des Narcisses 31830 PLAISANCE DU TOUCH	sylvie.labau31@orange.fr	06.70.44.12.28

COMMISSION STANDARD - EXPOSITIONS				
Président : Bruno CRETINON - Membres : JC BONNIN, A COMMERGNAT, F D'ANGELO, O MICHEL, M SICRE, L VOLLETTE, I GILLES (NE)				
Tâches	Responsable	Adresse	Mail	Téléphone
Proposition calendrier Spéciale et Jury	B CRETINON	752 rte de Bourg en Bresse 01390 St André de Corcy	bruno.cretinon@slda.fr	06.07.54.93.25
Homologation des titres	A COMMERGNAT	10 Lieu dit Bournazeau 23000 SAINT FIEL	acommergnat.cfba@laposte.net	05.55.41.12.61
Régularité standard Saisie des résultats expo	A COMMERGNAT	10 Lieu dit Bournazeau 23000 SAINT FIEL	acommergnat.cfba@laposte.net	05.55.41.12.61
	F D'ANGELO	Route Nationale 113 61 Av du Languedoc 11700 CAPENDU	domframire@sfr.fr	04.68.79.01.87
Collecte Comptes rendus EXPO + photos (NORD)	O MICHEL	32 rue d'Ecosse 59116 HOUPLINES	oliviermichel.cfba@gmail.com	06.23.49.25.96
Collecte Comptes rendus EXPO + photos (SUD)	JC BONNIN	4 route de Sainte Hilaire 17770 NANTILLE	bonnin.jeanclaudio@orange.fr	06.85.54.75.40
Candidatures et format* juges + expert conf .	B CRETINON	752 rte de Bourg en Bresse 01390 St André de Corcy	bruno.cretinon@slda.fr	06.07.54.93.25
Exposition Nationale d'Elevage	I GILLES	La Borie Grande 82800 PUYGAILLARD DE QUERCY	isabellegilles.7@orange.fr	06.87.82.26.45



COMMISSION ELEVAGE

Président : JC MIGNOT - Membres : A COMMERGNAT, F D'ANGELO, H LOYER, L VOLLETTE

Tâches	Responsable	Adresse	Mail	Téléphone
Livret de l'éleveur	L VOLLETTE	12 rue de la grande Maison - 17260 MONT-PELLIER DE MEDILLAN	lydie.vollette@orange.fr	06.89.03.39.21
Elevages Sélectionnés	H LOYER	300 rue des Morandes 71680 VINZELLES	leclodesmorandes@free.fr	03.85.35.62.73
Annonces portées & adultes	A COMMERGNAT	10 Lieu dit Bournazeau 23000 SAINT FIEL	acommergnat.cfba@laposte.net	05.55.41.12.61
Base de données pedigrees / livre d'élevage	A MANGUINE	64 chemin de Menton 06500 GORBIO	manguine.albert@wanadoo.fr	06.09.07.20.68

COMMISSION QUALITE-SANTE

Président : G WOLTERS - Membres : A COMMERGNAT, L VOLLETTE

Tâches	Responsable	Adresse	Mail	Téléphone
Coordination dépistages des tares héréditaires / Info. Adhérents	G WOLTERS	La Croix de Carême 24480 LE BUISSON DE CADOUIN	fg.wolters@orange.fr	06.47.09.07.33
Suivi des résultats Dysplasie/ EBJ	L VOLLETTE	12 rue de la grande Maison - 17260 MONT-PELLIER DE MEDILLAN	lydie.vollette@orange.fr	06.89.03.39.21

COMMISSION COMMUNICATION-PUBLICATION

Présidente : S LABAU - Membres : I GILLES, A MANGUINE, JJ MARTEL, L VOLLETTE, Ch MANGUINE & JC PIAT(consultants)

Tâches	Responsable	Adresse	Mail	Téléphone
Coordination publications	S LABAU	4 imp. des Narcisses 31830 PLAISANCE DU TOUCH	sylvie.labau31@orange.fr	06.70.44.12.28
Coordination Site internet et FB Assistance site internet	A MANGUINE	64 chemin de Menton 06500 GORBIO	manguine.albert@wanadoo.fr	06.09.07.20.68
Evénements travail	S LABAU	4 imp. des Narcisses 31830 PLAISANCE DU TOUCH	sylvie.labau31@orange.fr	06.70.44.12.28
Evénements beauté	L VOLLETTE	12 rue de la grande Maison - 17260 MONT-PELLIER DE MEDILLAN	lydie.vollette@orange.fr	06.89.03.39.21
Sponsoring	JJ MARTEL	12 rue de Cannes - 59800 LILLE	jjmartel@nordnet.fr	06.22.88.75.78
Réalisation des reportages / Maj site internet + FB	Ch. MANGUINE	64 chemin de Menton 06500 GORBIO	manguine.albert@wanadoo.fr	06.09.07.20.68
Relation avec la presse - photos	JC PIAT	Pécos - 32400 TERMES D'ARMAGNAC	jc.piat@orange.fr	06.25.47.43.95

AUTRES TACHES

Tâches	Responsable	Adresse	Mail	Téléphone
Responsable des correspondants	S LABAU	4 imp. des Narcisses 31830 PLAISANCE DU TOUCH	sylvie.labau31@orange.fr	06.70.44.12.28
Secrétariat Général Boutique et Trophées	I GILLES	La Borie Grande - 82800 PUYGAILLARD DE QUERCY	isabellegilles.7@orange.fr	06.87.82.26.45
Secrétariat Général - adjoint	A COMMERGNAT	10 Lieu dit Bournazeau 23000 SAINT FIEL	acommergnat.cfba@laposte.net	05.55.41.12.61
Trésorerie	G WOLTERS	La Croix de Carême - 24480 LE BUISSON DE CADOUIN	fg.wolters@orange.fr	06.47.09.07.33
Trésorerie - adjoint (cotisations & resp. fichier adh.)	A MANGUINE	64 chemin de Menton - 06500 GORBIO	manguine.albert@wanadoo.fr	06.09.07.20.68



SOMMAIRE

LA VIE DU COMITÉ

Assemblée générale ordinaire dimanche 20/07/14 à Super Besse (63)	07
Procès verbal de la réunion du Comité du Lundi 08/12/14	10
Procès verbal de la réunion du Comité du Jeudi 12/02/15	14
Procès verbal de la réunion du Comité du Jeudi 19/03/15	15
Procès verbal de la réunion du Comité du vendredi 15/05/15	18
Procès verbal de l'élection statutaire partielle du comité - Dimanche 17/05/15 à Gujan-Mestras (33)	20
Procès verbal de la réunion du Comité du dimanche 17/05/15 à Gujan-Mestras (33)	23
Procès verbal de la réunion du Comité du vendredi 29/05/15	24
Procès verbal de la réunion du Comité du lundi 22/06/15	26
Procès verbal de la réunion du Comité du mardi 07/07/15	28
Procès verbal de la réunion du Comité du mardi 13/10/15	29
Hommage	31

LES INFOS OFFICIELLES

Base de données des pedigrees du CFBA - NOUVEAU	32
Pourquoi faire côter son chien ?	34
Nouveaux titres de champions	34
Aux organisateurs de TAN et de FIELD TRIAL	35
Maladie de Von Willebrand, où en sommes-nous ?	36
Ordonnance relative au commerce et à la protection des animaux de compagnie	40
Résultats EBJ depuis l'annuaire 2014	42
Lectures dysplasie depuis l'annuaire 2014	43

LE BRAQUE EN BEAUTÉ

Classement régularité standard 2014	44
Titres homologués standard 2014	44
Résultats d'expositions 2014	45
Les expositions spéciales de race 2016	52
Lauréats de la régularité standard	53
Champions standard homologués	54
Palmarès champions standard	57

LE BRAQUE AU TRAVAIL

Championnat du Monde Braque Allemand printemps 2015 - Espagne	58
Le brevet International de Chasse Pratique (BICP)	58
Le Braque Allemand : chien de chasse polyvalent	59
Résultats BICP 2014	61
Titres homologués travail 2014	62
Régularité Field Trial gibier naturel 2014	64
Régularité Field Trial gibier sauvage 2014	66
Palmarès champion de race 2014	68
Vainqueurs palmarès travail	74
La chasse à l'arc, ou comment chasser autrement avec son Braque Allemand	75

LES ANNONCES

	76
--	----

LES RÉPERTOIRES

Les correspondants régionaux	78
Les experts-confirmateurs	80
Les dresseurs professionnels	80

LA BOUTIQUE

	82
--	----



LA VIE DU COMITÉ



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Dimanche 20 Juillet 2014 à Super Besse (63)



L'Assemblée Générale Ordinaire du C.F.B.A., légalement convoquée, s'est tenue **le Dimanche 20 Juillet 2014 à 9 h 30 à la Maison du Tourisme de Super Besse dans le Puy de Dôme.**

Robert CHEVALIER, Président du CFBA, souhaite la bienvenue aux nombreux participants qui sont venus en Auvergne assister à la traditionnelle fête du Braque Allemand. Il demande ensuite d'observer une minute de silence et de recueillement à la mémoire de tous les amis du Braque Allemand qui nous ont quittés récemment.

Le Président excuse Gérard COL, José VARGAS et Jean-Marc VIEL, membres du Comité de leur absence pour raisons professionnelles.

Le Président met à l'honneur le correspondant régional Jean PAPUGA et son épouse ainsi que son équipe pour le superbe travail réalisé en quelques mois, venant ainsi concrétiser la 36ème Nationale d'Élevage de notre association. Il remercie chaleureusement Messieurs Lionel GAY, Maire de Super Besse, et Patrice JEANNIN, Président de la Société Canine du Puy de Dôme pour toute l'aide logistique qu'ils ont apportée.

Robert CHEVALIER remercie enfin, Mesdames et Messieurs les Juges pour la délicate mission qu'ils ont menée lors de l'exposition Nationale d'Élevage 2014.

Le Président ouvre la séance et procède à l'énoncé de l'ordre du jour.

1 | Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2013 :

Sylvie LABAU, Secrétaire Générale, donne lecture du Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2013, qui s'est tenue le 18 Mai

2013 à Capendu (11), et demande sa ratification à l'assemblée présente.

Adopté à l'unanimité.

2 | Rapport moral du Président :

Le Président indique que 2013 a été la première année de plein exercice assumé par l'équipe en place. Si la majeure partie du Comité fait un travail remarquable, il en est moins pour une minorité de membres pour lesquels on peut s'interroger sur le bien-fondé de leur présence au Comité. La divergence d'opinion et les points de vue différents font partis d'une association mais rien ne justifie les comportements extrémistes et irresponsables de certains. Ainsi le Comité a dû se réunir en Conseil de Discipline afin d'entendre deux d'entre eux. Le rapport de la Commission Juridique en fait d'ailleurs état.

Le Président, dans son allocution, fait part de la progression de 9% des naissances LOF par rapport à 2012, avec 1407 chiens inscrits et 491 confirmations. Ce résultat en amélioration n'est pourtant pas encore suffisant et même s'il se situe dans la moyenne des autres races, il convient que chacun se mobilise pour envisager son amélioration.

Le Président indique par la suite que des décisions importantes concernant l'adaptation des règlements ont été prises de façon à répondre aux demandes justifiées des reproducteurs et des utilisateurs. Pour l'acquisition du titre de Champion de France de Conformité au Standard, les chiens détenteurs du BICP 1ère ou 2ème catégorie, ou de l'IKP ou d'un équivalent étranger pourront y prétendre. En outre, pour l'homologation du titre de Trialer ou de Champion de Travail, le qualificatif minimum Très Bon obtenu en Spéciale, Régionale ou Nationale d'Élevage sera désormais requis. De plus, le Comité a adopté la Régularité Travail qui s'appliquera à l'issue des Field Trial 2014 et qui décernera le titre de Champion de Race 2014 qui sera en tête d'une échelle de valeurs. Enfin, Le Règlement des Reproducteurs, approuvé par la SCC le 08/07/14, prend en compte les évolutions des règlements SCC et FCI mis en

concordance avec la grille de sélection révisée.

Pour ce qui est du bilan des correspondants, celui-ci est mitigé, variant d'une région à l'autre en fonction de l'engagement sur le terrain de chacun d'eux. Les nouvelles adhésions et les renouvellements, la participation des Braques Allemands dans nos expositions Spéciales de race et dans les épreuves de TAN sont des paramètres indiscutables révélant la situation.

Le Président se déclare satisfait de l'écho favorable rendu par le nouveau journal CFBA Mag sorti dans sa version Internet en Février 2014 dont l'envoi pourrait être généralisé à tous les adhérents en version papier.

Quant au logo, celui-ci a été finalisé et représente désormais la carte d'identité de notre club.

Sur le plan international, il nous fait part des échanges qu'il a pu avoir avec ses homologues des clubs du Braque Allemand étrangers. Une entrevue avec le Président Lemmer en Septembre 2013, dans le cadre de l'assemblée générale du WVDK (club mondial), a permis de clarifier la situation du CFBA vis-à-vis de ce dernier. En outre, il a été question, lors de cette réunion, l'idée de l'élaboration d'un standard Travail officiel commun à tous les clubs étrangers, qui porterait sur l'image idéale du Braque Allemand caractérisée par son galop, son port de tête et son arrêt. Il a confirmé partager le point de vue de son prédécesseur.

Le Président indique que le nouveau protocole ADN mis en place récemment par la SCC rencontre quelques soucis de synchronisation. Il vous en sera fait part tout à l'heure par le responsable de la Commission Qualité/Santé.

Le Président ajoute quelques précisions sur la Licence instaurée par la SCC qui a soulevé quelques boucliers de la part des Présidents de clubs de race du 7ème groupe. Ces derniers reçus par la SCC ont pu exprimer leur sentiment en désaccord sur le sujet. La CUNCA,



en charge de son application, a fixé de nouvelles conditions plus acceptables. Cette licence prendra effet au 1^{er} Janvier 2015.

Enfin, le Comité, lors de sa dernière réunion, a souhaité, à l'unanimité, remettre deux médailles d'honneur du club, pour service rendu, à Jean-Jacques SANCHEZ, juge qualifié de concours et expert confirmateur de la race et Michel COUTEUR, ex correspondant de la région Centre. Tous deux absents aujourd'hui, ces décorations seront remises à l'occasion du Field d'Été de Vitry et de la Spéciale de Romorantin par Gilles VARRAMBIER.

Adopté à la majorité.

3 | Rapport d'activités (standard, travail, élevage, santé/tares génétiques, affaires juridiques) :

> Commission Standard :

Gilles VARRAMBIER indique que 4 personnes composent la Commission Standard qui s'est réunie 3 fois en 2013. Elle a en charge de proposer au Comité les nominations ou extensions de juge pour les Braques Allemands, le calendrier des expositions spéciales de race, de veiller et de soutenir la participation du CFBA aux manifestations importantes (Concours Général Agricole de Paris, exposition de championnat, etc.) et d'établir la régularité standard au sein du club. Les décisions sont alors prises par le Comité pour mise en application.

Pour les Juges : Ont été nommés juges qualifiés pour les Braques Allemands, Mme Dominique VESSELLA et Mr Philippe DUBROCCA.

Mrs Bruno VENTO et Jean-Claude MIGNOT ont réussi l'examen probatoire du club lors de la Nationale d'Élevage de Capendu et doivent passer l'examen de la SCC et effectuer des assessorats en cas de réussite.

M^{me} Nadiège GRASSART, Mrs LEROUEIL, VIEL et MEUNIER sont autorisés à effectuer des assessorats en expositions.

Expositions : 12 expositions Spéciales de race ont été organisées en 2013 et 1 exposition Nationale d'Élevage à Capendu dans l'Aude.

Il est à noter qu'en 2013 la SCC n'a pas organisé de Village de Race au Salon de l'Agriculture par manque de place.

Pour l'année 2014, 14 Spéciales ont été inscrites au calendrier avec la Nationale d'Élevage de Super Besse pour laquelle le correspondant local est remercié. Pour 2015, 15 Spéciales ont été programmées et restent dans l'attente de 8 réponses

des canines régionales. Il est à souligner les difficultés rencontrées par le club pour obtenir des Spéciales auprès des canines qui imposent très souvent un juge officiant pour plusieurs races. Enfin toutes les Spéciales sont dotées de récompenses dont la gestion des commandes et des expéditions est assurée par Isabelle GILLES.

Concernant la régularité standard 2013, tous les propriétaires ont été consultés de façon à vérifier avec eux la conformité des résultats obtenus par leur chien entrant dans cette régularité. Il est à noter que ces résultats sont indiqués sous réserve que les chiens remplissent les conditions d'éligibilité à cette régularité (EBJ et Dysplasie).

Alain COMMERGNAT, membre de la Commission, donne le vainqueur de la régularité standard 2013 et le classement de ceux qui le suivent : DARIUS des Granges de la Dombes à MM SICRE remporte la Régularité Standard 2013, en 2^{ème} position : DIAMANT du Marais de Saintonge à Mr BERTRAND, en 3^{ème} : ELFIE des Champs de Blé Doré à Mr BOUTIN et en 4^{ème} ex-aequo : FLORE des Champs de Blé Doré à Mr VOLLETTE et GITANE des Grandes Plaines Fleuries à Mr DESPRES.

Il est à noter l'excellent résultat de l'élevage de CHAMPREVAL au Salon de l'Agriculture en remportant le meilleur lot de reproducteur.

Après demande, il est accepté la diffusion, sur le site Internet du club, de la traduction du standard FCI n° 119 du Braque Allemand.

Adopté à l'unanimité.

> Commission Travail :

Le Président fait part du rapport de la Commission Travail en mettant à l'honneur le bon niveau des résultats des chiens de l'année des G.

De plus, il rappelle et félicite la performance de l'équipe de France des Continentaux lors du Championnat du Monde de Chasse Pratique composée, entre autre, par trois Braques Allemands dont Pradellinensis BRIGITTE dite ECIJA à M. GARCIA, CALIN de la Truffière de Canette à M. GIRAudeau et COLOMBO du Pied du Mont à M. GANDOLFO, remportant ainsi le titre par équipe.

A cela, il faut ajouter le titre de Vice vainqueur de l'Open de France de Gibier Tiré enlevé par CALIN de la Truffière de Canette, et le titre de Champion de France des Rencontres Saint Hubert remporté par le duo Alain CAMMARATA et sa chienne ETHIS des Prés du Cougourlier, qualifié de

ce fait pour le Championnat du Monde 2014. Enfin il souligne l'excellent résultat, IKP1 136 points, de JENNA z Ranskeho Letiste à Mme DELABARRE et conduite par Olivier DELAÏTRE, obtenu à l'IKP en Tchèque et de celui de GARY z Visalku, acquis depuis par Maurice Malard, déclaré vainqueur du barrage. Pour finir, l'Oscar du Style 2013 a couronné FEU des Hauts de Montsurvent à Philippe AVENEL.

Il est à noter que le meilleur Palmarès Général Travail 2013 est remporté par Pradellinensis BRIGITTE dite ECIJA, pour la 2^{ème} fois, suivi de près par ETHIS des Prés du Cougourlier et de SHAXON I de Benivin.

Après la communication de diverses statistiques sur la participation des Braques Allemands en épreuves de travail, le Président indique que le pourcentage de classement pour les concours de Field et de réussite pour les BICP et TAN est très convenable.

Adopté à la majorité.

> Commission Travail :

En l'absence du Président de la Commission d'Élevage, Robert CHEVALIER indique que les informations ont été données dans son rapport moral.

Adopté à l'unanimité.

> Commission Santé/Tares génétiques :

Gérard WOLTERS présente rapidement l'état des analyses EBJ et des lectures Dysplasie pour l'année en cours, qui confirment totalement les excellents résultats des années précédentes.

Il décrit les étapes de l'acceptation de Labogena comme laboratoire agréé ADN par la SCC, qui vient d'être validée au 1^{er} juillet 2014, et espère finaliser la possibilité de faire en même temps l'analyse ADN et l'analyse EBJ par Labogena sur un même prélèvement via la SCC, d'ici la fin de l'été.

Adopté à l'unanimité.

> Commission Affaires juridiques :

Bruno CRETINON fait le point à l'assemblée de deux affaires en cours :

• Affaire Africa SANTANA, épouse MIGNOT, contre CFBA :

- poursuite des échanges des conclusions,
- l'affaire a été renvoyée à plusieurs reprises. Pour information, l'audience des mises en cause devant le TGI de Béziers s'est tenue le 12 Juin 2014, la plaidoirie est prévue le 13 Octobre 2014.

• Affaire Olivier MICHEL et Jean-François MAILLET :

Le comité du CFBA, par délibération du



2 Décembre 2013, a décidé de saisir le conseil de discipline à l'encontre d'Olivier Michel et de Jean-François Maillet.

Le comité du CFBA a été réuni physiquement le 22 Mars 2014 et a siégé en conseil de discipline.

Adopté à la majorité.

4 | Rapport du Trésorier :

Gérard WOLTERS présente le rapport financier de l'exercice 2013 dont un exemplaire est remis à chaque participant.

Le trésorier présente, à l'aide d'un power point très élaboré, la situation de la trésorerie en 2013 qui met en évidence quatre points essentiels :

I. la perte d'une centaine d'adhérents par rapport à 2012, année d'élections,

II. la diminution des chiffres d'actif et de passif liée à l'intégration du résultat en forte perte de 2012,

III. un résultat nettement positif pour 2013, malgré la suppression d'une créance fantôme datant de 2010-2011 de promesses de sponsoring Dogtra, pour 1520 € qui avait été affectée en Charges Exceptionnelles comme pertes pour créances non fondées à l'AG 2013,

IV. un redressement complet de la gestion, avec des dettes nulles, une trésorerie solide représentant 94% des fonds propres de l'association, des manifestations en frais de gestion en baisse de presque 20%, les frais de comité en baisse de 77% avec un nombre de réunion identique grâce à l'utilisation des réunions téléphoniques.

Le redressement de ce bilan, en très nette amélioration, se poursuit en 2014, avec aucune difficulté à faire face aux échéances.

Les modifications apportées au Plan Comptable permettent d'apprécier au premier coup d'œil les frais et recettes des différentes manifestations.

Ainsi la Nationale d'Élevage de Capendu qui a rompu avec une longue tradition de Nationales déficitaires ou juste équilibrées, est pour la première fois excédentaire grâce aux efforts et au travail de la famille D'ANGELO.

Il est à noter le regroupement sur le compte frais de Comité, les frais du bureau liés aux dépenses de représentation de ce dernier, et celui du compte missions et représentations SCC.

Ensuite, il est important de souligner l'excellent travail des correspondants et des organisateurs de manifestations ainsi que

celui de la responsable de la Boutique pour la tenue minutieuse de son stock.

Enfin la tenue des feuilles de caisse des manifestations a permis la mise en place d'un livre et d'un compte de caisse qui satisfait maintenant notre comptable.

Il est procédé ensuite à la lecture du rapport du cabinet comptable « Groupe Consultants Livingstone Bergerac » qui relève une gestion saine et rigoureuse des comptes.

Il est demandé dans l'assistance le motif pour lequel les frais d'édition et de routage du numéro 102 ne sont pas provisionnés. Il lui est répondu que la facture (et la livraison) de la revue 102 n'a été reçue que fin Janvier 2014, et que, datée de fin Janvier 2014, elle ne figure par conséquent pas dans la comptabilité 2013. Quant au provisionnement de cette facture au titre des Charges constatées d'avance, la question sera posée à l'Expert-comptable de la pertinence éventuelle de cette écriture.

Il est ajouté dans l'assistance, que le provisionnement de charges constatées d'avance rarement pratiqué par les comptables, à juste titre, n'aurait à la rigueur d'intérêt que pour la détermination du bénéfice avant impôt de sociétés qui y sont soumises, ce qui n'est pas le cas d'une association loi de 1901, et qu'en tout état de cause la trésorerie largement positive du Club rend la question secondaire.

Adopté à la majorité.

5 | Rapport des Contrôleurs aux comptes - approbation et quitus aux administrateurs - affectation du résultat :

Sylvie LABAU procède à la lecture du rapport des Contrôleurs aux Comptes, absents à cette Assemblée Générale pour laquelle ils demandent à être excusés. Ce rapport, établi après la consultation approfondie des comptes et n'ayant pas noté d'anomalies dans leur tenue, propose à l'assemblée de donner quitus au trésorier pour sa gestion de l'exercice 2013.

Approbation des comptes :

Adopté à la majorité

Quitus aux administrateurs :

Adopté à l'unanimité

Affectation du résultat :

Adopté à la majorité

6 | Etat des adhésions et tarif de la cotisation annuelle :

Albert MANGUINE fait état de la situation des adhésions au 15/07/14 qui compte 703 adhérents (475 solo, 194 couples

et 32 bienfaiteurs) avec 567 renouvellements et 134 nouveaux adhérents. Il relève également une baisse sensible touchant les autres clubs de race du 7^{ème} groupe.

Robert CHEVALIER propose de reconduire le montant de la cotisation annuelle qui reste à 37€ pour une adhésion individuelle et à 42€ pour une adhésion couple. Il propose de porter à 6€, au lieu de 5€ actuellement, le montant des frais d'expédition des revues pour les adhérents étrangers.

Adopté à la majorité.

7 | Désignation du lecteur officiel Dysplasie :

Robert CHEVALIER propose de reconduire la mission de lecteur officiel du club au Dr LE FOLL.

Adopté à l'unanimité.

8 | Désignation des Contrôleurs aux Comptes :

Robert CHEVALIER propose de reconduire les missions accordées à Mme Michèle JOSEPH et à James Edgard HASLE, en tant que Contrôleurs aux Comptes.

Adopté à l'unanimité.

9 | Questions diverses :

Eric et Dominique VESSELLA ont fait parvenir, dans les temps, une série de questions diverses.

Le Président fait un résumé des différents points mentionnés dans ces questions parmi lesquelles un point majeur concernant le manque de communication du Comité vis-à-vis des adhérents est relevé.

Le Président indique que l'Assemblée Générale ne peut pas être consultée sur tous les points de gestion des affaires courantes du club. Par contre, le Comité possède les compétences et les attributions pour le faire.

Sylvie LABAU indique, qu'effectivement, la communication est perfectible et qu'il est prévu de la faire évoluer afin que chaque adhérent puisse se retrouver au sein du club.

Guy EGLEME a fait également parvenir une série de questions qui, pour certaines, ont déjà fait l'objet d'une réponse dans les points précédents, notamment pour l'affaire Olivier Michel. Pour les autres, la réponse interviendra en Comité après examen par les commissions respectives pour les sujets non encore traités.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h45.

Sylvie LABAU - Secrétaire Générale



PROCÈS VERBAL de la réunion du Comité du Lundi 08 Décembre 2014 par conférence téléphonique

Étaient présents MM. Gérard COL / Alain COMMERNAT / Bruno CRETINON / Isabelle GILLES / Sylvie LABAU / Albert MANGUINE / Jean-Claude MIGNOT / Gilles VARRAMBIER / Gérard WOLTERS.

Étaient absents/excusés MM. Guy EGLEME / Henri LOYER / Olivier MICHEL / José VARGAS / Jean Marc VIEL.

Secrétaire de séance Sylvie LABAU et Isabelle GILLES

La séance est ouverte à 21 h 00.

Rappel de l'ordre du jour :

- 1 | Adoption des procès-verbaux des 15/07/14, 26/08/14 et 27/10/14
- 2 | Election à la Présidence - ratification du Comité
- 3 | Changement du siège social du CFBA
- 4 | Délégation de signatures pour comptes bancaires
- 5 | Etat des finances et des adhérents au 15/11/14
- 6 | Election du Secrétaire Général et autre poste du bureau si devenu vacant
- 7 | Postes vacants au Comité (2 postes) - vote sur principe de cooptation de deux membres - propositions de candidatures
- 8 | Désignation du Président de la Commission Travail
- 9 | Commission Travail - compte rendu de la réunion du 01/12/14
- 10 | Commission Standard - compte rendu de la réunion du 04/12/14
- 11 | Réattribution des fonctions des membres du Comité – nouvelle organisation
- 12 | Recrutement de consultants extérieurs au Comité pour intégration des Commissions travail, standard, communication, etc...
- 13 | Création de la Commission Communication - désignation des membres
- 14 | Nationale d'Elevage 2015 - information
- 15 | Point sur la revue 103 de Décembre 2014
- 16 | Création et diffusion de la page Facebook du CFBA
- 17 | Sponsoring
- 18 | Questions diverses

Sylvie LABAU, Présidente, remercie les membres du Comité de leur présence à cette première réunion sous sa présidence. Au vu de la densité et du contenu de l'ordre du jour à traiter lors de cette séance, elle souhaiterait que les échanges soient concis et clairs de façon à gagner en efficacité. Elle ajoute également que dorénavant les séances de Comité seront enregistrées de façon à simplifier la rédaction du procès-verbal de séance.

Pour les prochains Comités, elle prévoit d'établir une note de synthèse, remise avant chaque réunion, de façon à ce que les membres prennent connaissance des points qui seront abordés et, si besoin, solliciter des explications en amont, ce qui aura pour but de limiter la durée des réunions. Seuls les débats et les prises de décisions auront lieu lors de la séance.

Gérard COL demande qui a établi l'ordre du jour et si une réunion de bureau a été tenue car il n'a pas été invité.

La Présidente répond qu'elle a fixé l'ordre du jour, comme l'y autorisent les statuts du CFBA, et qu'une réunion de

bureau a bien eu lieu. Dorénavant elle demande que chaque membre du Comité participe aux réunions dans un bon état d'esprit, privilégiant le respect mutuel et la qualité du travail. Elle ne tolérera pas les écarts de langage et les insultes qui ont pu exister dans le passé.

1 | Adoption des procès-verbaux des 15/07/14, 26/08/14 et 27/10/14 :

> Approbation du PV du 15/07/14 :

Vote : pour 8 – contre 0 – abstention 1

> Approbation du PV du 26/08/14 :

Bruno CRETINON demande à porter une attention particulière sur les deux passages qui ont été modifiés suite à quelques observations. Il demande s'il y a des objections.

Vote : pour 8 – contre 1 – abstention 0

> Approbation du PV du 27/10/14 :

Vote : pour 9 – contre 0 – abstention 0

2 | Election à la Présidence - ratification du Comité :

Sylvie LABAU précise que le procès-verbal de constat de l'huissier a été envoyé à chaque membre du Comité et qu'il s'agit simplement, ce soir, de ratifier cette élection.

Gérard COL demande le coût de cette élection.

La Présidente répond que le montant des honoraires s'est élevé à 360€ T.T.C. Ce mode d'élection a été privilégié compte tenu du coût bien supérieur qu'aurait engendrée une réunion physique du Comité (environ 3 500€ pour les frais de déplacement de tous les membres du Comité).

Vote : pour 9 – contre 0 – abstention 0

3 | Changement du siège social du CFBA :

La Présidente propose que le siège social de l'association soit transféré chez elle au 4 impasse des Narcisses à PLAINVILLE (31830).

Vote : pour 9 – contre 0 – abstention 0

4 | Délégation de signatures pour les comptes bancaires :

Le Comité, dans son ensemble, propose que Sylvie LABAU, Présidente, Gérard WOLTERS, Trésorier et Albert MANGUINE, Trésorier Adjoint aient tous les trois la signature pour les comptes. De plus, une carte bancaire sera demandée au nom de la Présidente.

Vote : pour 9 – contre 0 – abstention 0



5 | Etat des Finances et des Adhérents au 15/11/14

Albert MANGUINE, responsable du fichier des adhérents, donne la situation au 15/11/14 : 796 adhérents dont 545 solos, 109 couples et 33 bienfaiteurs. A ce jour, nous comptons 831 adhérents avec 35 personnes qui ont déjà adhéré pour 2015 soit : 18 solos, 8 couples et 1 bienfaiteur.

Gérard WOLTERS, Trésorier, annonce une balance positive de 4 746€ au 15/11/14. Il propose de basculer les 2/3 du compte sur livret sur un placement de sicav obligataire à visée de trésorerie qui assurerait un meilleur rendement. Il doit prochainement rencontrer la personne qui gère les comptes du CFBA au Crédit Agricole, pour en discuter. Ce sujet sera abordé ultérieurement lorsque le Comité aura en sa possession les éléments pour le faire.

La Présidente souhaite que les placements soient sans risque et rappelle que le CFBA est une association loi 1901 à but non lucratif. Il faudra être vigilant sur la fiscalité qui pourrait être appliquée dans l'avenir par l'Etat. Si cela venait à être le cas, il vaudra mieux privilégier nos adhérents et réinvestir, les intérêts récupérés sur les placements, dans des domaines comme la communication et les manifestations, pour en augmenter le fonctionnement et le confort.

6 | Election du Secrétaire Général et autre poste du bureau si devenu vacant :

- Suite aux dernières élections, la Présidente laisse vacant le poste de Secrétaire Générale ; elle fait appel à candidature pour la remplacer à ce poste.

Isabelle GILLES et Gérard COL se portent candidats.

Gérard COL demande un vote à bulletin secret qui sera refusé, unanimement, par les autres membres du Comité présents.

Votes Isabelle GILLES : 8 voix - Gérard COL : 1 voix

Isabelle GILLES est élue Secrétaire Générale.

- Le poste de Secrétaire Général Adjoint étant désormais devenu vacant, **Sylvie LABAU** fait appel à candidature pour remplacer **Isabelle GILLES** à ce poste.

Alain COMMERNAT se porte candidat

Vote : 8 voix - abstention : 1

Alain COMMERNAT est élu Secrétaire Général Adjoint.

7 | Postes vacants au Comité (2 postes) - vote sur principe de cooptation de deux membres et propositions de can-

didatures :

Sylvie LABAU propose de coopter deux nouveaux membres au sein du Comité suite aux démissions de Jean-François MAILLET en Février 2014 et de Robert CHEVALIER en Septembre 2014. Elle propose de pourvoir ces postes vacants par des membres qui sont en mesure d'apporter leurs compétences et leur capacité à fournir un travail supplémentaire qui fait bien défaut aujourd'hui.

Elle demande au préalable un vote des membres du Comité sur le principe de la cooptation de deux nouveaux membres.

Gérard COL indique être contre le principe des cooptations.

Vote : pour 7 – contre 1 – abstention 1

Elle indique ensuite avoir reçu deux courriers de candidature, une de Dominique LARRIEU et l'autre de Michel SICRE.

Présentation des candidats :

Dominique LARRIEU est juriste de profession et poursuit un cursus de juge de Field Trial. Elle a été nommée Juge Stagiaire cette année et devrait obtenir sa qualification à l'automne 2015.

Michel SICRE, Juge Qualifié et Formateur de Field Trial, est très présent sur le circuit tout au long de l'année.

Dominique LARRIEU est proposée pour le poste laissé vacant, par Robert CHEVALIER, poste valable jusqu'en 2018. Il pourrait lui être confiée la réalisation du volet des Elites et Recommandés de l'Annuaire d'Elevage.

Michel SICRE, quant à lui, pourrait occuper le poste laissé vacant par Jean François MAILLET courant jusqu'aux prochaines élections en Mai 2015.

Votes Dominique LARRIEU :

8 voix - abstention : 1

Michel SICRE : 8 voix - abstention : 1

Dominique LARRIEU et Michel SICRE sont comptés comme nouveaux membres du Comité.

La ratification de la cooptation de Dominique LARRIEU aura lieu lors de l'Assemblée Générale de 2015, le poste de Michel SICRE étant renouvelable à cette échéance.

8 | Désignation du Président de la Commission Travail :

Sylvie LABAU demande à ce que soit désigné un Président de la Commission Travail, à l'identique des autres Commissions, et elle souhaite qu'il soit pourvu par un membre du Comité, autre que le Président comme par le passé. Jean-

Claude MIGNOT ayant décliné à occuper cette fonction, la Présidente propose que José VARGAS occupe cette mission, qu'il a acceptée.

9 | Commission Travail - compte rendu de la commission du 01/12/14 :

La Présidente précise que le compte rendu de la Commission Travail a été envoyé à l'ensemble du Comité pour étude avant cette réunion.

I. Championnat du Monde des Braques Allemands et Coupe d'Europe des Continentaux Printemps 2015 :

Sylvie LABAU indique que la Coupe d'Europe des Continentaux et le Championnat du Monde des Braques Allemands se courront dans le sud de l'Espagne, dans la province de Séville, respectivement le 14 Février 2015 et les 17 et 18 Février 2015.

Elle précise que la sélection des continentaux se déroulera en Espagne dans les 10 premiers jours de Février 2015. Ainsi, la commission travail propose que les sélections pour le Championnat du Monde des BA et les présélections pour la Coupe d'Europe s'opèrent également en Espagne pour une raison évidente d'organisation et de réelle mise en situation des chiens avant les concours ibériques.

Les conditions de participation pour la présélection pour la Coupe d'Europe des Continentaux, transmises par mail le 26/11/14 par le Secrétaire de la CUNCA, sont : avoir obtenu 1 CACT SOLO ou COUPLE en Printemps 2014 et en concours ouvert uniquement (ICVO exclus) en France. Il est proposé de fixer les mêmes conditions pour la sélection au Championnat du Monde des Braques Allemands.

Pour se faire, un juge serait présent sur place pour les sélections/présélections des BA. De plus, le Club Espagnol du Braque Allemand a souhaité qu'un juge français officie lors de ce Championnat du Monde. Deux juges français seraient donc missionnés pour assurer les sélections/présélections et pour juger le Championnat du Monde.

Michel SICRE étant déjà sur place pour le service d'autres clubs de race dès le 3 Février 2015, et José VARGAS étant invité par le Club Espagnol du Braque Allemand, il est proposé que ces deux juges officient, l'un pour les sélections/présélections et l'autre pour le Championnat du Monde.

Pour ce qui est de la participation financière, habituellement allouée aux pro-



propriétaires des chiens sélectionnés pour le Championnat du Monde des BA, il convient de décider de sa nouvelle attribution pour le Printemps 2015. Pour mémoire, une participation de 150€ a été attribuée aux propriétaires, pour chaque chien sélectionné, pour le Championnat du Monde de Gibier Tiré en Italie en 2014.

La Présidente demande qu'une information sur ces sélections/présélections, et leurs modalités de participation, soit largement diffusée auprès des adhérents afin que les propriétaires des chiens, remplissant les conditions, puissent prendre leurs dispositions et s'inscrire.

Adopté à l'unanimité.

II. Calendrier du premier semestre 2015 de Printemps - Information :

La Présidente indique que, très rapidement après sa nomination, elle a dû proposer à la CUNCA l'inscription, de Spéciale et ICVO organisés par le CFBA, au calendrier de la CUNCA. Dans l'urgence de la situation, elle a pu inscrire la Spéciale et l'ICVO de Vitry la Ville (51) organisés par José Vargas. Elle souhaiterait que pour 2016 d'autres Spéciales puissent être proposées au calendrier. Enfin, elle indique que le nombre de concours, Spéciale, ICVO Bécassines et Perdrix se maintient à l'identique par rapport à 2014.

José VARGAS a indiqué lors de cette commission, que la Spéciale qu'il organise aura lieu les 24 et 25/03/2015 à Vitry la Ville (51). L'Oscar du Style sera décerné lors de ces deux journées de concours.

Gérard WOLTERS proposerait pour l'année prochaine de refaire une Spéciale Bécasse à Cadouin (24).

Jean-Claude MIGNOT précise que le calendrier de la CUNCA est souvent dense sur certaines périodes et superpose, de fait, les concours de Gibier Naturel et de Gibier Sauvage limitant ainsi les inscriptions aux deux disciplines.

III. IKP 2015 :

Sylvie LABAU indique que l'épreuve de l'Internationale Kurzhaarprüfung (IKP) se tiendra les 24 et 25 Octobre 2015 dans l'Etat de Bavière en Allemagne.

Elle rappelle les conditions de participation : avoir obtenu un BICP 1ère catégorie (32/32) et au minimum le qualificatif Très Bon au niveau morphologique. Il est à noter qu'un qualificatif EXCELLENT obtenu en Spéciale ou Nationale d'Elevage est préférable compte tenu de la rigueur des jugements rendus en Allemagne.

Aussi, elle demande à ce qu'une infor-

mation soit rapidement donnée, via le site internet, Facebook et la prochaine revue, aux adhérents qui souhaitent participer à cette épreuve et représenter ainsi la France à l'IKP 2015.

De plus, elle précise qu'**Albert MANGUINE** a proposé de créer un challenge pour les BICP qui viendrait récompenser les chiens ayant brillé dans cette discipline trop souvent occultée. Cela permettrait, dans un premier temps, de remotiver les adhérents à participer et, en même temps, d'initier les nouveaux venus à cette épreuve qui reste très proche de la chasse pratiquée par bon nombre d'entre nous.

La Commission Travail s'accorde à dire qu'il convient d'assurer une promotion des épreuves, BICP et IKP, auprès de nos adhérents en passant d'abord par une communication accrue et ensuite par la mise en place d'un challenge dédié à ces épreuves.

Adopté à l'unanimité.

Gérard WOLTERS souhaiterait réfléchir à la mise en place d'un Brevet Élémentaire en Chasse Pratique qui serait plus pointu que le TAN, mais moins difficile que le BICP. L'équivalent dans le cursus allemand existe actuellement mais pas en France, il s'agit d'une épreuve à qualificatif, et non à classement, comme le B.I.C.P.

10 | Commission Standard – compte rendu Commission du 04/12/14

Gilles VARRAMBIER présente le compte rendu de la commission qui a également été transmis au Comité.

I. Régularité standard :

Afin d'informer les adhérents dès le début d'année 2015 des dates, lieux et jury des expositions dites «Spéciales de race», Alain COMMERGNAT propose de réaliser un article, pour la prochaine revue, concernant la régularité standard et un tableau récapitulatif des expositions.

Il est à noter que la Spéciale de race de Valence sera bien jugée par Bruno CRETINON.

Gilles VARRAMBIER propose également de rédiger un article sur le rappel des caractères morphologiques de la race et le standard pour le bulletin à venir.

II. Nomination juge standard :

Deux demandes de cursus de juge pour le Braque Allemand ont été reçues. Anne GESLIN, juge qualifiée pour plusieurs races du 7° groupe et adhérente au CFBA depuis 4 ans.

Marie-Aude ROCHEBOEUF renouvelle

sa demande pour le même cursus, elle est aussi adhérente au CFBA. La commission donne un avis favorable pour ces deux personnes.

Adopté à l'unanimité.

III. Concours Général Agricole :

Les chiens ayant obtenu le CACS à la Nationale d'Elevage, Flore des Champs de Blé Doré et Diamant du Marais de Saintonge, seront présents au Concours Général Agricole ainsi que Darius des Granges de la Dombes, classe Champion mâle.

Le lot d'élevage et lot de reproducteurs de Nadiège GRASSART seront également présents. Comme de coutume les années précédentes, le CFBA offre les frais d'engagement aux lauréats soit 40€ par chien ou lot.

Adopté à l'unanimité.

IV. Village de Race

La S.C.C. met à disposition des clubs un Village de Race avec possibilité de tenir un stand soit pendant toute la durée du salon, soit par journée à la convenance des clubs suivant la place disponible.

Afin de réduire les frais engendrés, la commission propose la tenue du stand sur 6 jours au lieu de 8. Bruno VENTO, correspondant Ile de France, et Nadiège GRASSART se partageront les permanences des stands. Une participation financière de 50€ par jour était habituellement attribuée aux exposants du Village de Race. Nadiège GRASSART déclinant cette indemnité, seul Bruno VENTO sera indemnisé à sa demande sur 2 jours seulement.

La Présidente indique qu'une plaquette de présentation du Braque Allemand a été réalisée par le CFBA, sur la base de celle éditée par la SCC en 2005, et remise à jour. Après relecture et validation par les juges de travail et de standard du Comité, cette plaquette sera distribuée aux correspondants pour les Spéciales de race, le CGA ou autres manifestations. Elle pourra aussi être mise sur le site internet du club et sur notre page Facebook.

Adopté à l'unanimité.

V. Nationale d'Elevage (jury)

Mme RAFFY, Mrs Jacques MEDARD RINGUET et Jean LASSANDRE, tous les 3 juges formateurs, ont répondu favorablement à notre invitation auxquels s'ajouteront les deux juges standards formateurs du Comité, Bruno CRETINON et Gilles VARRAMBIER.

Deux demandes d'assessorats ont été faites provenant de José VARGAS et de Jean-Marc VIEL.



Albert MANGUINE précise que JM VIEL a demandé d'annuler son chèque de cotisation couple transmis pour 2015.

La Présidente indique qu'il conviendra de demander à ce membre du Comité de nous faire part de ses intentions pour 2015, ce qui paraît être un minimum de respect vis-à-vis des adhérents qui l'ont élu et de ses collègues du Comité.

11 | Réattribution des fonctions des membres du Comité - nouvelle organisation

La Présidente indique que l'organisation du Comité doit être revue, même si ce remaniement n'engendre pas de gros changements, les fonctions de chacun vont être réparties un peu différemment. Cet organigramme, sera adressé à chacun des membres du Comité, et en l'absence de remarque, sera diffusé sur le site internet et dans la prochaine revue.

12 | Recrutement de consultants extérieurs au Comité pour intégration des Commissions travail, standard, communication, etc...

La Présidente propose de faire appel à des personnes extérieures au Comité qui viendraient étoffer les Commissions par l'apport de leurs connaissances sur le Braque Allemand et qui seraient génératrices d'idées nouvelles. Ces consultants n'auraient qu'une voix consultative et non délibérative, et ne siègeraient qu'au sein des commissions.

Pour la Commission Travail, Jean-Claude PIAT, membre du Conseil d'Administration de la Commission d'Utilisation Nationale des Chiens d'Arrêt et dresseur professionnel en pré-retraite, pourrait nous apporter ses connaissances dans le domaine du travail et être notre interlocuteur privilégié pour la CUNCA. De plus, J-C PIAT étant consultant pour le Pointer Club Français, sa position permettrait à nos deux clubs de mutualiser, leurs moyens et leurs compétences, pour l'organisation éventuelle de futures manifestations. Présent au sein de la Commission Communication du Pointer Club Français, il pourrait également intégrer notre Commission Communication qui va faire l'objet du prochain point relatif à sa création.

Une autre personne, qui travaille dans l'ombre depuis plus de deux ans pour le CFBA, pourrait être nommée aux Commissions Communication et Publications, il s'agit de Christine MANGUINE. Elle réalise déjà les reportages des TAN et des expositions qui sont publiés sur le site internet, et gère la page Facebook de notre club. Enfin, il sera possible d'intégrer des consul-

tants pour la Commission Standard et pour le Sponsoring.

Adopté à l'unanimité

13 | Création de la Commission Communication - désignation des membres

La Présidente indique que cette Commission n'existe pas au sein du Comité. De ce fait, elle souhaiterait sa création d'autant plus justifiée par la mise en place de la nouvelle page Facebook du CFBA et par la montée en puissance du site internet. Le volet communication étant fondamental pour nos adhérents fortement dans l'attente d'informations constantes et actuelles, il est impératif d'axer nos efforts sur ce point-là.

Adopté à l'unanimité

Proposition de désignation des membres par la Présidente : Sylvie LABAU – Isabelle GILLES – Albert MANGUINE, accompagnés de Christine MANGUINE et de Jean-Claude PIAT, consultants. D'autres personnes du Comité ou extérieures, pourront rejoindre cette Commission si besoin. Le Comité donne son accord de principe.

14 | Nationale d'Elevage 2015 – information

Isabelle GILLES donne un état des lieux des travaux de réflexion et de préparation qui se sont tenus ces dernières semaines avec Nadiège GRASSART, correspondante de la Gironde et organisatrice de la prochaine Nationale d'Elevage des 16 et 17 Mai 2015 à Gujan Mestras (33). Quelques réunions préparatoires ont permis d'avancer dans les réservations diverses et les courriers de demande de subvention pour cette manifestation.

Une réunion va être programmée prochainement, incluant tous les membres du Comité acteurs dans l'organisation de cette manifestation, de façon à rentrer dans les détails de l'organisation proprement dite.

Gérard COL demande à participer à cette réunion.

La Présidente précise qu'il pourra y assister s'il manifeste un bon état d'esprit et si ses remarques sont constructives.

15 | Point sur la revue 103 de Décembre 2014

La Présidente indique que le bulletin 103 du club est en cours de réalisation pour une diffusion souhaitée au 31 décembre 2014. Le travail a été considérable et les délais extrêmement courts pour la construction de cette revue. Elle a souhaité que ce bulletin soit repensé et largement modernisé. L'ouverture d'esprit des sujets traités, le souhait d'un contenu attrayant et convivial, l'envie de toucher les chasseurs

et les trialisants par des articles variés, ont été la raison de cette revue renouvelée.

16 | Création et diffusion de la page Facebook du CFBA - information

La Présidente annonce la création d'une page Facebook du CFBA diffusée depuis le 15/11/14. Cette page, indispensable dans le nouveau volet Communication qu'elle souhaite largement renforcer, assurera la passerelle entre Facebook et le site internet du CFBA. Ceci dans l'intérêt de faire connaître notre existence et notre dynamisme auprès d'amateurs de Braques Allemands, non adhérents, en France comme à l'étranger.

17 | Sponsoring

La Présidente rappelle que le sponsoring étant inexistant à ce jour au sein de notre club, il est impératif que chacun d'entre nous essaie de trouver des financements qui permettront d'alléger nos charges. Les participations peuvent également se faire par le biais du mécénat d'entreprise, plus avantageux fiscalement. La participation à la fourniture de vêtements pour les compétitions ou la réalisation de travaux d'imprimerie pour nos revues, peuvent être plus intéressantes pour les entreprises partenaires.

Le sponsoring étant l'affaire de tous, il est impératif que chacun soit sensibilisé et s'implique au maximum.

Gérard COL précise que le vendeur de croquettes Happy Dog, venu à la Nationale d'Elevage de 2006, souhaitait être partenaire à l'époque.

La Présidente demande à Gérard COL de faire le nécessaire pour démarcher ce sponsor.

18 | Questions diverses

La Présidente indique que le jugement de l'Affaire Africa SANTANA/CFBA a été rendu le 24/11/14 par le TGI de Béziers. Ce jugement a rejeté les demandes de la plaignante et l'a condamnée à payer au CFBA les dépens et une somme de 2 000 € au titre de l'article 700 du Code de Procédure Civile.

Gérard COL demande si cette personne fera toujours partie du club.

La Présidente rappelle que les statuts donnent la possibilité au Comité d'accepter ou de refuser une demande d'adhésion au club. Si la situation venait à se présenter, l'adhésion sera soumise au Comité et une décision sera prise à ce moment-là.

Isabelle GILLES - Secrétaire Générale



PROCÈS VERBAL de la réunion du Comité du Jeudi 12 Février 2015 par conférence téléphonique

Étaient présents MM. Gérard COL / Alain COMMERGNAT / Bruno CRETINON / Guy EGLEME / Isabelle GILLES / Sylvie LABAU / Dominique LARRIEU / Henri LOYER / Albert MANGUINE / Olivier MICHEL / Michel SICRE / José VARGAS / Gilles VARRAMBIER.

Étaient absents/excusés MM. Jean-Claude MIGNOT et Gérard WOLTERS / **Non excusé** : Jean Marc VIEL.

Secrétaire de séance Isabelle GILLES

La séance est ouverte à 21 h 00.

Rappel de l'ordre du jour :

1 | Communication de la Présidente

2 | Renouvellement Statutaire Partiel du Comité du 17/05/15

3 | Questions diverses

Sylvie LABAU, Présidente, remercie les membres du Comité pour leur présence à cette réunion. Elle indique, en outre, que le Comité a été destinataire d'une note de présentation synthétisée reprenant les points de l'ordre du jour, dans le but de rendre plus lisible le contenu des dossiers à traiter.

1 | Communications de la Présidente :

> **Récupération des archives de l'ancien Président :**

La Présidente indique avoir récupéré les archives de l'ancien Président. Elle déplore le maigre contenu de ces archives qui représentent presque trois années de fonctionnement. Seules quelques enveloppes, contenant encore leur courrier, ont été transmises accompagnées d'une mallette rassemblant les procès-verbaux des anciens Comités jusqu'en 2011. Ces archives contenaient également les dossiers des chiens recommandés qui ont servi à l'élaboration du précédent annuaire.

> **Courrier de Guy EGLEME à la SCC :**

La Présidente demande à connaître les raisons pour lesquelles Guy EGLEME a adressé un courrier à l'entête du C.F.B.A., au Président de la SCC, concernant le fonctionnement du club.

Guy EGLEME refuse de donner une explication au Comité.

La Présidente rappelle que le papier entête du club est réservé à la correspondance des membres du Comité qui ont reçu, de par leurs fonctions ou leurs missions, une autorisation expresse de la Présidente pour en faire usage.

> **Présélection Coupe d'Europe des Continentaux et Sélection Championnat du Monde des Braques Allemands de Printemps 2015 :**

Le 6 Février 2015, ont eu lieu à Marchena, dans la province de Séville en Espagne, la sélection pour le Cham-

pionnat du Monde des Braques Allemands ainsi que la présélection pour la Coupe d'Europe des Continentaux du Printemps 2015. Ces sélections ont été assurées par Michel SICRE, juge qualifié SCC.

L'équipe de France pour le Championnat du Monde des Braques Allemands est composée par :

- **GINA du Val de Cèze** à Patrick TALMANT, conduite par Hervé DEMETRE,

- **GRAZIA du Val de Cèze** à Jean-Jacques COURBET, conduite par Hervé DEMETRE,

- **GRIOTTE du Clos des Morandes** à Arlette et Henri LOYER, conduite par Francis MAUDET,

- **PRADELLINENSIS BRIGITTE dite ECIJA** à Raymond GARCIA, conduite par André FUSILLIER,

- **BYE - PRADELLINENSIS JONNY dit ELVIO** à Raymond GARCIA, conduit par André FUSILLIER.

Le 7 Février 2015, Yves JONCOUR, juge qualifié SCC, avait pour mission d'effectuer les sélections pour la Coupe d'Europe des continentaux qui aura lieu le 14 Février 2015.

La composition de l'équipe de France des Continentaux est la suivante :

- **GATSBY du Mas d'Eyrout (EBM)** à Laurence MAUDET, conduit par Francis MAUDET,

- **GAMBO de Saint Montange (BFM)** à Olivier DEMARD, conduit par Rémy RIBES,

- **GRAZIA du Val de Cèze (BAF)** à Jean-Jacques COURBET, conduite par Hervé DEMETRE,

- **PRADELLINENSIS BRIGITTE dite ECIJA (BAF)** à Raymond GARCIA, conduite par André FUSILLIER,

- **BYE - GRIOTTE du Clos des Morandes (BAF)** à Arlette et Henri LOYER, conduite par Francis MAUDET.

La Présidente souligne la présence de

trois Braques Allemands dans l'équipe de France pour la Coupe d'Europe, elle mesure ainsi l'importance de cette sélection qui reflète le travail mené par les propriétaires et les conducteurs pour arriver à un tel résultat. La présence de 4 lices dans l'équipe de France des Braques Allemands augure un bel espoir pour l'élevage national et concrétise le travail de qualité mené par leurs producteurs depuis plusieurs années.

Il est souhaité à tous ces concurrents beaucoup de chance et de réussite pour ces épreuves.

2 | Renouvellement Statutaire Partiel du Comité du 17/05/2015 :

Sylvie LABAU précise que la note de présentation qui a été envoyée au Comité relate de façon synthétique les différentes étapes de la mise en œuvre des élections 2015.

En premier lieu, elle présente le rétro planning des différentes étapes de cette procédure et les échéances à maîtriser.

> **Désignation de la Commission des Elections :**

Conformément aux statuts et règlement intérieur du club, le Comité doit procéder à la désignation de la Commission des Elections qui est composée par 3 membres non rééligibles du Comité. Leur rôle est de vérifier la recevabilité des candidatures, dresser la liste des candidats (sortants rééligibles et nouveaux candidats) et établir les bulletins de vote.

La Présidente propose Isabelle GILLES, en tant que Secrétaire Générale, Albert MANGUINE en tant que Trésorier Adjoint, détenteur du fichier des adhérents, et Jean-Claude MIGNOT pour composer cette Commission.

Vote : pour 12 – contre 0 – abstention 0

Refus de vote : 1



La Présidente propose qu'Albert MANGUINE soit le Président de cette Commission des Elections.

Vote : pour 12 – contre 0 – abstention 0

Refus de vote : 1

> Appel de candidatures :

La Présidente indique que, conformément aux statuts et Règlement Intérieur, un appel de candidatures doit être adressé aux adhérents d'ici fin Février. Il indiquera le nombre de postes à pourvoir ainsi que la date limite de réception des candidatures par le Président de la Commission des Elections.

La moitié du Comité, soit 8 postes, est à renouveler en 2015. Les candidatures devront être réceptionnées le 20 Mars 2015 au plus tard par Albert MANGUINE.

> Désignation de l'huissier pour les votes par correspondance :

La Présidente rappelle que cette disposition a été ajoutée dans le Règlement Intérieur du Club en 2009 et qu'il convient de s'y conformer.

Deux huissiers ont été contactés à proximité du lieu des opérations de vote. Une étude d'huissiers a répondu favorablement à cette demande de mission moyennant un coût d'honoraires de

800 € TTC. Le deuxième devis est attendu et sera transmis au Comité.

Un accord de principe est donné à la Présidente pour retenir l'étude d'huissier dont le coût sera le moins disant.

> Convocation aux Assemblées Générales (Extraordinaire et Ordinaire) et modalités de votes :

La Présidente rappelle au Comité que deux Assemblées Générales devront se succéder le 17 Mai prochain. Une Assemblée Générale Extraordinaire traitera de l'approbation des nouveaux statuts transmis par la SCC et une Assemblée Générale Ordinaire abordera les points habituels. Elle demande à la Commission Juridique de se réunir rapidement pour que ces nouveaux statuts soient étudiés avant l'AG.

Elle précise également que, conformément aux statuts et règlement intérieur, la convocation aux AG sera adressée aux adhérents à jour de cotisation ayant au moins 6 mois de présence à la date du 17/05/15. Les modalités de vote par correspondance et sur place seront également indiquées sur cette convocation ainsi que le délai limite de vote par correspondance chez l'huissier

(07/05/15).

La Présidente indique que le CFBA MAG n°2 sera joint à l'appel de candidatures fin Février. Des informations importantes y seront indiquées notamment la condition d'être à jour de cotisation, au 31 mars 2015, pour pouvoir voter par correspondance. Pour les adhérents non à jour à cette date, il ne sera pas possible de voter par correspondance. Seul le vote sur place sera autorisé après qu'ils se soient acquittés de la cotisation 2015.

Guy EGLEME, Gérard COL et José VARGAS demandent à ce que les candidats bénéficient du listing des adhérents.

La Présidente demande à la Commission Juridique d'apporter au Comité, et dans les plus brefs délais, les éléments de réponse conformément à la réglementation. Elle indique, en outre, que le club prendra à sa charge l'impression des professions de foi et leur expédition.

3 | Questions diverses

Aucune.

La séance est levée à 22 h 00.

Isabelle GILLES - Secrétaire Générale



PROCÈS VERBAL de la réunion du Comité du Jeudi 19 Mars 2015 par conférence téléphonique

Étaient présents MM. Alain COMMERGNAT - Bruno CRETINON - Guy EGLEME - Isabelle GILLES - Sylvie LABAU - Dominique LARRIERU - Henri LOYER - Albert MANGUINE - Olivier MICHEL - Jean-Claude MIGNOT - José VARGAS - Jean Marc VIEL - Gérard WOLTERS.

Étaient absents/Non excusés Gérard COL

Secrétaire de séance Isabelle GILLES

La séance est ouverte à 21 h 00.

Rappel de l'ordre du jour :

1 | Communication de la Présidente

2 | Rapport Commission Juridique

3 | Dossiers Commission Standard

4 | Nationale d'Elevage 2015

5 | Nomination examinateur TAN

6 | Questions diverses

Sylvie LABAU, Présidente, remercie les membres du Comité pour leur présence à cette réunion.

1 | Communications de la Présidente :

> Démission des fonctions au Comité de Gérard COL et de José VARGAS :

La Présidente indique avoir reçu par mail, ainsi que par courrier recommandé avec accusé de réception, les démissions de leurs fonctions respectives,

au sein du Comité, de Gérard COL et de José VARGAS.

Elle souhaite, en son nom et celui des membres Comité, apporter ses remerciements à José VARGAS pour le travail accompli au sein du Club depuis plusieurs années notamment pour l'organisation des concours d'été et de printemps de Vitry la Ville organisés par le CFBA.

> Annulation de la Spéciale Printemps Braque Allemand de Vitry la Ville :

La Présidente regrette l'annulation tardive de l'organisation de la Spéciale Braque Allemand à Vitry la Ville. Il est dommage qu'il n'y ait pas eu d'alternative proposée pour la remplacer. Jean-Claude PIAT, s'étant proposé pour aider le club dans la quête d'autres terrains en Champagne, avec l'aide de José



VARGAS, n'a pu nous proposer d'autres terrains pour ce printemps 2015.

En revanche, des propositions et des discussions sont déjà en cours pour le Printemps 2016 et l'organisation d'une, voire de deux Spéciales, avec attribution de l'Oscar du Style, est fortement envisagée.

José VARGAS précise que la baisse de la densité de perdreaux sur les terrains de Vitry la Ville ajouté à l'utilisation de ces terrains par les autres clubs de race pour leurs Championnats, ne laissent aucune possibilité.

> **Assemblée Générale Société Centrale Canine Mardi 28 Avril 2015 :**

La Présidente indique avoir reçu la convocation à l'Assemblée Générale annuelle de la SCC prévue le Mardi 28 Avril 2015 à Paris. Elle souhaite pouvoir s'y rendre accompagnée par Isabelle GILLES, Secrétaire Générale.

Un compte rendu de cette assemblée sera donné au Comité puis à l'Assemblée Générale du club en Mai prochain.

> **Diffusion en ligne de la Régularité Travail 2014 :**

La Présidente fait part de la diffusion en ligne sur le site internet de la Régularité Travail 2014. Comme le prévoit le nouveau règlement SCC et à l'issue des concours de l'année 2014, un lauréat de race est élu. Grazia du Val de Cèze à Jean-Jacques COURBET, conduite par Hervé DEMETRE, remporte ce titre pour 2014 et sera honorée comme il se doit lors de la Nationale d'Elevage 2015.

2 | Rapport Commission Juridique du 2 Mars 2015 :

Bruno CRETINON précise que le compte rendu de cette réunion a été adressé aux membres du Comité. Il procède à la lecture du mail de Guy Eglème, reçu le soir même avant cette réunion, qui conteste la validité de la Commission des Litiges.

Il souhaite, tout d'abord, souligner que Guy Eglème nous reproche sans cesse d'interpréter les statuts du club alors qu'il ne cesse lui-même de le faire en permanence et de façon incorrecte.

Le Président de la Commission Juridique souhaite apporter quelques précisions importantes.

D'une part, l'article 22 du Règlement Intérieur traite de la Commission des Litiges qui est nommée en cas de besoin

et qui n'a aucun rapport avec la Commission Juridique.

D'autre part, depuis la démission de Robert CHEVALIER, la Commission Juridique est composée par Gérard COL et lui-même. Dominique LARRIEU est venue rejoindre la Commission Juridique depuis le Comité du 08/12/14. Gérard COL, quant à lui, n'a pas souhaité participer et a démissionné de la Commission Juridique.

Contrairement à ce que peut affirmer Guy EGLEME, Gérard WOLTERS n'a jamais fait partie de cette Commission, ce que l'intéressé confirme.

Pour revenir à l'objet de la réunion de la Commission Juridique, la question de remettre la liste électorale aux candidats qui en feraient la demande s'est posée lors de la dernière réunion de Comité.

Conformément aux dispositions du Code Electoral et au vu de ce qui est pratiqué par la SCC, le listing des électeurs sera remis aux candidats, qui en feront la demande, après que les données personnelles, autre que noms et prénoms, aient été occultées. De plus, les candidats devront s'engager à respecter les droits des personnes auxquelles elles s'adressent et devront les informer de leur droit à s'opposer à figurer dans ce fichier. Enfin, les candidats devront s'engager à ne pas diffuser cette liste et en assurer la destruction à l'issue de la période de consultation électorale.

Albert MANGUINE précise, qu'en tant que Président de la Commission des Elections, il informera les candidats de cette possibilité après que leur candidature ait été validée.

Bruno CRETINON indique que la SCC a sollicité les associations de clubs de race pour adopter de nouveaux statuts et règlement intérieur. Compte tenu du délai bien trop court pour travailler sur ces documents d'ici notre prochaine Assemblée Générale, il propose que leur adoption soit reportée à 2016.

La Présidente précise qu'il serait plus judicieux que la Commission Juridique, constituée après le renouvellement partiel du Comité de Mai 2015, propose des Statuts et Règlement Intérieur conformément au fonctionnement habituel de notre club, pour qu'ensuite ils soient proposés pour avis à la SCC avant de les remettre, sous forme de

projet, aux adhérents avant l'assemblée générale extraordinaire.

Guy EGLEME souhaiterait que soit intégré dans les nouveaux statuts le principe des conférences téléphoniques enregistrées. En revanche, il conteste l'hébergement du Cloud Orange chez un des membres du Comité par le biais de sa ligne privée.

Albert MANGUINE répond que le CFBA ne possède pas, à ce jour, de ligne téléphonique propre au club.

Vote : pour 11 – contre 0 – abstention 1

Refus de vote : 1

3 | Rapport Commission Standard du 26 Février 2015 :

En l'absence de Gilles VARRAMBIER, Alain COMMERGNAT fait état du rapport de la Commission Standard.

Dans ce rapport il est évoqué la démission de José VARGAS de la Commission Standard qui est regrettable compte tenu de son investissement pour le club depuis plusieurs années.

Gilles VARRAMBIER indique qu'il ne se représentera pas aux prochaines élections du Comité en Mai 2015. En revanche, le CFBA pourra toujours compter sur ses services.

> **Nouveaux titres de champions :**

La SCC a transmis à tous les clubs de race une information concernant l'homologation de nouveaux titres de champions de beauté à compter du 1er juillet 2015 sans effet rétroactif.

Il s'agit du titre de Champion de France Jeune, Champion National Vétérane et Champion des Expositions Nationales.

Compte tenu de ces nouvelles données, le règlement de la régularité standard du club sera amené à être adapté de façon à intégrer ce dispositif.

Pour le Championnat des Expositions Nationales, il conviendra que le chien ait obtenu au moins 6 CACS en exposition à CACS exclusivement (dont 1 en Spéciale de race), avec 1 Excellent en Nationale d'Elevage, le tout dans les 24 mois maximum.

> **Régularité standard 2014 :**

Deux chiens arrivent en tête de la Régularité Standard 2014 avec 100 points ex-aequo, il s'agit d'ARMAGEDON Pod Doubravskym Vrchem à Mr RENARD et de GITANE des Grandes Plaines Fleuries à Mr et Mme DESPRES. Cette régularité a été publiée sur le site du CFBA.

Pour ce qui est du calcul des points de



cette régularité, les 5 premiers résultats obtenus par ces deux chiens ex-aequo sont identiques. C'est au 6ème résultat que la différence intervient entre le CACS en Spéciale obtenu par ARMAGEDON Pod Doubravskym Vrchem et la RCACS obtenue par GITANE des Grandes Plaines Fleuries.

En suivant l'ordre de la régularité, FLORE des Champs de Blé Doré arrive en 3ème position, DIAMANT du Marais de Saintonge en 4ème position, suivi par HELINE du Château d'Avesne, HASKO, ELFIE des Champs de Blé Doré, GITANE du Clos de la Vénoterie et FARA du Clos de la Baudelière.

> Etude des Spéciales de race pour 2016 :

Le calendrier des expositions 2016 étant fixé par la SCC, il convient de proposer rapidement aux Sociétés Canines Régionales les spéciales avant que le jury soit défini par leurs soins.

14 spéciales ont été programmées en 2015, pour 2016, il est proposé de ramener ce nombre à 12 ou 13.

- 17 Janvier BORDEAUX ou MARMANDE le 22 Mai avec N. GRASSART
- 6/7 Février TROYES G. VARRAMBIER
- 27 Mars ANGERS C. GRASSET
- 3 Avril MULHOUSE D. VESSELLA
- 23/24 Avril LYON B. CRETINON
- 30 Avril/1° Mai AMIENS Ch EYMAR-DAUPHIN
- 5/6 Mai FREJUS JC. MIGNOT (si qualifié) sinon G. VARRAMBIER
- 8 Mai SAINT BRIEUC R. GERLET
- 10 Juillet MONTPELLIER M. RAFFY
- 14 Juillet CRESSAT (CACS) Ch DESCOUT
- 28 Aout ROMORANTIN (CACS) L. MEUNIER
- AJACCIO (date en attente) Ch EYMAR-DAUPHIN

L'idée de positionner également ROUEN ou NANTES en fin d'année permettrait aux chiens qui en ont besoin de récupérer un classement pour l'homologation éventuelle d'un titre.

La Présidente indique qu'il s'agit de propositions notamment au niveau des juges pressentis pour lesquels il convient d'attendre leur accord ainsi que celui des Canines Régionales.

Vote : pour 12 – contre 0 – abstention 0
Refus de vote : 1

> Concours Général Agricole 2015 :

Le stand du CBFA a été tenu durant 4 jours par les correspondants, Bruno

VENTO et Nadiège GRASSARD que nous remercions pour leur investissement. Les Braques Allemands se sont distingués avec un 1° prix de lot de reproducteur du 7ème groupe pour BARON DE CHAMPREVAL à Nadiège GRASSART et Michel PEYRAUBE. Ce lot de reproducteur termine 3ème toutes races confondues. Quant à DIAMANT du MARAIS DE SAINTONGE, celui-ci obtient le 2ème prix des CACS mâles du 7ème groupe.

Les plaquettes de promotion de la race réalisées par le CFBA ont pu être distribuées lors de ce salon et ont remporté un vif succès.

> Jury Nationale d'élevage 2015 :

Les juges invités ont répondu présents avec comme juges qualifiés et/ou formateurs : Magali RAFFY, Jacques MEDARD, Jean LASSANDRE, Bruno CRETINON et Gilles VARRAMBIER (cartel déjà validé en Comité).

Il convient de se prononcer sur les demandes des juges stagiaires et assessors.

Juges stagiaires : Lionel MEUNIER et Jean Claude MIGNOT.

Jugement parallèle : Bruno VENTO.

Assessors : Anne GESLIN, Marie-Aude ROCHEBOEUF, Nathalie PARENT et José VARGAS.

Michel SICRE et Gilles VARRAMBIER entrent en conférence à 22h.

Vote : pour 15 – contre 0 – abstention 0

4 | Nationale d'Elevage 2015 :

Isabelle GILLES fait un état de la situation et de l'avancée des préparatifs de cette Nationale d'Elevage. Les inscriptions par le biais de la plateforme Cedia sont ouvertes et la feuille d'engagement parviendra aux adhérents début Avril. Les tarifs des engagements restent inchangés pour la Nationale d'Elevage 2015, toutefois une évolution de la participation aux frais d'organisation devra être évoquée pour l'année prochaine. Concernant le site de la Nationale d'Elevage, l'exposition et le banquet du samedi soir ainsi que l'Assemblée Générale du dimanche matin auront lieu sur le même site.

Concernant la remise des récompenses habituellement effectuée le samedi soir lors du banquet, elle interviendra, cette année, à l'issue de l'exposition aux environs de 17h sur le podium et sera suivie d'un apéritif.

De plus, la tombola a été modifiée

cette année, de façon à ce que tous les tickets vendus soient gagnants moyennant un montant majoré porté de 2 à 3.

La Présidente propose de reconduire l'usage de la prise en charge des frais d'hébergement et de repas, pour les membres du Comité, à hauteur d'une nuit et de trois repas du samedi midi au dimanche midi.

5 | Nomination examinateur de TAN :

La Présidente rappelle que par décision du Comité du 4 Février 2013, Claude CHAVIGNY avait reçu l'avis favorable pour accéder au cursus d'examineur de TAN. Les assessorats requis ayant été effectués, il convient de se prononcer sur sa nomination définitive.

Vote : pour 15 – contre 0 – abstention 0

6 | Questions diverses

Gérard WOLTERS souhaiterait que Jean-Pierre CHAMBRON, actuellement correspondant des départements de la Dordogne (24) et Lot (46), récupère officiellement le département du Lot et Garonne (47) comme il en a émis le souhait.

Vote : pour 15 – contre 0 – abstention 0

Guy EGLEME demande à connaître les raisons pour lesquelles des chiens classés RACT n'ont pas été retenus pour les sélections du Printemps 2015.

Michel SICRE indique qu'il accepte de répondre même si, en principe, il n'a pas à justifier son choix ni y revenir dessus. Lorsque la sélection a eu lieu en concours ouvert, il a été précisé aux concurrents avant l'épreuve, que le classement seul ne conditionnerait pas la sélection. Il conclut par dire que le choix a été judicieux puisqu'il a permis à l'équipe de France d'être Championne du Monde.

La séance est levée à 22 h 30.

Isabelle GILLES - Secrétaire Générale





PROCÈS VERBAL de la réunion du Comité du Vendredi 15 Mai 2015 par conférence téléphonique

Etaient présents MM. Alain COMMERNAT / Bruno CRETINON / Guy EGLEME / Isabelle GILLES / Sylvie LABAU / Dominique LARRIEU / Henri LOYER / Albert MANGUINE / Olivier MICHEL / Jean-Claude MIGNOT / Michel SICRE / José VARGAS / Gilles VARRAMBIER / Gérard WOLTERS.

Etaient absents/excusés Gérard COL et Jean Marc VIEL.

Secrétaire de séance Isabelle GILLES

La séance est ouverte à 21 h 00.

Rappel de l'ordre du jour :

1 | Allocution de la Présidente

2 | Adoption du PV du 19 Mars 2015

3 | Exposition Nationale d'Elevage 2015 :

- Statistiques des engagements et programme de la journée
- Composition du jury
- Médailles du club

4 | Information Nationale d'Elevage 2016

5 | Assemblée Générale du 17/05/2015 :

- Etat des comptes 2014
- Tarifs cotisations 2016
- Lecteur officiel de dysplasie
- Commissaires aux comptes

6 | IKP 2015

7 | Information calendrier 2ème semestre 2015

8 | Affaire Guy Tempête

9 | Questions diverses

1 | Allocution de la Présidente :

Sylvie LABAU, Présidente, remercie les membres du Comité pour leur présence à cette dernière réunion du Comité dans sa constitution actuelle. Dimanche, à l'issue de l'Assemblée Générale électorale, un nouveau Comité sera composé.

A ce titre, elle souhaite remercier Gilles VARRAMBIER et José VARGAS, qui n'ont pas souhaité se représenter aux prochaines élections, pour leur travail, leur passion et leur dévouement pour le Braque Allemand et le CFBA depuis de nombreuses années.

2 | Adoption du PV du 19 Mars 2015

La Présidente soumet à l'approbation du Comité le Procès-verbal du 19 Mars 2015.

Vote - Pour : 12 - Contre : 1
Abstention : 1

3 | Exposition Nationale d'Elevage 2015 :

Isabelle GILLES indique que 150 chiens sont engagés, 70 mâles et 80 femelles et présente le planning précis des deux journées à venir.

Gilles VARRAMBIER propose la composition du jury suivante après le désistement, en cours de semaine pour raisons familiales, de Jean LASSANDRE :

- Classes Ouverte Mâles, Travail Mâles, Champion Mâles :

Juge Qualifié : Jacques MEDARD

Assesseurs successifs : Marie Aude ROCHEBOEUF et Anne GESLIN

- Classes Intermédiaire Mâles, Jeune Mâles, Puppy Mâles et Vétérans Mâles :

Juge Qualifié : Magali RAFFY

- Classe Ouverte Femelles :

Juge Qualifié : Gilles VARRAMBIER

Assesseurs successifs : José VARGAS et Marie Aude ROCHEBOEUF

- Classes Intermédiaire Femelles, Travail Femelles et Jeune Femelles :

Juge Qualifié : Bruno CRETINON

Juge Stagiaire : Lionel MEUNIER

Assesseur : Anne GESLIN

- Classes Champion Femelles, Vétérans Femelles, Bobby et Puppy Femelles :

Juge Stagiaire : Jean Claude MIGNOT

Bruno VENTO effectuera un jugement parallèle avec 20 chiens pris dans les différentes classes.

Henri LOYER demande pourquoi Jean-Marc VIEL ne fera pas d'assessorat pendant la NE. Gilles VARRAMBIER répond qu'il n'a pas fait de demande cette année. Il y a eu une demande il y a trois ans et une l'année dernière ; Jean-Marc VIEL n'est pas venu à la NE en 2014.

Gilles VARRAMBIER se demande si Jean-Marc VIEL ne devrait pas repasser son examen probatoire avant de pouvoir faire des assessorats en standard suite à son échec aux examens pratiques de

juge de travail. Il demande à ce que ce point soit vérifié auprès de la Centrale Canine.

La Présidente propose de remettre, lors de la remise des récompenses à la suite des jugements de la NE de samedi, la Médaille d'Honneur du CFBA à deux personnes en remerciements de leur investissement pour la race et le CFBA. Elle propose Madame Raymonde LE GLOAN éleveuse sous l'affixe «de Roumagnol» et Madame Magali RAFFY, juge qualifié standard et travail, qui a toujours répondu présente depuis près de 30 ans aux diverses sollicitations du CFBA.

Adopté à l'unanimité pour l'attribution de ces deux médailles.

4 | Information Nationale d'Elevage 2016 :

La Présidente indique aux membres du Comité souhaiter que l'organisation de la Nationale d'Elevage 2016 ait lieu dans la moitié nord de la France et, pourquoi pas, durant les deux prochaines années.

Un correspondant travaille déjà sur ce projet mais rien n'est encore défini. Elle souhaiterait que d'autres projets dans ces régions soient proposés au comité pour étude et validation dans les semaines à venir. Il lui semble important de rééquilibrer la répartition géogra-



phique des lieux d'organisation des futures Expositions Nationales d'Elevage.

5 | Assemblée Générale du 17/05/2015 :

La Présidente donne le déroulé de l'Assemblée Générale du Dimanche 17 Mai 2015 et des opérations électorales.

Etat des Comptes 2014 :

Gérard WOLTERS, Trésorier, fait part des comptes qu'il va présenter à l'A.G.O.

Le bilan est à l'équilibre positif de 774 €, un résultat financier de près de 3990 € compensant un Résultat Brut d'Exploitation négatif de -3210 €

Ce RBE négatif est à imputer principalement à la NE 2014 fortement déficitaire, à la tenue de la réunion physique du Comité de Vitry la Ville du 22 Mars 2014, et pour une moindre part à la légère baisse des recettes des TAN et Fields Trial. Le montant des cotisations est stable par rapport à l'année précédente.

Gérard WOLTERS précise qu'il évoquera à l'AGO la nécessité de provisionner, pour fin 2015 ou 2016, la somme d'environ 3000€ (soit environ 70 à 100 tests) pour la réalisation de l'étude de prévalence de la maladie de Von Willebrand type 2, ainsi qu'une somme à définir pour la tenue de l'AGE nécessaire à la modification des Statuts demandée par la SCC à tous les Clubs de Race.

Tarifs Cotisation 2016 :

Le Comité décide de ne pas proposer d'augmentation des cotisations en 2016 à l'AG.

Gérard WOLTERS demande que la possibilité pour le club de bénéficier de sponsoring soit inscrite dans les nouveaux statuts à venir.

Sylvie LABAU précise qu'il faudra également déterminer le prix des encarts publicitaires qui pourraient paraître dans les publications.

Lecteur Officiel de Dysplasie :

Le Docteur LE FOL est prêt à continuer au tarif de 20 €.

Par sécurité, il pourrait être proposé à l'AG la possibilité d'avoir un deuxième vétérinaire sur la même base tarifaire que le docteur LE FOL.

Gilles VARRAMBIER propose de demander au Docteur JODON, si l'AG est d'accord.

Contrôleurs aux Comptes :

Les Contrôleurs aux comptes ayant souhaité poursuivre leur mission pour le CFBA, il sera proposé à l'AG la reconduction de leurs missions.

La Présidente souhaiterait soumettre

à l'avis du Comité, un point avant les élections du Dimanche 17 Mai 2015.

Suite au décès d'un adhérent, Fortunato VESSELLA le 26 Avril 2015, et dans l'éventualité d'un vote de ce dernier avant son décès effectué par correspondance, Sylvie LABAU demande aux membres du comité de se prononcer sur la prise en compte de son bulletin dans les votes par correspondance, en sachant que la date du scrutin est fixée à la date du 17 Mai 2015. Me CASSOLLA Joëlle, huissier de justice, sera présente lors de la comptabilisation et l'ouverture des enveloppes de vote par correspondance le 17/05.

Vote à bulletin secret :

10 votes pour écarter le vote Mr VESSELLA - 4 votes pour garder le vote de Mr VESSELLA

En conséquence et dans l'éventualité de son vote par correspondance avant son décès, le bulletin de Mr VESSELLA ne sera donc pas inséré dans l'urne.

GUY EGLEME précise qu'il ne fera pas de recours sur ce point-là.

6 | IKP 2015 :

La Présidente rappelle que l'I.K.P. se déroulera les 24, 25 et 26 septembre 2015 en Bavière (ALLEMAGNE) et que l'engagement s'élève à 180 € par chien.

Sylvie LABAU rappelle les conditions de participation à savoir que le chien doit avoir obtenu le TAN et un BICP 1ère catégorie 32/32 et au minimum un Très Bon en Exposition Spéciale de Race ou Nationale d'Elevage. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 08/07/15.

Le comité est d'accord pour que le club prenne à sa charge les frais d'engagement des chiens.

7 | Information calendrier 2ème semestre 2015 :

Sylvie LABAU informe le comité que 2 spéciales, 3 ICVO et 1 BICP sont inscrits au calendrier de la CUNCA, à savoir :

- Spéciale FTGT 17/10/15 à Onesse (40)
- ICVO FTGT 24/10/15 à Onesse (40)
- ICVO FTGS 30/11/15 à Berrien (29)
- ICVO FTGS 17, 18 et 19/12/15 à Bormes les Mimosas (83)
- Spéciale FTGS 21 et 22/12/15 à Cadouin (24)
- BICP CACIT 04/10/15 à Avrecourt (52)

Gilles VARRAMBIER se propose d'organiser en 2016 un BICP en Dombes fin octobre, début novembre sur un site où a déjà eu lieu une finale de BICP.

Dominique LARRIEU propose de s'occuper de l'organisation d'une Spéciale

en Gibier Naturel en Septembre 2016 à Audinghen (62).

8 | Affaire Guy TEMPÊTE :

Sylvie LABAU indique avoir été saisie par Guy TEMPÊTE, juge de travail, par mail en date du 20 Avril 2015, d'une demande de défraiement de 92 €, datant d'Octobre 2013, pour laquelle la justification n'a pas été prouvée (cf. les échanges entre le CFBA, la CUNCA et cette personne). L'affaire a été réglée en Août 2014 et le dossier clôturé.

Le Comité, étonné de devoir se prononcer à nouveau sur ce point, statue sur la demande de ce juge.

Vote à bulletin secret :

Vote pour le défraiement : 2 voix / Vote contre le défraiement : 12 voix

Par conséquent, il ne sera pas donné une suite favorable à la demande de défraiement de Mr Guy TEMPÊTE.

9 | Questions diverses :

La Présidente fait part d'un appel téléphonique qu'elle a reçu d'Armando GONCALVES lui demandant de revenir sur sa situation de l'automne 2014. Elle rappelle que Mr GONCALVES a été sanctionné par la Société Centrale Canine en lui interdisant de présenter des chiens en field trial. A l'automne 2014, cette personne ne pouvait toujours pas conduire de chien pour les sélections et présélections. La chienne, qui devait être conduite par Mr GONCALVES, a été confiée, par son propriétaire, à Gilles CARBILLET qui participait aux sélections et présélections de l'automne 2014.

Gilles VARRAMBIER fait un point, au terme de ses fonctions au comité, sur la Commission Standard dont il assurait jusqu'à ce jour la Présidence. Il souhaite que les membres du comité connaissent l'état dans lequel il a trouvé cette commission à sa prise de fonction en 2012 et l'état dans lequel il la cède à la fin de son mandat.

Il remet le dossier complet de la Commission Standard, accompagné du dossier de l'examen probatoire de juge du club, à la Présidente qui les transmettra au prochain Président de la Commission Standard.

Il précise également qu'il souhaiterait que son article paru dans la revue 103 intitulé « Alerte au standard » soit transmis aux experts confirmateurs et aux juges y compris ceux n'étant pas membres du club.

La séance est levée à 23 h 34.

Isabelle GILLES - Secrétaire Générale



Club Français du Braque Allemand¹

Association agréée par le Ministère de l'Agriculture et affiliée à la Société Centrale Canine

PROCES VERBAL DE L'ELECTION STATUTAIRE PARTIELLE DU COMITE

Dimanche 17 Mai 2015 à Gujan-Mestras (33)

Le **Dimanche 17 Mai 2015** à ...9....heures30....minutes, **Sylvie LABAU**, Présidente du C.F.B.A, a déclaré ouvert le bureau de vote auprès duquel se sont rendus les membres de l'association présents, à jour de cotisation et adhérent depuis au moins 6 mois à la date de l'élection.

Huit postes au sein du Comité sont à pourvoir. Un appel à candidature a été lancé le 19 Février 2015, et les candidats ont été invités à postuler par courrier en LR avec AR au domicile du Président de la Commission Electorale avant le 20 Mars 2015 (cachet de la Poste faisant foi).

Dix candidats ont déposé leur candidature : **MM. BONNIN Jean-Claude – CLEMENTE Michel – COMMERGNAT Alain (sortant) – CRETINON Bruno (sortant) – D'ANGELO Fabienne – EGLEME Guy (sortant) – MARTEL Jean-Jacques – SICRE Michel (sortant) – VOLLETTE Lydie – WOLTERS Gérard (sortant).**

Dès l'ouverture du bureau de vote, la Présidente a procédé à la désignation de **...6... scrutateurs volontaires** membres et électeurs du CFBA : **MM MANGUINE Christine – CHAMBON Jean Pierre – GANDOLFO Jean-Pierre – GIRAUDEAU Jacques – VARGAS José – VENTO Bruno** et les **trois membres du Comité, GILLES Isabelle, MANGUINE Albert et MIGNOT Jean-Claude**, ont effectué les opérations de dépouillement et veillé au bon déroulement de l'élection ainsi qu'à l'annotation, sur la feuille de pointage, des voix obtenues par chaque candidat, ainsi que les bulletins nuls et vides.

Maître CASSOLLA Joëlle, Huissier de Justice à Belin Beliet (33), mandatée pour réceptionner les votes par correspondance, a remis au Comité et devant l'Assemblée Générale, les enveloppes de vote réceptionnées par correspondance.

Les membres de l'association présents qui n'avaient pas voté auparavant par correspondance, ont été appelés à se rendre à l'urne pour voter.

A ...10...heures...30...minutes, la Présidente clôt les opérations de vote et demande au **Président du bureau de vote Albert MANGUINE**, accompagné de ses membres et des scrutateurs, de se retirer pour procéder aux opérations de dépouillement.

Le Président du bureau de vote a ainsi procédé à l'**émargement des votes par correspondance** sur la liste électorale, annexée au présent procès-verbal, et a inséré les enveloppes de ces votes dans l'urne.

Le nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne est de312....., équivalent à celui des émargements comptabilisés sur la liste électorale.

Les opérations de dépouillement ont débuté et le pointage des voix obtenues par les candidats effectué.



Le bureau de vote, après avoir procédé au dépouillement en présence des scrutateurs et annoncé les voix obtenues par chaque candidat, donne les résultats des votes suivants :

Nombre d'électeurs inscrits	546....
Nombre de votants	312....
SUFFRAGES OBTENUS	
BONNIN Jean-Claude	252....
CLEMENTE Michel	108....
COMMERGNAT Alain	270....
CRETINON Bruno	264....
D'ANGELO Fabienne	158....
EGLEME Guy	116....
MARTEL Jean-Jacques	227....
SICRE Michel	250....
VOLLETTE Lydie	214....
WOLTERS Gérard	270....
NULS	7....
VIDES	1....

Les candidats suivants : Alain COMMERGNAT – Gérard WOLTERS – Bruno CRETINON – Jean-Claude BONNIN – Michel SICRE – Jean-Jacques MARTEL – Lydie VOLLETTE – Fabienne D'ANGELO ayant obtenu le plus grand nombre de voix, sont élus membres du Comité du Club Français du Braque Allemand à compter de ce jour.

Les bulletins blancs, les bulletins sans désignation suffisante, les bulletins portant des noms autres que ceux des candidats et les enveloppes sans bulletin sont annexés au présent procès-verbal.

Observations :

.....

.....

.....

NEANT

.....

.....

.....

.....

.....

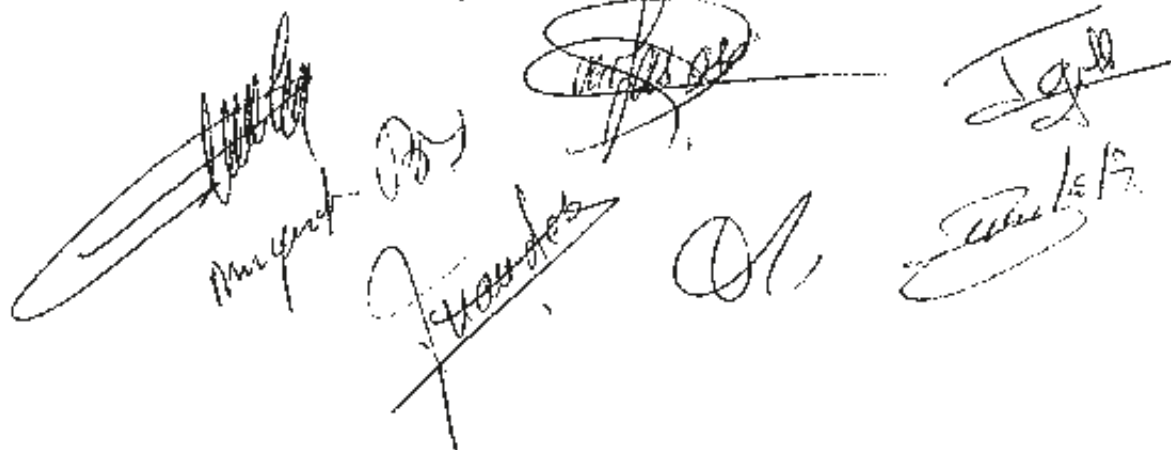
Le Président du bureau de vote, clôt les opérations de dépouillement à 13 heures 50 minutes et le résultat des élections a été annoncé publiquement aux adhérents présents.

Un exemplaire du présent Procès-verbal, signé par l'ensemble du bureau de vote, sera adressé à la S.C.C. et diffusé sur le site Internet du CFBA.

Le Président du bureau de vote,



Les membres et les scrutateurs,



A l'issue de l'élection des membres du comité,
s'est tenue l'élection à la présidence

Candidat : Sylvie Labau, élue à l'unanimité des suffrages (14 voix)



PROCÈS VERBAL de la réunion du Comité du Dimanche 17 Mai 2015 à Gujan-Mestras (33)

Etaient présents MM. Fabienne D'ANGELO / Isabelle GILLES / Sylvie LABAU / Dominique LARRIEU / Jean-Claude BONNIN / Alain COMMERGNAT / Bruno CRETINON / Henri LOYER / Albert MANGUINE / Olivier MICHEL / Jean-Claude MIGNOT / Michel SICRE / Gérard WOLTERS.

Etaient absents/excusés Jean-Jacques MARTEL / Jean-Marc VIEL / Lydie VOLLETTE.

Secrétaire de séance Isabelle GILLES

La séance est ouverte à 15 h 45.

Rappel de l'ordre du jour :

1 | Election du Bureau du Comité

2 | Désignation des Présidents des Commissions

Les membres du Comité présents ayant souhaité élire le bureau et procéder à la désignation des Présidents des Commissions du CFBA, en suivant l'élection de la Présidente, une réunion du comité est immédiatement mise en place.

1 | Election du Bureau du Comité :

Sylvie LABAU, Présidente, rappelle les différents postes présents au sein du bureau, et procède à l'appel à candidature.

> 1^{er} Vice-président :

Candidat unique : Bruno CRETINON

Candidat	Suffrages
Bruno CRETINON	13

Bruno CRETINON est élu 1^{er} Vice-président.

> 2^{ème} Vice-président :

Candidats : Dominique LARRIEU et Michel SICRE

Candidats	POUR
Dominique LARRIEU	8
Michel SICRE	5

Dominique LARRIEU est élue 2^{ème} Vice-présidente.

> Secrétaire Général :

Candidat unique : Isabelle GILLES

Candidat	POUR
Isabelle GILLES	13

Isabelle GILLES est élue Secrétaire Générale.

> Secrétaire Général Adjoint :

Candidat unique : Alain COMMERGNAT

Candidat	POUR
Alain COMMERGNAT	13

Alain COMMERGNAT est élu Secrétaire Général Adjoint.

> Trésorier :

Candidat unique : Gérard WOLTERS

Candidat	POUR
Gérard WOLTERS	13

Gérard WOLTERS est élu Trésorier.

> Trésorier Adjoint :

Candidat unique : Albert MANGUINE

Candidat	POUR
Albert MANGUINE	13

Albert MANGUINE est élu Trésorier Adjoint.

La Présidente donne la composition du bureau du Comité du C.F.B.A. au 17 Mai 2015.

• Présidente : **Sylvie LABAU**

1^{er} Vice-président : **Bruno CRETINON**

2^{ème} Vice-président : **Dominique LARRIEU**

Secrétaire Générale : **Isabelle GILLES**

Secrétaire Général Adjoint : **Alain COMMERGNAT**

Trésorier : **Gérard WOLTERS**

Trésorier Adjoint : **Albert MANGUINE**

2 | Désignation des Présidents des Commissions :

Sylvie LABAU indique que seuls les Pré-

sidents des Commissions sont désignés lors de ce Comité, quant aux membres de ces Commissions, ceux-ci seront désignés lors de la prochaine réunion de Comité programmée le Vendredi 29 Mai 2015 à 20 h 30 par conférence téléphonique.

La Présidente propose aux membres du Comité de positionner, en tant que Présidents des Commissions Standard et Travail, les deux juges qualifiés dans ces disciplines élus au Comité, à savoir : Bruno CRETINON et Michel SICRE.

Désignation des Présidents des Commissions :

• Commission Standard Président :

Bruno CRETINON

• Commission Travail Président :

Michel SICRE

• Commission Elevage Président :

Jean-Claude MIGNOT

• Commission Juridique Présidente :

Dominique LARRIEU

• Commission Qualité-Santé Président :

Gérard WOLTERS

• Commission Communication Présidente : **Sylvie LABAU**

A l'unanimité des membres présents du Comité, les désignations ci-dessus sont validées.

La séance est levée à 16 h 20.

Isabelle GILLES - Secrétaire Générale



PROCÈS VERBAL de la réunion du Comité du Vendredi 29 Mai 2015 par conférence téléphonique

Étaient présents MM. Jean-Claude BONNIN / Alain COMMERNAT / Bruno CRETINON / Fabienne D'ANGELO / Isabelle GILLES / Sylvie LABAU / Henri LOYER / Albert MANGUINE / Jean-Jacques MARTEL / Michel SICRE / Lydie VOLLETTE / Gérard WOLTERS.

Étaient absents/excusés Dominique LARRIEU / Jean-Claude MIGNOT / Olivier MICHEL - **Absent** : Jean-Marc VIEL.

Secrétaire de séance Isabelle GILLES

La séance est ouverte à 20 h 35.

Rappel de l'ordre du jour :

- 1 | Communication de la Présidente
- 2 | Approbation du PV du 17/05/15 relatif à l'élection des membres du bureau et des Présidents des Commissions
- 3 | Proposition de répartition et désignation des membres du Comité dans les diverses Commissions et Groupes de Travail
- 4 | Fonctionnement des commissions et perspectives de travail
- 5 | Trésorerie – présentation de la balance du 01/01/15 au 31/05/15
- 6 | Annuaire d'élevage 2015
- 7 | Championnat de France Dijon 2015
- 8 | Information Nationale d'Elevage 2016
- 9 | Questions diverses

Sylvie LABAU, Présidente, remercie les membres du Comité pour leur présence à cette réunion.

1 | Communications de la Présidente :

La Présidente félicite les nouveaux élus et souhaite un comité unifié et apaisé pour le bon fonctionnement du club et pour nos braques allemands.

Elle souhaite faire un point sur la Nationale d'Élevage 2015 de Gujan-Mestras (33) en mentionnant un bilan de l'organisation globalement positif et un nombre de chiens important.

Sylvie LABAU évoque le mail de Jean-Marc VIEL reçu le 26 mai dernier et largement diffusé par l'intéressé au-delà des membres du comité informant de sa démission de son poste au sein du comité.

A ce jour la Présidente n'a pas encore reçu son courrier de démission en recommandé avec accusé de réception comme le stipule l'article n°6 du Règlement Intérieur qui lui-même fait référence à l'article n° 8 des Statuts. Cette démission ne pourra donc être effective qu'à réception de ce courrier.

2 | Approbation du PV du 17 Mai 2015 relatif à l'élection des membres du bureau et des Présidents des Commissions :

Vote - Pour : 12 - Contre : 1

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

3 | Proposition de répartition et désignation des membres du Comité dans les diverses Commissions et Groupes de Travail :

La Présidente avait préalablement à cette réunion proposé aux membres du Comité de remplir un questionnaire demandant à chacun d'entre eux dans quelles Commissions ou Groupes de Travail ils souhaiteraient travailler. Un tableau récapitulatif est présenté (cf annexe) reprenant l'ensemble des réponses données pour avis du Comité et validation.

Après discussion et explications sur le rôle des diverses Commissions et Groupes de Travail, le tableau présenté par Sylvie LABAU est validé par tous les membres présents.

Elle précise que rien n'est cependant figé et que les personnes pourront évoluer au sein de ces commissions.

4 | Fonctionnement des Commissions et perspectives de travail :

Sylvie LABAU rappelle aux membres du Comité qu'elle souhaite le respect de la confidentialité des sujets abordés en réunion jusqu'à l'approbation du PV.

Ensuite, la Présidente demande aux membres du Comité d'être vigilants dans leurs envois de mails qui peuvent nécessiter une certaine confidentialité tout comme l'utilisation du papier à entête du CFBA qui est soumis à son autorisation.

Elle rappelle que les Commissions étudient les sujets de leur compétence qui sont ensuite présentés au Comité qui reste seul décisionnaire.

Elle précise que les Commissions Travail et Standard doivent se réunir très rapidement afin de traiter des sujets urgents en cours comme la Présélection pour les Championnats du Monde de Gibier Tiré et les Expositions Spéciales de Race 2016.

La Présidente propose de prévoir une réunion de comité bimestrielle par conférence téléphonique et deux réu-



nions physiques maximum par an qui seraient groupées à des manifestations importantes du club.

Gérard WOLTERS souhaite que la notion de sponsoring soit intégrée dans les nouveaux statuts.

Il serait important selon l'ensemble des membres présents que le club ait pour partenaire une marque d'aliments pour chiens.

Jean Jacques MARTEL précise qu'il faut se poser la question de ce que le club représente en termes de marketing et ce qu'il peut offrir aux partenaires potentiels.

5 | Trésorerie – présentation de la balance du 01.01.2015 au 31.05.2015 :

Gérard WOLTERS, trésorier, présente aux membres du comité la balance provisoire au 29 mai 2015, avant Reports à Nouveau et Clôture des comptes, qui affiche un excédent de 2471 € ainsi que les premiers chiffres de la Nationale d'Elevage de Gujan Mestras.

Il indique ensuite les grosses échéances de trésorerie de la deuxième moitié de l'exercice : publications, AGE et Labogena. Il prévoit une trésorerie suffisante pour assumer les frais de publication de l'Annuaire d'Elevage à venir fin Juin courant Juillet, surtout si les cotisations rentrent au rythme des années précédentes.

Il rappelle qu'il sera nécessaire, comme indiqué à l'AGO, de dégager sur les réserves une provision exceptionnelle pour la tenue éventuelle de l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui nous est imposée par la réécriture des statuts demandée à tous les Clubs de Race d'ici la fin d'année.

Il précise qu'il est possible que le CFBA, proposant d'abord une vue d'ensemble des modifications prévues à ses adhérents qui se prononceront sur le sujet, et donc ne reprendra pas forcément le texte initial des Statuts Type proposé par la SCC, mais intégrera les vœux des adhérents dans ses Statuts. Ce processus prendra peut-être du temps, reportant l'AGE en conséquence.

La Provision Exceptionnelle faite, elle pourra bien sûr être reportée en Report

à Nouveau sur l'exercice suivant si l'AGE n'avait lieu qu'en 2016.

Enfin, il prévoit aussi une provision qu'on pourrait qualifier de Provision pour « Investissement Génétique », destinée à couvrir les frais d'analyse liés à l'Etude de prévalence de la Maladie de Von Willebrand type 2, présentée à l'Assemblée Générale Ordinaire à Gujan-Mestras, mais sans pouvoir encore préciser quand cette action pourra avoir lieu, vers fin 2015 ou sur 2016.

Lors de la discussion qui suit cette présentation, se pose la question de l'affectation de certaines dépenses de la Nationale d'Elevage qui ne sont pas totalement en relation avec elle, comme celle des tonnelles pliantes, faites pour la Nationale mais qui serviront pour d'autres événements, l'affectation des nuitées des membres du comité de Vendredi soir qui sont liées à la réunion de comité précédant l'AGO et les élections, et sont donc plus à affecter au poste 625000 Frais du Comité. À l'inverse, la mise des frais de coupes et récompenses de la Nationale dans le compte d'ensemble 625110 Coupes et Récompenses se justifie moins que leur intégration au poste 625200 Frais de Nationale d'Elevage. Les membres du comité donnent leur accord au trésorier pour faire ces modifications.

6 | Annuaire d'Elevage 2015 :

L'Annuaire d'Elevage est en cours de préparation, et devrait paraître d'ici fin juillet.

Henri LOYER demande que la date de naissance des chiens étrangers paraisse dans le futur annuaire.

Sylvie LABAU souhaiterait un renouvellement des photos des chiens présentés, afin d'alimenter la banque de données du club avec des clichés en haute résolution. Une annonce en ce sens devrait paraître sur le site et les publications papier.

7 | Championnat de France Dijon 2015 :

L'exposition de Championnat aura lieu le week-end des 06 et 07 Juin 2015.

Henri LOYER, correspondant du secteur,

sera présent et animera le stand du CFBA le samedi et le dimanche.

Il sera accompagné de José Vargas, Olivier Michel et Jean Gilbert Bonhomme.

8 | Information Nationale d'Elevage 2016 :

La Présidente renouvelle son souhait d'organiser la Nationale d'Elevage 2016 dans la moitié nord de la France.

Isabelle GILLES précise que les départements au nord de Paris regroupent un grand nombre d'adhérents. Organiser ce type de manifestation dans une région à fort effectif d'amateurs de Braque Allemand serait également une reconnaissance du club envers ces personnes.

Un adhérent du département du Nord a contacté Sylvie LABAU pour lui soumettre un projet intéressant. L'accord de la structure d'accueil sera donné fin Juin.

Un correspondant d'Ile de France travaille également sur un projet d'organisation de NE.

Ils seront présentés prochainement au Comité pour étude et validation de l'un d'entre eux.

9 | Questions diverses :

La Présidente informe le comité qu'elle a reçu un courrier de demande d'organisation d'un TAN en région Bretagne de la part de Marie José SERIS, adhérente mais non correspondante du CFBA. Elle précise que le responsable de Région, James HASLE, lui a fait part d'une candidature pour le poste de correspondant en Bretagne.

Le Comité, à l'unanimité, souhaite que le TAN de Bretagne soit organisé conjointement par les deux adhérentes qui ont candidaté au poste de correspondante.

Par mail des 2 et 3 Juin 2015, ces deux correspondantes ont souhaité annuler l'organisation de ce TAN.

La séance est levée à 23 h 10.

Isabelle GILLES - Secrétaire Générale



PROCÈS VERBAL de la réunion du Comité du Lundi 22 Juin 2015 par conférence téléphonique

Étaient présents MM. Jean-Claude BONNIN / Alain COMMERGNAT / Bruno CRETINON / Fabienne D'ANGELO / Isabelle GILLES / Sylvie LABAU / Dominique LARRIEU / Albert MANGUINE / Jean-Jacques MARTEL / Jean-Claude MIGNOT / Michel SICRE / Lydie VOLLETTE / Gérard WOLTERS.

Étaient absents/excusés Henri LOYER / Olivier MICHEL - **Absent** : Jean-Marc VIEL.

Secrétaire de séance Isabelle GILLES

La séance est ouverte à 21 h 07.

Rappel de l'ordre du jour :

1 | Communication de la Présidente

2 | Approbation du PV du 15/05/15 (ancien Comité)

3 | Proposition et adoption du « QUI FAIT QUOI »

4 | Proposition de transfert des Comptes du CFBA de la Caisse Locale du Crédit Agricole de Béziers vers Plaisance du Touch (domicile Présidente)

5 | Rapport Commission Standard

6 | Rapport Commission Travail

7 | Projet d'un Livre d'Elevage Numérique

8 | Questions diverses

Sylvie LABAU, Présidente, remercie les membres du Comité pour leur présence à cette réunion.

1 | Communications de la Présidente :

Sylvie LABAU remercie Henri LOYER pour sa présence et sa tenue du stand du CFBA lors du dernier Championnat de France à Dijon les 6 et 7 Juin derniers. Il était accompagné de Jean Gilbert BONHOMME, Bruno CRETINON, Olivier MICHEL et José VARGAS qu'elle remercie également pour leur présence à cette manifestation.

La Présidente demande aux membres du Comité si certains d'entre eux ont eu des échos du Game Fair.

Alain COMMERGNAT dit s'y être rendu le dimanche et déplore le manque de signalétique du CFBA, l'absence du kakémono du club, des plaquettes publicitaires, des articles de la Boutique et seuls deux Braques Allemands étaient présents sur le stand. Pour 2016, la représentativité du club devra être plus conséquente au sein de cette manifestation d'importance. Les correspondants du secteur devront être mieux accompagnés et aidés.

Sylvie LABAU évoque le courrier du 11/06/15 reçu du Président de la Centrale Canine sollicitant l'envoi du Procès-

Verbal de l'Assemblée Générale 2015 du CFBA pour que la Commission des Litiges, qui s'était réunie le 14 Avril dernier, puisse se prononcer.

La Présidente indique qu'elle va contacter, dans les tous prochains jours, le Président Eymard-Dauphin afin de s'entretenir avec lui sur ce sujet.

2 | Approbation du PV du 15 Mai 2015 (ancien Comité) :

Vote -pour 13 – contre 0 – abstention 0
Adopté à l'unanimité

3 | Proposition et adoption du « QUI FAIT QUOI » :

La Présidente souhaitant impliquer chaque membre du Comité dans les missions qui sont dévolues à notre club, présente un projet de « Qui Fait Quoi » qui sera diffusé sur le site internet et les publications.

Elle souhaite également que les adhérents aient une meilleure visibilité sur les missions de chacun des membres du Comité.

Le Comité donne son accord pour que sa diffusion soit faite rapidement sur le site internet et le prochain Annuaire d'Elevage.

4 | Proposition de transfert des comptes du CFBA de la Caisse Locale du Crédit

Agricole de Béziers vers celle de Plaisance du Touch :

Pour des raisons évidentes de commodité et de gestion, il est proposé de transférer les comptes du club de la Caisse Locale de Béziers à Plaisance du Touch (lieu de domicile de la Présidente).

Le Comité donne son accord à l'unanimité.

5 | Rapport de la Commission Standard :

Bruno CRETINON donne lecture du compte rendu de la Commission Standard qui s'est tenue le 8 Juin 2015.

• **Organisation de la Commission** : Pour 2015, Alain COMMERGNAT poursuit la saisie des résultats des expositions et le calcul de la Régularité Standard. Il travaillera en doublon avec Fabienne D'ANGELO.

• **Les Expositions Spéciales de Race 2016** :

Il a été suggéré pour 2016 de maintenir une spéciale dans le Sud-Ouest à Marmande (47) au lieu de Bordeaux (33). A la demande du correspondant local, la Spéciale de Tarbes (65) est maintenue. En outre, le choix des juges a été fait en fonction de la distance et de la redondance de leur présence à la même exposition depuis plusieurs années.



Enfin, le Comité souhaite évoquer lors d'une de ses prochaines réunions, la mise en place d'une Régionale d'Élevage dans le cadre du Game Fair 2016.

• **Les nouveaux titres de Champion Standard :**

La Commission Standard, après analyse du nouveau règlement établi par la Centrale Canine sur les nouveaux titres de Champions d'Exposition, pense que la participation aux Expositions Nationales devrait susciter plus d'intérêt.

Le rapport de la Commission Standard est approuvé à l'unanimité

6 | Rapport Commission Travail :

Michel SICRE fait lecture du rapport de la Commission Travail qui s'est tenue le 2 Juin 2015.

Le Championnat du Monde des Continentaux de l'Automne 2015 se déroulera à Nis (Serbie) du 23 au 26 Octobre 2015. La Coupe de la Méditerranée, quant à elle, s'y tiendra les 21 et 22 Octobre 2015.

La sélection des Continentaux devant se faire à Polminhac les 22 et 23 Septembre 2015 pour les Continentaux et les Britanniques, la Commission Travail propose que la pré-sélection des Braques Allemands se fasse le 17 Septembre 2015 à SAINT FRONT (43), 1er jour de concours des Britanniques.

Michel SICRE propose Jean Jacques SANCHEZ, juge qualifié et formateur, pour effectuer cette pré-sélection.

Conditions de participation aux pré-sélections : 1 CAC ou 1 RCAC en couple OUVERT ou ICVO en 2013 ou 2014.

- Suite à la question posée par un adhérent souhaitant que l'Oscar du Style soit remis lors d'une Spéciale de Gibier Tiré, il est indiqué que, conformément au règlement de cette épreuve, l'Oscar du Style n'est remis qu'en épreuve de Printemps uniquement. Il sera décerné lors des prochaines épreuves de printemps 2016.

- Dans l'attente de la mise en place du nouveau correspondant pour la région Bretagne, il n'y aura pas de TAN organisé par le CFBA cette année dans ce secteur.

Le rapport de la Commission Travail est approuvé à l'unanimité.

7 | Projet de Base de Données des Pedigrees pour le Braque Allemand :

Albert MANGUINE présente au Comité cet outil très performant, mis en place avec l'aide de passionnés de Setters Anglais, qui l'utilisent depuis 7 ans. Il demande l'aval du Comité pour poursuivre la saisie des chiens dans cette base de données.

Dominique LARRIEU expose la partie juridique préconisant la rédaction d'une convention avec l'hébergeur.

Cette base de données sera mise en ligne et présentée dans le prochain Annuaire d'Élevage à paraître prochainement.

nement.

Le Comité donne son accord pour la mise en place et l'exploitation de cette Base de Données des Braques Allemands.

8 | Questions diverses:

La Présidente évoque la question posée par le correspondant, Jacques GIRAudeau, concernant les dates de paiement de la cotisation annuelle et leur incidence sur le prix de l'adhésion. Il souhaiterait que le montant de l'adhésion soit proratisé en fonction de la date de l'adhésion.

Le Comité rappelle que la cotisation est exigible dans le courant du premier trimestre et valable pour une année civile du 1er janvier au 31 décembre. Les statuts (anciens ou en projet de la SCC) ne prévoient pas cette disposition.

Il est également émis l'idée de proposer un tarif dégressif pour un même propriétaire engageant plusieurs chiens au TAN. Les tarifs pourraient être les suivants : 1er chien 25€, 2ème chien 20€, 3ème chien 15€.

Ce projet retenant l'attention du Comité, sera rediscuté ultérieurement.

Madame SERIS doit être avertie que le problème de dentition de son chien compromet sa réussite aux épreuves d'IKP en octobre prochain.

La séance est levée à 23 h 30.

Isabelle GILLES - Secrétaire Générale





PROCÈS VERBAL de la réunion du Comité du Mardi 07 juillet 2015 par conférence téléphonique

Étaient présents MM. Jean Claude BONNIN / Alain COMMERGNAT / Bruno CRETINON / Fabienne D'ANGELO / Isabelle GILLES / Sylvie LABAU / Dominique LARRIEU / Albert MANGUINE / Jean Jacques MARTEL / Olivier MICHEL / Jean Claude MIGNOT / Michel SICRE / Lydie VOLLETTE / Gérard WOLTERS.

Étaient absents/excusés Henri LOYER - **Non excusés** Jean Marc VIEL.

Secrétaire de séance Isabelle GILLES

La séance est ouverte à 21 h 12.

Rappel de l'ordre du jour :

1 | Inscription d'un chien à l'IKP 2015

2 | Approbation de la mise en ligne de la base de données des pédigrées et résultats

Sylvie LABAU, Présidente, remercie les membres du Comité de s'être connectés en urgence à cette réunion.

1 | Inscription d'un chien à l'IKP 2015 :

La Présidente donne l'historique de la situation et des faits qui ont amené le comité à se réunir ce jour.

Sylvie LABAU rappelle que Roger AEBERHARD est chargé de collecter les inscriptions des chiens français, pour le compte du CFBA, pour l'épreuve de l'IKP qui se déroulera du 24 au 26 Septembre prochain en Allemagne.

Roger AEBERHARD a reçu 4 inscriptions à l'IKP dont celle d'Idem du Nid aux Nobles appartenant à Marie José SERIS. A la lecture des documents fournis par la propriétaire, il s'avère que le chien présente une absence de deux prémolaires.

Roger AEBERHARD contacte la propriétaire pour lui expliquer que cette épreuve allemande, très sélective notamment au niveau du standard, n'accepte aucun défaut morphologique.

La propriétaire, n'ayant pas souhaité retirer l'inscription de son chien, Roger AEBERHARD s'est vu dans l'obligation d'en informer la Présidente qui a immédiatement saisi le Président de la Commission Travail.

Cette commission, réunie le 25 Juin 2015, a décidé, par la voie de son Président, d'adresser un courrier à Madame SERIS l'informant que bien que possédant, selon elle, un certificat vétérinaire, ce dernier pouvait ne pas être pris en compte par les juges allemands de standard, éliminant ainsi tout espoir d'obtenir un classement honorable pour son chien.

Enfin, il lui est indiqué que le club ne peut prendre en considération sa demande d'inscription à l'IKP.

Suite à ce courrier, Madame SERIS a contacté par téléphone Michel SICRE, Président de la Commission Travail, pour l'informer qu'elle avait en sa possession des documents prouvant que le chien a déjà été classé à plusieurs reprises à l'Excellent malgré l'absence de ses 2 PM cassées lors d'un accident consécutif à un vol.

Michel SICRE lui demande alors de lui fournir l'ensemble de ces éléments.

La propriétaire d'IDEM lui adresse les éléments suivants :

- Un certificat vétérinaire non daté mentionnant avoir reçu à la consultation vaccinale des 3 mois le chien IDEM et avoir constaté « une dentition conforme avec présence des deux PM4 inférieures ». Précisons, qu'il s'agissait alors à l'âge de 3 mois d'une dentition lactéale et que ce document ne peut en aucun cas attester de la dentition définitive du chien.

- 3 feuillets de différents jugements d'exposition mentionnant le chien à l'Excellent.
- un courrier sur papier libre de Jean Pierre CASTANET, Juge Qualifié SCC, disant avoir jugé le chien Très Prometteur, le 07 décembre 2013, à l'exposition de Rouen avec une denture inférieure et supérieure complète.

- un courrier à l'en-tête du CFBA rédigé par Bruno CRETINON, 1er Vice-Président et Juge de Standard, précisant avoir jugé IDEM normalement à la NE de Super Besse en 2014 malgré l'absence des deux dents et sur présentation de divers documents dont une attestation vétérinaire.

Cependant, aucune radiographie, ni aucun certificat vétérinaire ayant constaté l'accident ne sont fournis.

La situation s'envenimant alors à travers plusieurs échanges téléphoniques entre Madame SERIS s'entêtant à vouloir maintenir l'inscription de son chien à l'IKP et certains membres du Comité, la Présidente a souhaité réunir le Comité en urgence pour statuer sur la décision à prendre concernant l'inscription de ce chien à l'IKP.

Suite à l'énoncé des faits chacun peut alors s'exprimer sur le sujet et les échanges sont nourris.

Bruno CRETINON propose que le CFBA demande à nouveau à Madame SERIS de fournir un dossier complet relatif à ce chien comprenant impérativement les radiographies et les certificats vétérinaires ayant constaté l'accident. L'ensemble des membres présents est d'accord sur ce point.

Concernant l'inscription d'IDEM à l'IKP, la Présidente demande un vote des membres du Comité.

Vote : Pour : 11 Voix Contre : 2 Voix
Abstention : 1 Voix - Adopté à la majorité

Il est très important de préciser que le Comité est unanime pour dire qu'en l'état actuel du dossier très incomplet, il n'est pas souhaitable que ce chien participe à cette épreuve.

Cependant, le Comité, ne pouvant pas s'opposer à la réglementation en vigueur en matière de participation aux épreuves, décide, à la majorité, de voter pour l'inscription d'Idem du Nid aux Nobles aux épreuves d'IKP 2015.

Le Comité se réserve le droit, à l'issue de l'IKP, de demander à Madame SERIS la fourniture de l'entier dossier relatif à ce chien.

2 | Approbation de la mise en ligne de la base de données généalogique et résultats:

Le Comité a souhaité qu'un nouvel outil soit mis à la disposition des amateurs de Braques Allemands pour leur permettre de retrouver l'ensemble des lignées de la race et les résultats obtenus par les chiens présents dans la base. Albert et Christine MANGUINE ont largement contribué à la mise en place de cet outil d'élevage.

Une mise en ligne en version d'essai a été effectuée le 2 juillet 2015 et rencontre déjà un grand succès auprès des internautes français et étrangers amateurs de Braques Allemands.

A ce jour, 15000 chiens font déjà partie de cette base de données et environ 800 affixes différents sont répertoriés.

L'ensemble des membres du Comité félicite Albert MANGUINE pour son énorme investissement dans cette tâche et la qualité du travail accompli qui donnent maintenant au CFBA la possibilité de se doter d'un outil moderne et très performant à la portée de tous.

Il convient désormais d'officialiser cet outil d'élevage et d'entériner le principe de diffusion de cette base de données.

Vote : pour 14 – contre 0 – abstention 0
Adopté à l'unanimité

Une convention devrait être signée prochainement avec l'hébergeur (setteranglais.fr). **La séance est levée à 22h26**

Isabelle GILLES - Secrétaire Générale



PROCÈS VERBAL de la réunion du Comité du Mardi 13 Octobre 2015 par conférence téléphonique

Étaient présents MM. Jean Claude BONNIN / Alain COMMERGNAT / Bruno CRETINON / Fabienne D'ANGELO / Isabelle GILLES / Sylvie LABAU / Albert MANGUINE / Jean Jacques MARTEL / Olivier MICHEL / Jean Claude MIGNOT / Michel SICRE / Lydie VOLLETTE / Gérard WOLTERS.

Étaient absents/excusés Dominique LARRIEU - Henri LOYER - **Non excusés** Jean Marc VIEL.

Secrétaire de séance Isabelle GILLES

La séance est ouverte à 21 h 09.

Rappel de l'ordre du jour :

1 | Communication de la Présidente

2 | Rapport Commission Standard

3 | Nationale d'Elevage 2016

4 | Affaire SERIS

5 | Bulletin 104 / Livret d'Elevage 2015

6 | Sponsoring

7 | Questions diverses

Sylvie LABAU, Présidente, remercie les membres du Comité de s'être connectés à cette réunion.

1 | Communication de la Présidente :

La Présidente souhaite traiter, en premier lieu, de la situation de Jean-Marc VIEL. Par mail du 26/05/2015, Jean Marc VIEL a fait part au Comité de sa démission en tant que membre de ce dernier et en tant qu'adhérent au club. Pour être recevable, une démission doit être formalisée par courrier recommandé avec accusé de réception. A ce jour, la Présidente n'a reçu aucun courrier. Conformément à l'article 11 des Statuts du CFBA et au constat que Jean-Marc VIEL n'a fourni aucune excuse aux trois séances de Comité consécutives auxquelles il a été convoqué (29/05/15, 07/07/15 et 13/10/15), celui-ci est considéré comme démissionnaire.

La Présidente demande aux membres du Comité de prendre acte de la démission de Jean Marc VIEL.

Le Comité prend acte de cette situation et entérine sa démission.

Sylvie LABAU informe le Comité d'une ordonnance parue le 07/10/15 relative au commerce et à la protection des animaux de compagnie faisant suite à l'article 55-6 de la Loi d'Avenir Agricole promulguée en 2014. Cette ordonnance sera mise en application au 1er Janvier 2016. Le texte paraîtra dans la prochaine revue. Il est également consultable sur le site de la Centrale Canine.

Enfin, elle expose le souci majeur rencontré depuis plusieurs semaines avec la Vice-Présidente Dominique LARRIEU. En effet, après de nombreuses relances téléphoniques, par mail et de visu, il se trouve que le travail qui lui est demandé concernant le calcul des points de l'Annuaire d'Elevage 2015 n'est pas transmis à l'imprimeur comme l'affirme l'intéressée. En conséquence à ce jour, l'Annuaire d'Elevage

2015 qui aurait dû paraître en milieu d'année ne peut toujours pas être imprimé.

Concernant les homologations de titres on note qu'un très grand retard est observé puisque de nombreux adhérents se plaignent de n'avoir rien reçu depuis plusieurs mois malgré leurs relances.

La Présidente demande l'avis du Comité sur cette situation alarmante qui pénalise le bon fonctionnement et l'image du Club. Après discussion, le Comité décide, dans un premier temps, que plusieurs membres la contactent dans la semaine d'ici la Spéciale d'Escource (17/10 prochain, à laquelle elle a été invitée pour effectuer un assessorat) en lui demandant de restituer l'ensemble des documents et des dossiers des chiens en sa possession. Un point sera fait à l'issue de cette date sur ce problème majeur.

2 | Rapport Commission Standard : Exposition Spéciales 2016

LIEU	TYPE		DATE	JUGE
Angers (49)		CACIB	27-mars	Claude Grasset
Alès (30)	CACS		27-mars	Dominique Vessela
Mulhouse (68)	CACS		2-avr.	Jean Lassandre
Lyon (69)		CACIB	23/24 avril	Nadiège Grassart
Amiens (80)		CACIB	30 avril/01 mai	Jean Lassandre
Martigues (83)		CACIB	05/06 mai	Jean Claude Mignot
St Brieuc (22) ?		CACIB	8-mai	à définir
Abbaye de Vaucelles (59)	Nationale d'élevage		14-mai	Jury collégial
Ajaccio (20)		CACIB	14/15 mai	Christian Eymard Dauphin
Marmande (47)		CACIB	22-mai	Magali Raffy
Lamotte Beuvron (41)	Régionale d'élevage	Game Fair	18-juin	à définir
Cressat (23)	CACS		14-juil.	Christian Descout
Romorantin (41)	CACS		28 août	Lionel Meunier
Tarbes (65)		CACIB	20-nov.	Philippe Dubroca



Exposition Régionale 2016 :

La Commission souhaiterait qu'une Régionale d'Elevage se tienne dans le cadre du Game Fair de la Motte Beuvron (41). Les démarches sont bien avancées avec l'organisateur. Nous restons dans l'attente de l'accord de la canine. En effet, elle organise l'exposition de Chartres à la même date.

Demandes d'extension de juge standard :

Deux demandes sont à l'ordre du jour, celle de Madame Laurence GUILBERT-JULIEN et celle de Monsieur Yves AMBEL, juge d'épagneul breton. Ce dernier n'est pas retenu par la commission.

Concernant Madame Laurence GUILBERT-JULIEN la commission donne un avis favorable pour qu'elle effectue son cursus.

Les points de non-confirmation :

A la demande de la Centrale Canine par l'intermédiaire d'Yves GUILBERT, la commission va compléter les travaux effectués par le club en 2010.

La Présidente précise que l'ensemble des points de non-confirmation devront être envoyés aux expert-confirmateurs et juges de la race.

Le Comité adopte l'ensemble de ces propositions à l'unanimité.

3 | Nationale d'Elevage 2016 :

Suite aux différents contacts pris dans l'été par Jean-Jacques MARTEL et Sylvie LABAU concernant l'organisation de la Nationale d'Elevage 2016 dans la région Nord-Pas de Calais-Picardie, un projet peut désormais être présenté ce jour au Comité pour approbation.

Le site de l'Abbaye de Vaucelles, sur la commune de LES RUES DES VIGNES (59258) situé à 10 km au sud de CAMBRAI, pourrait nous accueillir dans le cadre du prestigieux Salon Saison de Chasse de LILLE qui se délocalise cette année dans le Cambrésis et qui aura lieu les 13, 14 et 15 Mai 2016.

L'Assemblée Générale pourrait avoir lieu le Samedi 14 Mai après-midi.

Notre exposition Nationale d'Elevage aurait lieu le Dimanche 15 Mai 2016 dans le parc de cette Abbaye cistercienne du 12^{ème} siècle.

Il est très important qu'une équipe se mette en place rapidement autour de Jean-Jacques MARTEL et de Jean- Gilbert BONHOMME, notre correspondant local, afin de faire aboutir ce projet.

Le Comité adopte cette proposition à l'unanimité

4 | Affaire SERIS :

Le Comité est toujours dans l'attente de la radiographie de la mâchoire du chien, Idem du Nid aux Nobles, comme demandé dans le courrier de la Présidente, en recommandé avec AR, daté du 24 Août 2015, adressé à Madame SERIS, sa propriétaire.

Sylvie LABAU demande donc au Comité d'adopter une position officielle du CFBA par rapport à ce chien.

Le Comité décide, à l'unanimité, de ne pas assurer la promotion de ce chien (publications, site internet et page Facebook) tant que Madame SERIS ne produit pas la radiographie de la mâchoire d'Idem.

5 | Bulletin 104 /Livret d'Elevage 2015:

Le sujet a déjà été abordé dans la communication de la Présidente en début de réunion.

L'Annuaire d'Elevage ne pouvant être édité à ce jour dans sa forme habituelle, il est proposé d'éditer rapidement le Bulletin 104.

Un Livret d'Elevage reprenant l'ensemble des chiens recommandés, Elites A et B paraîtra lorsque l'ensemble des documents concernant les chiens auront pu être récupérés, comptabilisés et envoyés à l'imprimeur.

6 | Sponsoring :

Une plaquette publicitaire de présentation du club a été réalisée par la Présidente incluant une page de tarifs à l'attention de futurs partenaires publicitaires.

Isabelle GILLES a contacté la société OPTI AMENAGEMENT-BRAVEUR qui a accepté de signer un partenariat pour un an avec le CFBA pour la somme de 500€ (page A4 dans revue + Pack Internet).

La Présidente encourage vivement les autres membres du Comité à rechercher des partenaires car elle rappelle le coût très important que représentent les publications.

7 | Questions diverses :

> Challenge des BICP :

La Présidente rappelle qu'un challenge des BICP a été adopté le 8 Décembre 2014 et entre en application en 2015. Il est urgent de nommer ce challenge et d'établir un système de comptabilité des points. Après discussion, il est proposé de nommer ce Challenge des BICP le « Challenge Raymond OHL ».

En effet, Monsieur OHL, grand amateur et juge de Braques Allemands, a fait inscrire, à l'époque, les BICP au calendrier des épreuves de la SCC.

Pour la comptabilité des points permettant de remporter ce challenge, la Commission Travail devra fournir une proposition pour la prochaine réunion de Comité.

Le Comité approuve à l'unanimité le nom donné à ce challenge.

> Classement des chiens en Field-Trial :

Albert MANGUINE propose au Comité de modifier le principe actuel de classement des chiens en Field Trial. Il pourrait être établi un classement différencié entre les épreuves courues en Solo et celles courues en Couple.

Le Comité adopte à l'unanimité ce nouveau principe de classement.

> Balance Comptable :

Le Trésorier, Gérard WOLTERS, informe les membres du Comité d'une mésaventure informatique : perte de 4 mois de comptes à leur clôture 2014, suite à une mauvaise manipulation d'une personne chez le comptable.

A ce jour, les comptes sont reconstitués après quelques semaines intenses de travail en va-et-vient entre le comptable et le Trésorier.

Ce dernier est à nouveau en mesure de présenter une balance, qui montre, après les derniers rapprochements bancaires, un Excédent Brut d'Exploitation de 7 148€.

Il considère que c'est correct, mais à peine suffisant en l'état pour permettre la parution des dernières publications de l'année. Une attention soutenue s'impose dans les prochains mois.

> Maladie de Von Willebrand :

Dans l'optique d'un sondage à l'aveugle sur cette maladie, le Trésorier sollicite à nouveau l'accord des membres du comité sur le coût de ce sondage, déjà présenté à la Nationale d'Elevage à Gujan-Mestras en Mai dernier.

Labogéna a maintenant finalisé la mise en oeuvre de son test, proposé au Club pour 48€ TTC, et dispose pour le réaliser d'une soixantaine d'ADN en réserve.

Le comité avait décidé de faire le sondage en prenant sur les réserves financières du club, comme un investissement génétique, soit au prix actuel d'environ 2 880€.

En fonction du taux de prévalence issu du sondage, le Club proposera différentes options d'action.

Ce pourrait être par exemple des tests sur la base du volontariat pur en cas de taux nul ou très faible, tests fortement recommandés ou même obligatoires pour les reproducteurs recommandés en cas de prévalence moyenne ou importante.

Une fois le sondage réalisé en aveugle comme prévu, le résultat pourrait être mis à disposition du propriétaire par Labogéna pour la moitié du prix, payable au CFBA, soit 24€. Le Club ayant déjà payé la totalité auparavant.

Il serait également possible, pour les propriétaires intéressés par les futures analyses, de réaliser en même temps EBJ et Maladie de Von Willebrand auprès de Labogéna, pour un prix de 45€ + 48€ = 93€ TTC.

Le Comité valide cette proposition à l'unanimité.

La séance est levée à 22h53

Isabelle GILLES - Secrétaire Générale



HOMMAGE



Fortunato dit Nato VESSELLA nous a quitté le 26/04/2015 à l'âge de 79 ans.

Nato était un homme remarquable :

- Un physique qui marquait dès la première rencontre et imposait le respect.
- Un accent italien qui lui allait à ravir.
- Une élégance rare au travail, en sortie, à la chasse ou en concours canins, portant avec classe les vêtements fabriqués par ses amis de Vernaison.
- Un sens inné de la générosité toujours apportée avec discrétion.

ADIEU NATO VESSELLA

« des Granges de la Dombes »



Homme passionné par son travail, il l'accomplissait avec soin et minutie. Son entreprise faisait référence et beaucoup d'organismes nationaux lui faisaient confiance. Homme passionné également par les chevaux, les armes fines et surtout par les chiens Braques Allemands; il partageait cette passion avec Dominique et Eric mais aussi avec nous tous.

Il aimait recevoir ses amis chasseurs à sa ferme de Cholière. Que de bons moments passés au bord de l'étang où il n'avait pas son pareil pour décrocher les canards en plein ciel avec son calibre 20.

Grand amateur de chasse à la bécasse, il était heureux et fier de raconter les exploits de ses chiens et partageait ses récits avec ses amis dresseurs. « Si j'étais Bécasse je me mettrais là », quelques instants plus tard, Démon, Asti ou Ajax étaient à l'arrêt.

Sa passion pour le Braque Allemand était sans égale malgré l'arrivée d'une petite chienne teckel poil dur qu'un ami lui avait offerte.

Ses Braques Allemands, il les élevait en harmonie parfaite avec Dominique et Eric sous l'affixe **des Granges de la Dombes**. Il était le plus heureux des hommes lorsqu'aux résultats des concours on citait un de ses chiens aux plus hautes marches du podium. Et que de récompenses obtenues par la Team EDF !

Choisir de bons géniteurs, sélectionner les meilleurs chiots : une vie de passionné voilà ce qui le rendait heureux et reconnu par ses pairs comme un excellent éleveur.

Fortunato ! Tes amis sont nombreux pour te témoigner leur amitié et te faire part de leur tristesse. Maintenant, là-haut, tu vas pouvoir t'adonner avec MYSTERE, BARONNE, MACK et PACO à la poursuite de la dame au long bec dans le ciel bleu de Cadouin, Vassivière ou Callac.

Tu vas laisser un grand vide dans le cœur de ta famille mais aussi de tes amis qui t'ont tant apprécié.

Salut Nato !

Tes amis du CFBA



MICHEL COUTEUR...

« du chant des oiseaux »



Le mois de Juin 2015 a connu la disparition d'un éleveur amateur et passionné de Braque Allemand depuis 1988. **Michel COUTEUR** résidait dans le Loir et Cher (41) et fut correspondant de notre Club dans la Région Centre.

Il élevait, avec son épouse Danielle, des Braques Allemands sous l'affixe "du Chant des Oiseaux".

Nous renouvelons, à son épouse Danielle et à sa famille, notre amical soutien.

LES INFOS OFFICIELLES

BASE DE DONNÉES DES PEDIGREES DU CFBA **NOUVEAU**

www.pedigree.braque-allemand.fr/genealogie/

L'annuaire d'élevage du CFBA est un outil important pour les éleveurs et les propriétaires de Braque Allemand. Cependant, comme tout outil papier, il ne peut être modifiable avant la prochaine édition et peut comporter des manques ou des erreurs liés à sa conception.

La nouvelle Base de Donnée des Pedigrees du CFBA vient compléter l'annuaire papier, en étant un complément indispensable pour tous les propriétaires, éleveurs et passionnés de Braque Allemand.

Les +

- Mise à jour quotidienne par les interventions des administrateurs (contrôle) et des utilisateurs,
- Interactivité des données dans la base,
- Données illimitées au sein des fiches des chiens, possibilité d'y apposer des photos, vidéo, informations diverses, etc...,
- Principe de gratuité pour le club et les utilisateurs.

Dans quel but ?

- C'est un outil de travail pour les éleveurs,
- C'est une source d'information pour l'amateur qui cherche à enrichir ses connaissances,
- C'est un outil de recherche pour celui qui veut acquérir un chien ou un chiot,
- C'est un outil de recrutement de nouveaux amateurs de Braque Allemand.

Rejoignez les internautes déjà inscrits sur cette Base de Données et faites évoluer et connaître le Braque Allemand !

UNE BASE DE DONNÉES UNIQUE EN EUROPE POUR BRAQUES ALLEMANDS !

Cet outil mis à la disposition de tous est gratuit et libre d'accès. Vous pouvez à votre guise visiter les pédigrées (plus de 16700) de plusieurs générations de BA. Ne pas hésiter à vous impliquer dans cette aventure qui bouleverse peut être certaines habitudes, mais qui de par sa simplicité de manipulation et d'exploration nous amènera dans le futur à réduire considérablement les dépenses papiers superflues.

Vous pouvez compléter les informations des fiches de vos compagnons, et retrouver d'anciens BA.

<http://pedigree.braque-allemand.fr/genealogie/index.php>

Bien qu'adepte de l'internet pour un maximum d'entre vous, votre timide implication nous amène à vous inviter à une connexion sur le site du CFBA ou le manuel d'utilisation est mis à votre disposition.

<http://www.braque-allemand.fr/>

COMMENT UTILISER LA BASE DE DONNÉES.



Club Français du Braque Allemand

Accueil S'inscrire... Connexion Recherche de pédigrée Base de données Elevage Annonces Résultats Derniers Aide

Dès votre inscription faite vous recevez par retour de mail votre mot de passe qui vous est personnellement attribué.

Accueil S'inscrire... **Connexion** Recherche de pédigrée >>>

Identifiant

Mot de passe

[J'ai oublié mes identifiants de connexion...](#)

Base de données des pédigrées des Braques Allemands

Bienvenue sur la base de données généalogiques du Braque Allemand !

Pour entrer votre ou vos chiens dans la base ou ajouter des photos, inscrivez-vous. N'hésitez pas à nous contacter par courriel (à pedigree@braque-allemand.fr) si vous avez des questions. Utilisez les fonctions de recherche avant de créer des entrées afin d'éviter des doublons.

Contact : pedigree@braque-allemand.fr

Recherche rapide Nom ou numéro de LOF

Cliquer sur **ACCUEIL**, dans recherche rapide taper le nom de votre chien, une liste de chiens existants apparait sélectionnez le votre. S'il n'existe pas il faut le créer

Il vous incombe de faire la manip décrite ci-dessous afin de basculer les fiches de vos chiens à votre nom

[Accueil](#)
[S'inscrire...](#)
[Connexion](#)
[Recherche de pédigrée >>>](#)
[Accueil](#)
[S'inscrire...](#)
[Connexion](#)
[Recherche de pédigrée >>>](#)

Fiche...



CLIQUEZ SUR

Mettre la fiche à mon nom...



CLIQUEZ SUR

Sexe	☒ Mâle ☐ Femelle
LOF/LOI	68437/12629 ☐ BK ☐ LOF ☒ LC
Date de naissance	0000-00-00
Couleur	Mar. Pan.Bla. couleur prédefinie...
Père	EMIR Parents... Effacer
Mère	AGENA Parents... Effacer
Tatouage	
Puce	
Nom producteur	
Nom propriétaire	
Téléphone	
Email	
Titres concours	CHAMPION - CHCS - CHP
Dysplasie	B v
Taille	cm
ADN	☐
Infos diverses	68437/12629 ELITE A TRIALER Cot. 5 Elite A
Lien internet	

Suite à cette demande la fiche sera basculée vers le propriétaire, qui pourra intervenir en complétant les cases vides, ajouter des photos, intervenir sur les ascendants dont il a connaissance.

La case info diverses permet de rentrer:

des infos complémentaires exemple: EBJ (BH11= non porteur)

Elite, cotation

Cette base de données est construite à partir des données rentrées entre autre par les membres.

Merci de nous aider à respecter l'exactitude de cette base de données.

COMMENT INSÉRER UNE PHOTO

Nouvelle image	
Fichier sur le disque ou URL Père Mère Description Copyright Revue Envoyer et enregistrer	Ajouter fichier sélectionné Image présente sur l'ordinateur (500 Ko maximum), Adresse Internet de l'image: Titre de la photo: Attention : format jpeg-jpg, Texte descriptif de la photo: Information sur les droits ou l'origine de la photo: Revue d'origine

Cliquez sur **PARCOURIR**, aller chercher dans vos fichiers images, sélectionner votre image, et cliquer sur envoyer et enregistrer

Venez nous rejoindre sur la page Facebook du CFBA ouverte depuis le 1^{er} Novembre 2014.

**Nous venons de dépasser
les 1000 J'AIME !!!**

<https://www.facebook.com/Braque-Allemand-CFBA>



HOMOLOGATIONS TITRES TRAVAIL

Article 100

« La demande d'homologation devra parvenir à la S.C.C. par l'intermédiaire du club de race, dans les douze mois suivant l'obtention de la dernière récompense nécessaire en travail. L'absence de demande d'homologation dans le délai de douze mois entraîne la prescription et annule la validité de la dernière récompense obtenue. »



POURQUOI FAIRE CÔTER SON CHIEN ?

Le principe de la cotation permet de classer les chiens en fonction de leurs qualités morphologiques (confirmation, présentation en exposition beauté), de leurs aptitudes naturelles (obtention du TAN), des résultats de travail (récompenses en field trials) et de leur patrimoine génétique (la capacité à reproduire des descendants qui seront eux-mêmes cotés).

Après vérification par le club, la cotation est transmise à la SCC qui l'enregistre sur les certificats de naissance des descendants. Les demandes de cotations sont à faire auprès de J-C MIGNOT

1 pt / 6		Sujet CONFIRME
2 pt / 6		Sujet CONFIRME + 1 TAN + TB Expo. + Identification génétique et non porteur de l'EBJ ou DNAComp avec ses parents tous deux non porteurs de l'EBJ
3 pt / 6		Sujet CONFIRME + Au minimum 1 TB en SPE ou RE ou CHPT ou NE + Trialer ou BICP 1 ou 2 ou IKP ou équivalents étrangers + Dysplasie A ou B + Identification génétique et non porteur de l'EBJ ou DNAComp avec ses parents tous deux non porteurs de l'EBJ
4 pt / 6	RECOMMANDE	Sujet CONFIRME + Au minimum 1 TB en SPE ou RE ou CHPT ou NE + Récompenses en travail : Au minimum, 4 Classements dont au moins 1 CACT ou 1 RCACT et 2 EXC répartis en Field Trials de Gibier Tiré et dans l'une des disciplines : Printemps, Gibier Naturel, Gibier Sauvage. + BICP ou BCE ou IKP ou équivalents étrangers + Dysplasie A ou B + Identification génétique et non porteur de l'EBJ ou DNAComp avec ses parents tous deux non porteurs de l'EBJ + Valeur génotypique : 15 pts. (selon barème en cours) ou 1 ChT sur 3 premières générations
5 pt / 6	ELITE B	Sujet CONFIRME ayant produit en 1ère génération : Mâle : au moins 3 descendants cotés au moins 3 points avec 2 lices différentes. Femelle : au moins 3 descendants cotés au moins 3 points en 2 portées minimum. + Dysplasie A ou B + Identification génétique et non porteur de l'EBJ ou DNAComp avec ses parents tous deux non porteurs de l'EBJ + DNAComp avec ses descendants pris en compte pour l'attribution du titre Elite
6 pt / 6	ELITE A	Sujet RECOMMANDE ayant produit en 1ère génération : Mâle : au moins 3 descendants cotés au moins 3 points avec 2 lices différentes Femelle : au moins 3 descendants cotés au moins 3 points en 2 portées minimum. + DNAComp avec ses descendants pris en compte pour l'attribution du titre Elite

TB = Très Bon EXC = Excellent CI = Classe Intermédiaire CO = Classe Ouverte CT = Classe Travail CCH = Classe Champion
SPE = Spéciale de race RE = Régionale d'élevage NE = Nationale d'élevage CHPT = Championnat de France CHT = Champion de Travail

Adoptée par la commission d'élevage de la SCC le : 25.06.2014 / Approuvée par le comité de la SCC le : 8 Juillet 2014

NOUVEAUX TITRES DE CHAMPIONS

TITRES	Conditions	Trialers ou BICP 1 ou 2	Test Santé : Dysplasie + EBJ	Résultats Complémentaires en Expos	Ouvre accès à la classe champion
CHAMPION DE FRANCE JEUNE	1 ^{er} Excellent classe jeune mâle et femelle par race au championnat de France ou à la NE	Oui	Oui	Non	NON
CHAMPION NATIONAL VÉTÉRAN	1 ^{er} exc vétérân à la NE ou au Championnat	Oui	Oui	Non	NON
CHAMPION DES EXPOSITIONS NATIONALES	6 CACS obtenus lors des expos à CAC exclusivement dont 1 en « spéciale » (obtenus en 24 mois max)	Oui	Oui	1 excellent classé lors de la Nationale d'Elevage	OUI

Pour les 3 titres, les récompenses prises en compte seront celles obtenues à partir du 1er juillet 2015



CHAMPION DE CONFORMITÉ AU STANDARD (CHCS)

COMPLÈMENT DE L'ARTICLE PARU DANS LE BULLETIN N°103 (PAGE 19) - NOUVELLES CONDITIONS

1 CACS de l'Exposition de Championnat de la S.C.C.
ou le CACS de l'Exposition Nationale d'Elevage du Club

ou

2 RCACS de Championnat (SCC ou NE) dans un intervalle de 2 ans

+

1 CACS dans une exposition CACIB

+

1 CACS dans une Spéciale de Race en exposition Internationale

ou

2 RCACS en Spéciale de Race

ATTENTION !

le délai est identique au CACS, c'est à dire que la demande d'homologation doit être envoyée dans les deux mois maximum qui suivent l'obtention de la dernière récompense ou examen de santé

AUX ORGANISATEURS DE TAN ET DE FIELD TRIAL

Avant et après, que faire ?

TAN

AVANT

- > **proposer** au Président de la Commission Travail les dates et les examinateurs pressentis,
- > **recueillir** l'accord du Comité pour la date et les examinateurs retenus,
- > **accord** écrit de la Société Canine Régionale et les Sociétés de Chasse, autorisation DDPP
- > **communiquer** la date du TAN à Albert Manguine par mail (manguine.albert@wanadoo.fr),

APRES

à envoyer dans les 10 jours

- > à Jean-Claude BONNIN par mail ou courrier, un exemplaire du programme avec les résultats qui devront comporter : le lieu, la date de l'épreuve, le nom du juge, le nom du chien et celui de son propriétaire, le n° de LOF et de tatouage/identification. Formulaire à télécharger sur le site internet rubrique des TAN
- > à Albert MANGUINE par mail les photos et le compte rendu de la journée,
- > à Gérard WOLTERS par mail, la feuille de caisse complétée, les demandes de remboursement de frais et les factures. Par courrier, les chèques des engagements libellés à l'ordre du CFBA. Voir Gérard Wolters pour les modèles de feuilles de caisse.

FIELD TRIAL

AVANT

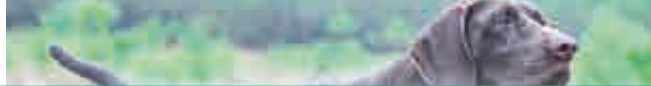
(Spéciales et ICVO)

- Quatre impératifs à recueillir :
- > **accord** du Comité du CFBA,
 - > **accord** écrit de la Société Canine Régionale concernée,
 - > **accord** écrit des clubs de race pour les ICVO, autorisation DDPP
 - > **inscription** au calendrier officiel de la CUNCA à la demande du club.
- Les correspondants devront adresser, par écrit, à JC Mignot leurs demandes d'organisation de Field Trials :
- Avant le 10 octobre pour les concours de printemps,
 - Avant le 10 mars pour les concours d'été/automne.
- Le suivi des inscriptions et le catalogue sont gérés par la plateforme Gescon.

APRES

(Spéciales et ICVO)

- à envoyer dans les 10 jours avec le modèle réglementaire
- > à la SCC (marie-claire.dauby@centrale-canine.fr), le programme du concours avec les résultats qui devront comporter : les coordonnées de l'organisateur, le lieu et la date de l'épreuve, le type d'épreuve, le nom du chien, le nom de son propriétaire et celui du conducteur, le n° de LOF ou livre des origines pour les chiens étrangers, le n° de tatouage/identification, le n° du carnet de travail.
 - > L'organisateur conservera un exemplaire du programme signé par les juges. Il transmettra par mail à cunca@free.fr les résultats de leurs concours établis sur le programme réglementaire CUNCA pour qu'ils puissent être mis en ligne sur le site internet de la Commission.
 - > à Albert MANGUINE par mail les photos, les résultats et le compte rendu de la journée,
 - > à Gérard WOLTERS par mail, la feuille de caisse complétée, les demandes de remboursement de frais et les factures. Voir Gérard Wolters pour les modèles de feuilles de caisse et complément d'information liées à la trésorerie



MALADIE DE VON WILLEBRAND, OÙ EN SOMMES NOUS ?

Début 2014, nous avons reçu une information discrète du NVDSK, le club hollandais du Braque Allemand, qui avait des soucis avec une lignée sur laquelle il avait été découvert des chiens malades de la Maladie de Von Willebrand.

Ces chiens avaient entre autres des origines françaises anciennes, associées avec des lignées allemandes et tchèques, et la secrétaire du NVDSK, Madame Gerda Mulders, m'avait demandé si nous avions des informations là-dessus.

Depuis une série de tests orientés sur

et autour de cette lignée a été effectuée par nos amis hollandais, qui indiquent au début de cette année que sur 72 tests effectués, il est ressorti 50 chiens indemnes, 18 porteurs, et 4 malades. C'est un pourcentage logiquement élevé puisque les tests étaient orientés, mais quand même suffisamment inquiétant pour que le NVDSK ait pris des dispositions assez strictes, conseillant à ses adhérents de tester leurs reproducteurs avant une saillie.

Mon propos d'aujourd'hui est de vous présenter de façon succincte

mais précise la maladie de Von Willebrand, un résumé de son mécanisme pathologique et son aspect clinique, son origine génétique avec une évocation rapide des différents types et hérédités, en insistant plus avant sur celui qui nous concerne plus particulièrement, le type 2 qui est présent chez les Braques de type germanique.

Enfin je vous rappellerai les dispositions prises en Comité lors de la réunion du 15 mai 2014 et résumé dans mon intervention lors de l'Assemblée Générale 2015 à Gujan Mestras.

La Maladie de Von Willebrand, une maladie génétique de la coagulation.

La cascade de la coagulation, réduite au plus simple

L'hémostase primaire : formation d'une rustine : le clou plaquettaire

L'hémostase secondaire ou plasmatique : le caillot fibrineux

La reconstruction de la paroi et la dissolution du caillot

Le Facteur de vW dans la coagulation

• F. de vW et l'activation de l'adhésion plaquettaire

Le Facteur de vW est constitué d'un mélange de petits éléments protéiques de base munis de sites de fixation chimique, et de polymères de ces éléments, de 2 à 75 fois plus lourds, et d'autant plus adhésifs qu'ils sont plus lourds (plus de sites par unité).

Présent normalement dans la paroi des vaisseaux et dans les plaquettes sous une forme inactive, le F de vW est activé dès que les cellules de la paroi sont lésées, et établit des ponts chimiques entre les parois lésées du vaisseau et les plaquettes. Ceci déclenche l'activation des plaquettes qui libèrent à leur tour leur F de vW et d'autres molécules, qui jouent un rôle de recrutement de plaquettes sup-

plémentaires, à leur tour activées, en une réaction en chaîne qui renforce de plus en plus le clou plaquettaire.

Signes cliniques dans une Mie de vW

• Saignements spontanés

Les signes d'appel des coagulopathies en général sont des saignements spontanés, ou anormaux lorsqu'ils sont provoqués.

Dans le cas des maladies de l'hémostase primaires, ce sont principalement des petites hémorragies en piqueté sur des muqueuses (pétéchies), des ecchymoses (des « bleus »), en plusieurs endroits à la fois, et en cas de plaie, un saignement immédiat beaucoup plus important et durable que le justifierait cette plaie.

• Hémorragies lors d'accidents ou de chirurgie

On verra donc ces saignements anormaux en durée et intensité, chez le chiot lors des caudectomies, en cas de bagarres entre chiots, à la chute des dents de lait, ou lors d'injections vaccinales ou de pose d'un transpondeur.

Chez l'adulte, surtout lors d'accidents ou sur des chirurgies.

Ils peuvent être évités et combattus

par des transfusions de sang frais d'un chien sain mais ce traitement très efficace n'est que temporaire.

Les différents types, chez le chien.

• **Type 1 : déficit global de F de vW (Doberman, Berger Allemand, Golden Retriever ...)** : mode autosomal dominant à pénétrance variable : la maladie s'exprime déjà chez le porteur (gène dominant), et encore plus chez l'homozygote, mais d'autres éléments semblent intervenir qui modulent la gravité dans les deux cas

Dans le type 1, tous les multimères sont présents en proportions normales, mais en quantité réduite. Entre deux animaux de même structure génétique et atteints (ex : deux porteurs hétérozygotes ou deux malades homozygotes) le degré de maladie ne sera pas identique d'un animal à l'autre.

Le mode est donc autosomal (indépendant du sexe), dominant (la maladie s'exprime chez un porteur hétérozygote) et à pénétrance variable (l'expression n'est pas identique d'un animal à l'autre, à même état génétique).



• **Type 2 : Le F de vW est présent, mais il y a défaut de formation de polymères, avec absence de F de vW à haut poids moléculaire (sur les braques d'origine germanique : Drahthaar, Kurzhaar, Pudel Pointer) : mode autosomal récessif**

Dans le type 2, ce sont les polymères les plus lourds qui sont absents. Il s'ensuit une plus grande gravité de la

maladie, par manque des parties les plus efficaces du F de vW.

Les porteurs ne sont pas malades, leur allèle normal assure à lui seul la synthèse correcte du F de vW, ce qui est caractéristique d'un gène récessif.

Seuls les homozygotes sont malades. Le mode est donc autosomal récessif comme dans l'EBJ, mais avec une grosse différence que nous verrons

tout à l'heure.

• **Type 3 : Quasi absence de F de vW : Terrier Ecossais, Shetland, Chien à canard hollandais (Kooiker hondje) : mode autosomal récessif**

C'est une forme extrêmement grave de la maladie, où le F de vW sous toutes ses formes, légères ou lourdes, est quasiment absent.

Mie de vW type2 : Un mécanisme plus complexe que l'EBJ, car les malades ne meurent pas forcément, et sont présents dans la population.

On était habitué au schéma EBJ : animaux indemnes non porteurs, porteurs « sains », et malades morts ou euthanasiés.

Ici, on a en plus la possibilité que le

malade, homozygote Porteur-Porteur, soit présent dans la population, car il n'a pas encore eu l'occasion de saigner gravement, d'ailleurs son propriétaire peut même ignorer la mala-

die de son chien, car elle n'aura pas été diagnostiquée, sauf après hémorragie et test, ou par dépistage.

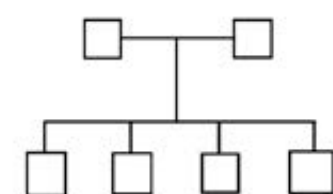
Les possibilités génétiques sont plus surnoises

LEGENDE

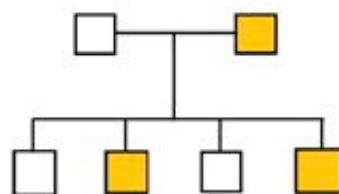


Tout animal a un jeu chromosomique hérité du côté maternel, et un du côté paternel

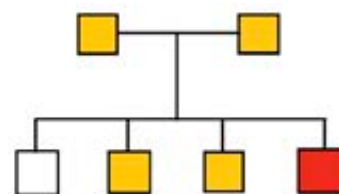
Les possibilités génétiques sur une reproduction sont plus variées, selon 6 schémas, que j'ai adapté selon ceux de nos amis hollandais dans l'excellente publication de leur site :



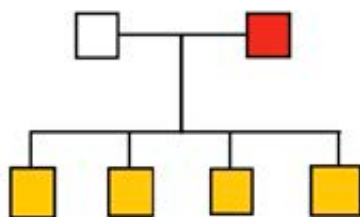
2 Parents sains : 100 % de chiots sont sains



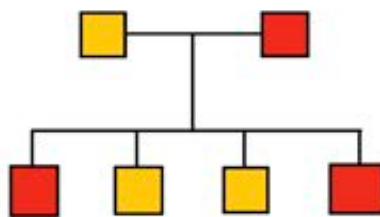
1 parent Porteur et 1 parent sain : Chaque chiot aura 1 chance/2 d'être sain, ou porteur



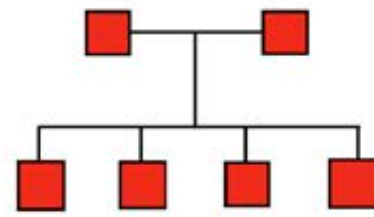
Deux parents porteurs hétérozygotes : chaque chiot a 1 chance/4 d'être sain, 1/4 d'être malade homozygote, et 2/4 d'être porteur hétérozygote



Un parent sain, un parent malade : tous les chiots seront porteurs, hétérozygotes

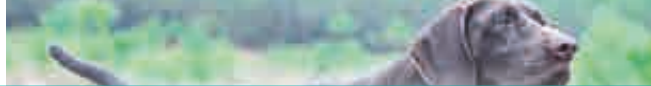


Parent porteur et parent malade : chaque chiot a une chance sur deux d'être soit porteur, soit malade



Parents malades, homozygotes : 100 % de chiots malades

Tous ces chiens porteurs passent inaperçus, comme dans l'EBJ, et les malades peuvent passer inaperçus s'ils n'ont pas l'occasion de saigner.



Quelles solutions pour notre élevage ?

Ce qui nous manque le plus : les retours d'information.

Nous n'avons actuellement aucune information solide sur la présence et la prévalence de la maladie dans le cheptel français. Il y a bien eu quelques rumeurs dans le passé sur des chiens « hémophiles », d'autres rumeurs ou informations venant de l'élevage Outre-Rhin, mais surtout sur des Drahthaar.

De fait aucune information officielle d'un éleveur ayant un problème ne parvient au Club, et donc nous ne savons pas ! Il faudrait peut-être mettre en vigueur une mesure existant en Allemagne : la remontée systématique au Club, à la mort de l'animal, de la cause de la mort attestée par

un vétérinaire.

Ce que nous avons comme possibilités

• Quantifier la présence dans la population : l'étude de prévalence, pour orienter les choix selon le degré de présence dans la population :

1. prévalence faible à très faible et grande population = possibilité d'éradication sur test sans appauvrir le capital génétique de la race,

2. prévalence élevée dans une petite ou moyenne population = accouplements raisonnés et tests pour éviter de perdre trop de capital génétique, avec un assainissement plus lent.

• Suggérer comme aux Pays-Bas un test avant la mise à la reproduction

La notion de droit à reproduire, comme il existe en Allemagne, n'existant pas, il n'est pas matériellement possible de l'imposer.

Le choix du comité à ce jour et son avancement.

Le comité a décidé lors de sa réunion du 15 mai 2014 de procéder à une étude de prévalence à partir des ADN stockés ou à venir de Labogena.

Pour ne pas initier une chasse aux sorcières, nous avons voulu que cette étude soit faite en aveugle, c'est-à-dire que les résultats ne nous seraient communiqués qu'en pourcentages, sans accès direct aux identités des chiens.

Dernières nouvelles

Labogena a bien finalisé son test, qui est opérationnel depuis le 4 septembre. Devant la charge financière et pour bien préciser toutes les modalités du sondage, la proposition de Labogena à 48 € le test sur 60 ADN disponibles en stock, a été présentée à nouveau lors de la réunion de comité du 13/10/2015, dont le PV a été validé après relectures par les membres le 13/11/2015. La décision a été validée à l'unanimité, suivant les dispositions figurant dans le PV.

Ce même jour ordre a été donné à Labogena de mettre en route les tests en aveugle sur les ADN en stock de la Convention CFBA-Labogena, donc au nom du CFBA. Seul LABOGENA possède la clé de relation de ce fichier, en aucun cas le CFBA lui-même.

Le résultat nous est parvenu le 26 novembre dernier en soirée, avec 7

tests porteurs simples hétérozygotes sur 60 analyses, soit un taux de prévalence de 11,67 % de porteurs. Pour $60 \times 2 = 120$ allèles, cette prévalence a un seuil de confiance de 94 %, c'est-à-dire que si on testait la totalité de la population de Braques Allemands, on aurait 94 % de chances de retomber sur le même résultat.

Ce résultat peut se comparer aux résultats obtenus au début des tests EBJ, où nous avions entre 10 et 14 % de porteurs.

La Maladie de Von Willebrand type 2 est donc bien présente dans notre race, et demande toute notre attention.

Les points forts à retenir sont :

- Les chiens porteurs ne seront jamais malades, et restent d'excellents chiens de chasse. Ils devraient en toute logique être stérilisés, car les porteurs ne doivent pas participer

à la reproduction, sauf sauvegarde génétique sous contrôle strict.

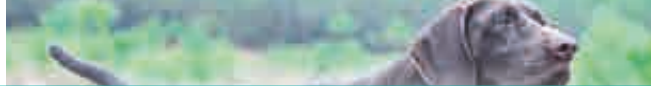
- Les chiens malades existent certainement, ils sont soit sous-diagnostiqués, soit non signalés au Club, ils sont très souvent vivants, et ils doivent absolument être écartés de la reproduction.

- Les chiens testés figurent selon toute vraisemblance parmi les tests EBJ sous Convention du CFBA des deux dernières années. Leur résultat est mis à la disposition des propriétaires s'ils figurent dans les tests, à moitié prix soit 24€ versés au CFBA, sur demande au responsable des Fichiers génétiques qui transmettra à LABOGENA pour communication du résultat.

Gérard WOLTERS,
Docteur Vétérinaire
Président de la Commission
Qualité/Santé du CFBA.

Pour toute demande de renseignement, contacter Gérard WOLTERS.
Suite des informations dans le bulletin début 2016.





ORDONNANCE RELATIVE AU COMMERCE ET À LA PROTECTION DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Suite à l'article 55-6 de la Loi d'Avenir Agricole promulguée en 2014, l'ordonnance relative au commerce et à la protection des animaux de compagnie est parue le 7 octobre 2015.

Elle sera mise en application le 1er janvier 2016

L'objectif de cette ordonnance est, notamment, de renforcer les règles applicables au commerce des animaux de compagnie en redéfinissant le seuil de déclaration de l'activité d'élevage de chiens et de chats tout en préservant « l'activité des éleveurs professionnels comme non professionnels qui garantissent la pérennité des races et des espèces et contribuent au maintien de la filière nationale de génétique collective. »

Que retenir pour les éleveurs de chiens ?

L'ordonnance donne une nouvelle définition de l'éleveur

Jusqu'à présent le Code Rural et de la Pêche Maritime (CPRM) considérait comme éleveur toute personne commercialisant plus d'une portée par an.

Désormais, est considérée comme éleveur **toute personne vendant au moins un chien ou chat issu d'une femelle reproductrice lui appartenant.**

Cependant, des dispositions spécifiques ont été mises en place pour les éleveurs ne produisant et ne déclarant qu'une seule portée par an au LOF.

A ce titre, tous les éleveurs, (sauf ceux cités précédemment, se référer à l'encadré en fin de page) doivent répondre aux obligations suivantes :

- > Disposer de locaux conformes aux règles sanitaires et de protection animale telles qu'elles sont décrites dans l'arrêté du 3 avril 2014 et ses annexes.
- > Se déclarer au centre de formalités situé dans les chambres d'agriculture des entreprises pour obtenir un numéro de SIREN/SIRET (l'immatriculation est obligatoire dès le premier chiot vendu).
- > Fournir un certificat vétérinaire attestant du bon état sanitaire de l'animal lors de la cession. Ce certificat peut être remis par le vétérinaire lors de l'identification des chiots.
- > Vendre des animaux identifiés et âgés de plus de 8 semaines.

- > Mentionner son numéro de SIREN sur toute publication d'annonce de vente.

Lorsque les éleveurs produisent plus d'une portée par an, ils doivent en plus des obligations précédentes :

- > Disposer des connaissances et des compétences requises (titres, diplômes, certificats, certificat de capacité, attestations d'expérience et participation aux séances d'actualisation des connaissances.)

Important : à partir du 1er janvier 2016, il ne sera plus nécessaire de demander un certificat de capacité auprès du Préfet, l'attestation de connaissances obtenue après les sessions de formation « CCAD » délivrée par la DRAAF. Les certificats de capacité délivrés avant janvier 2016 resteront valides.

Dès le 1er janvier 2016, toute annonce de vente de chiens devra contenir les informations suivantes :

- > le numéro de portée si l'éleveur ne produit et ne déclare au LOF qu'une seule portée par an
 - > le numéro de SIREN pour tous les autres
- Et pour tous :
- > l'âge des animaux à céder
 - > le numéro d'identification ou celui de la mère
 - > l'inscription ou non à un livre généalogique
 - > le nombre d'animaux de la portée

Dispositions spécifiques pour les éleveurs déclarant leurs chiots à la Société Centrale Canine

L'ordonnance prévoit des dispositions particulières pour **les éleveurs ne produisant pas plus d'une portée par an et par foyer fiscal** et dont **TOUS** les chiots sont inscrits au Livre Généalogique.

Si l'éleveur possède jusqu'à 9 chiens de plus de 4 mois et au maximum trois femelles reproductrices, il peut élever sans disposer de locaux conformes à l'arrêté du 3 avril 2014.

La traçabilité, qui est l'un des objets de l'ordonnance, est alors assurée par **un numéro de portée délivré par la Société Centrale Canine.** Ce numéro est transmis à l'éleveur à réception de sa déclaration de saillie.

Il est composé de la manière suivante :

SCC- n° de dossier interne - année de naissance avec 4 chiffres - ordre d'inscription au Livre de la portée dans l'année de naissance

Le numéro de portée sera obligatoire pour toute annonce de vente, les autres éleveurs, eux, communiquant leur numéro SIREN.

Ces dispositions particulières sont assujetties à la déclaration de TOUS les chiots composant la portée et ne dispensent pas de la déclaration des recettes annuelles d'activité non-commerciale non-professionnelle portée au formulaire 2042 C PRO.

Impact pour tous les partenaires associatifs

Le principal changement intervenant suite à cette ordonnance portera sur l'affichage des annonces des portées disponibles sur les sites commerciaux.

A partir du 1er janvier 2016, toutes les annonces de portées publiées sur les sites commerciaux devront contenir les informations suivantes :

> le numéro de portée si l'éleveur ne produit et ne déclare au LOF qu'une seule portée par an

> le numéro de SIREN pour tous les autres

Et pour tous :

- > l'âge des animaux à céder
- > le numéro d'identification ou celui de la mère
- > l'inscription ou non à un livre généalogique
- > le nombre d'animaux de la portée

Si vous avez des questions n'hésitez pas à contacter Anne-Lise Lebrun à anne-lise.lebrun@centrale-canine.fr



**CENTRALE
CANINE**

Sec/CED/SM/11/2015/C

Madame
Monsieur le Président

Aubervilliers, le 29 Octobre 2015

**A l'attention de Mmes. & MM.
Les Présidents d'Associations Spécialisées de Race
et membres du Conseil d'Administration de la SCC**

Pour permettre une meilleure visualisation des informations et de leur évolution dans le temps, vous trouverez ci-après un tableau récapitulatif concernant les homologations et les cotations :

	Aujourd'hui	1 er janvier 2016	EMPREINTES
Homologations	Lorsque l'homologation prévoit que le sujet doit être identifié ADN, la présence de l'empreinte génétique dans notre base n'est pas requise. Le certificat d'identité génétique fourni doit être établi par un laboratoire répondant aux critères ISAG 2006 (rang 1 ou rang 2).	Pour toute homologation d'un titre de Champion, le sujet doit être identifié ADN, la présence de l'empreinte génétique dans notre base est obligatoire pour la prise en compte de l'homologation	Lorsque l'identification génétique est réalisée par la SCC, les empreintes sont automatiquement enregistrées dans notre base. Lorsque l'identification génétique est réalisée par un laboratoire extérieur, l'empreinte peut être utilisée si elle répond aux critères ISAG 2006, mais doit être enregistrée préalablement dans notre base. Voir : www.scc.asso.fr rubrique ADN Pour mémoire, cette commande est gratuite pour toutes les empreintes antérieures à avril 2014
Cotations jusqu'à 4	Lorsqu'une grille de sélection indique pour une cotation que le sujet doit être identifié ADN, la présence de l'empreinte génétique dans notre base est obligatoire pour la prise en compte de la cotation	A partir de la cotation 2, le sujet doit être identifié ADN, la présence de l'empreinte génétique dans notre base est obligatoire pour la prise en compte de la cotation.	
Cotations 5 et 6 Elites	les descendants comptant pour l'obtention d'une cotation élite doivent être génétiquement compatibles avec le géniteur, la présence des empreintes génétiques dans notre base est obligatoire pour la prise en compte de la cotation. <i>NB : Dans le cas particulier d'un chien étranger ou d'un chien décédé intervenant dans la cotation, contacter Laurence Leroux</i>	Sans changement	

La présence d'une empreinte dans notre base peut être vérifiée via l'espace club - onglet ADN - Consulter
 Rechercher le chien par son identifiant (puce ou tatouage) ou son numéro LOF
 2 messages possibles apparaissant en rouge en haut de la fiche
 Information cotation : une empreinte ADN est enregistrée pour ce chien
 OU
 Information cotation : il n'existe pas d'empreinte ADN pour ce chien

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Le Président
Christian EYMAR-DAUPHIN



RESULTATS EBJ DEPUIS L'ANNUAIRE 2014

IDEFIX DE L'ABER WRACH	250269802235184	Non Porteur
INA II	250268730188313	Non Porteur
BEST OF FAROLAVE JADE	250269606310579	Non Porteur
DEESSE	2FYR616	Non Porteur
DOUG DU FOND DE L'ORIVAL	250269700406111	Non Porteur
ELODIE DU NID AUX NOBLES	982009106733649	Non Porteur
FALKO DES VIGNES DE CHAUMONT	250269400162080	Non Porteur
FAM DES MARAIS DE SOLOGNE	250269602953950	Non Porteur
FEE DE LA FORÊT DE LA BESSEDE	250268500263547	Non Porteur
GILIA DE LA BRUYERE DES GATINES	250269604333009	Non Porteur
GILOU DU CLOS DE LA VENOTERIE	250268720030443	Non Porteur
GIRL	250269500422570	Non Porteur
GLAMOUR DU DOMAINE DU FRAMIRE	2GXU059	Non Porteur
HAMPO DES GRANGES DE LA DOMBES	250269604704733	Non Porteur
HELINE DU CHÂTEAU D'AVESNES	250268710323282	Non Porteur
HELITE DU BOIS FEURAZ	2HBP410	Non Porteur
HIRWINE DU VAL DE PEYRAS	2HBF050	Non Porteur
HIVANA DU VAL DE CEZE	250269604663600	Non Porteur
IAKO DE LA TRUFFIERE DE CANETTE	250269802539187	Non Porteur
ICE DES AUBEPINES DE LA VILCO	250269802230425	Non Porteur
ICO GIPSY BOHEMIA	250268710362807	Non Porteur
IDEM DU NID AUX NOBLES	941000014907318	Non Porteur
INES DU DOMAINE DU BON MATHIS	250268500526610	Non Porteur
IPSY GIPSY BOHEMIA	250268710364620	Non Porteur
IRUN DE LA POTENTILLE DE L'ANTAY	250268500597127	Non Porteur
ISELLE DE LA TRUFFIERE DE CANETTE	126SPZ	Non Porteur
ITALO DU RIO PARANA	250269604970895	Non Porteur
JACOTTE DES GRANGES DE LA DOMBES	250269810531532	Non Porteur
JANA DEL RADE SAVIC	688035000109385	Non Porteur
JANGO DES GRANGES DE LA DOMBES	250269810531579	Non Porteur
JINA DEL RADE SAVIC	688035000112573	Non Porteur
JOSY DU CLOS DE LA VENOTERIE	250268500659616	Non Porteur
JOTA DES GRANDES PLAINES FLEURIES	250268711115748	Non Porteur
LEPTIR DEL RADE SAVIC	688091000029063	Non Porteur

LECTURES DYSPLASIE DEPUIS L'ANNUAIRE 2014

CORTON DE LA BRUYERE DES GATINES	2FKV975	HD-A
DEESSSE DU MARAIS DE GARGOUILLE	2FYR616	HD-A
FALKO DES VIGNES DE CHAUMONT	250269400162080	HD-B
FAM DES MARAIS DE SOLOGNE	250269602953950	HD-A
FARAH DES HAUTS DE MONTSURVENT	2GDF915	HD-A
FEE DE LA FORÊT DE LA BESSEDE	250268500263547	HD-A
FIGARO DU MARAIS DE SAINTONGE	2GPZ829	HD-A
FIRST DE CHAMPREVAL	2GRY198	HD-A
GAÏKA VOM ZAUBERELFEN	250268710084352	HD-A
GAOU DE LA BARONNE DES JACQUES	250269801711642	HD-A
GILIA DE LA BRUYERE DES GATINES	250269604333009	HD-B
GILOU DU CLOS DE LA VENOTERIE	250268720030443	HD-A
GRACE DEGLI ALTI PASCOLI	380260000618126	HD-A
HAGEN DES GARRIGUES DU MINISTRE	250268601012958	HD-A
HARPE DE LA BRUYERE DES GATINES	250269802087468	HD-A
HASCO	250269802009059	HD-A
HASKA VOM HUNDEGELAUT	250268710166396	HD-A
HELINE DU CHÂTEAU D'AVESNES	250268710323282	HD-A
HIVANA DU VAL DE CEZE	250269604663600	HD-A
IAKO DE LA TRUFFIERE DE CANETTE	126SRB // 250269802539187	HD-B
ICHTYANE DU CLOS LA BATAILLE	250269802197185	HD-A
ICO GIPSY BOHEMIA	250268710362807	HD-A
IDA DU DOMAINE DU FRAMIRE	250269604831339	HD-A
IDEM DU NID AUX NOBLES	941000014907318	HD-A
IDOLE DE LA MARE ANSART	250269802247411	HD-B
IDYLLE DU VAL DE CEZE	025269606083915	HD-B
INES DU DOMAINE DU FRAMIRE	250269606066948	HD-A
INZO DU BOIS DE BEAUVILLIERS	250269810029953	HD-B
IOKI DU BRUMANOIS	123MYB	HD-A
IPSY GIPSY BOHEMIA	250268710364620	HD-A
IRAK DE VARMAOU	250269802177875	HD-A
IRUN DE LA POTENTILLE DE L'ANTAY	250268500597127	HD-B
ISELLE DE LA TRUFFIERE DE CANETTE	250269802273027	HD-A
ISIS DES MANNES FLEURIES	250269802129023	HD-A

ISIS DES FOSSES BLANCS	2HCK193 // 250269810048194	HD-A
ISIS DU VAL DE CEZE	250269604947737	HD-A
ISIS DU DOMAINE DU FRAMIRE	250269604974908	HD-A
ISKA DE VARMAOU	250269802168922	HD-A
ISTO DIT IKO DES MARAIS DE SOLOGNE	250269606119763	HD-A
ITALIA DU VALLON DE BEAUDINI	250268710365673	HD-B
ITHAQUE DES CHAMPS DE BLE DORE	250268710358506	HD-A
IULY DE LAPAZEUIL	250269810066817	HD-B
IXIA DES GRANGES DE LA DOMBES	250269810138756	HD-A
JACOTTE DES GRANGES DE LA DOMBES	250269810531532	HD-A
JADE DU DOMAINE DU FRAMIRE	250269606269224	HD-A
JARKO DU DOMAINE DU FRAMIRE	250269606137293	HD-A
JASKO DU VAL DE PEYRAS	250269802559619	HD-A
JAVA DE LA PORTE DE BECRAY	125LLY	HD-A
JAZZ DES MANNES FLEURIES	250269802585181	HD-B
JODIE DES GRANDES PLAINES FLEURIES	250268711115504	HD-A
JOLIE DU GUE VASLIN	126GJJ	HD-A
JONAS DE LA PORTE DE BECRAY	143RHU	HD-B
JOTA DES GRANDES PLAINES FLEURIES	250268711115748	HD-A
JUDITH DES MANNES FLEURIES	250269802594246	HD-A
JULIETTA OF BLACK AND SAND	250269802533718	HD-A
JUNON DU DOMAINE DU FRAMIRE	250269606225742	HD-B
SONI DEL RADE SAVIC	900182000080777	HD-A

AYEZ LE REFLEXE CONFIRMATION

Eleveurs, producteurs amateurs : incitez vos acquéreurs à présenter leur braque allemand à la confirmation à l'occasion des expositions ou des TAN. Plus il y aura de Braques Allemands confirmés, moins il y aura de Braques Allemands reproducteurs non LOF.

C'est de votre intérêt comme celui de la race !

LE BRAQUE EN BEAUTÉ

CLASSEMENT REGULARITE STANDARD 2014

Nom du Chien	Propriétaire	Classement Régularité standard
ARMAGEDON POD DOUBRAVSKYM VRCHEM	M. RENARD Julien	100
GITANE DES GRANDES PLAINES FLEURIES	M. M ^{me} DESPRES Jean-Marie	100
FLORE DES CHAMPS DE BLE DORE	M. VOLLETTE Bruno	98
DIAMANT DU MARAIS DE SAINTONGE	M. BERTRAND Lucien	96
HELINE DU CHATEAU D'AVESNES	M ^{me} SERIS Marie-José	56
HASCO	M. NIONCEL Laurent	54
ELFIE DES CHAMPS DE BLE DORE	M. BOUTIN Guillaume	54
GITANE DU CLOS DE LA VENOTERIE	M. LOUVEAU Bernard	44
FARA DU CLOS DE LA BAUDELIERE	M ^{me} BRUNET-GASTON Véronique	38

RAPPELS :

Pour participer à la régularité standard les chiens doivent avoir été présentés au moins 5 fois et avec 5 juges différents. Le classement est réalisé en prenant en compte les 5 meilleurs résultats; Le chien doit avoir été testé EBJ non porteur et être dysplasie A ou B.

Le propriétaire doit être membre du club. En cas d'ex-aequo il sera pris en compte le 6^{ème} meilleur résultat pour les départager et si nécessaire le 7^{ème} etc. Et ce quelque soit le juge. Le nombre des points obtenus avec les 5 meilleurs résultats ne sera pas modifié.

TITRES HOMOLOGUÉS STANDARD 2014

Champion De France de Conformité au Standard - CHCS

DIAMANT DU MARAIS DE SAINTONGE Mâle LOF 7 BR.AL. 97 255/17 936	à M. BERTRAND LUCIEN	Homologué le 20/08/2014
FLORE DES CHAMPS DE BLE DORE Femelle LOF 7 BR.AL. 99 485/21 071	à M. M ^{lle} VOLLETTE BRUNO & LYDIE	Homologué le 20/08/2014
GASPER DE LA VALLEE DE L'ABER WRACH	à M ^{me} LE DROFF MARCELLE	Homologué le 22/09/2014

Champion International de Beauté - CHIB

GASPER DE LA VALLEE DE L'ABER WRACH Mâle LOF 7 BR.AL. 100 448/18 342	à M ^{me} LE DROFF MARCELLE	Homologué le 20/08/2014
GHOST DES MANNES FLEURIES Mâle LOF 7 BR.AL. 100 260/18 348	à M. GOSSE SEBASTIEN	Homologué le 20/08/2014
GITANE DES GRANDES PLAINES FLEURIES Femelle LOF 7 BR.AL. 100 426/21 312	à M. DESPRES JEAN-MARIE	Homologué le 22/09/2014



ARMAGEDON POD
DOUBRAVSKYM VRCHEM



GITANE DES GRANDES PLAINES FLEURIES



GHOST DES MANNES FLEURIES



GASPER DE LA VALLÉE DE L'ABER WRACH



RÉSULTATS D'EXPOSITIONS 2014

NOM DU CHIEN	PROPRIÉTAIRE	CACIB	RCACIB	CACS	RCACS	1 ^{er} EXC	EXC	TB	B	Autres
ALMA DU CHANT DES OISEAUX	M ^{lle} DE VERGIE Silvine	0	0	0	0	1	0	0	0	TP
ALYSSONE DE CHAMPREVAL	M. PAPUGA Jean	0	0	0	0	0	1	0	0	0
ALYSSONE DE CHAMPREVAL	M. M ^{me} PAPUGA Jean et Bernadette	0	0	0	0	0	0	1	0	0
ARMAGEDON POD DOUBRAVSKYM VRCHEM	M. RENARD Julien	2+5	1+2	1+2	0	0	1+1+2	1	0	2 Abst
ARRI DE CHAMPREVAL	M. M ^{me} CUNIN Claude et Sylviane	0	0	0	0	1	0	0	0	0
ASTA Z KEBLOUKY	M. MALARD Maurice	0	0	0	0	1	0	0	0	0
AVALINE GRIFF	Mlle DELABARRE Marlène	0	0	0	0	0	1+1	0	0	Abst
AZURE DES HAUTS DE MONTSURVENT	M. LECOULLARD Jacques	0	0	0	0	1	0	0	0	0
BALZANE du Prieuré de la Lande	M. MARTINEAU Julien	0	0	0	0	2	0	0	0	0
BARCLEY von Kurhessen	M ^{me} SCHONBACHLER Béatrice	0	0	0	0	0	1	0	0	0
BARON DE CHAMPREVAL	M ^{lle} M. GRASSART Nadiège/ PEYRAUBE Michel	0	0	0	0	0	1	0	0	0
BENITO DELLA COSTANZA	M. ROCCHI Giuseppe	0	0	0	0	0	1	0	0	0
BEST DE CHAMPREVAL	M ^{me} M. GRASSART Nadiège/PEYRAUBE Michel	0	0	0	0	0	1	0	0	0
CALIN de la Truffière de Canette	M. GIRAudeau Jacques	0	0	0	1	0	1	0	0	0
CALIN du Domaine du Framiré	M. GUIGNARD Henry-David	0	0	0	1	0	0	0	0	0
CARLITA DU CLOS DES MORANDES	Mme LARRIEU Dominique	0	0	0	0	0	1	0	0	0
C'COVO DU DOMAINE DES HERBUES	Mme TARAVEL Maly	1	0	0	0	0	0	0	0	0
CHOPIN	M. DEGAS Alain	0	0	1	0	0	0	0	0	0
COMTE DES MARAIS DE SOLOGNE	M. LANDRE Patrice	0	0	0	0	0	1	0	0	0
COOPER VOM KADERECK	M. GROH Claude	1	0	0	0	0	0	0	0	0
CREOLE DES MARAIS DE SOLOGNE	M. LENEUTRE Lionel	0	0	0	0	1	1	0	0	0
CUSHATLAW BELLADONNA	M ^{me} HAMILTON Linda	0	0	0	0	0	2	0	0	0
CYRENE	M ^{me} TURGY DULIEU Evelyne	0	0	0	0	0	1	0	0	0
DAI-SHAN	M. PESTY Laurent	0	0	0	0	1	1	0	0	0
DARIUS DES GRANGES DE LA DOMBES	M ^{me} SICRE Jacqueline	0	0	0	0	1+1	0	0	0	0
DE LOMBARDIE BULKLEY LE POSEUR	M. CARDNO Kevin	0	0	0	0	1	0	0	0	Abst
DEAWOO DU MARAIS DE SAINTONGE	M. BERTRAND Lucien	0	0	0	0	0	0	1	0	0
D'ENK des Monts Cévenoles	M. FAUROT Bernard	0	0	1	0	0	0	0	0	0
DIABLO de L'Escalayole	M. DE ANGELIS Jean Louis	0	0	0	0	0	0	1	0	0
DIAMANT DU MARAIS DE SAINTONGE	M. BERTRAND Lucien	1+1	1	1+1	1	0	0	0	0	0
DIOR DU VAL DE CEZE	M. TALMANT Patrick	0	0	0	0	0	1	0	0	0
DOK DE LA LANDE DE MESTRY	M. VIEL Jean-Marc	0	1+1	0	0	0	0	0	0	0
DOLCE VITA DU DOMAINE DU FRAMIRE	M. D'ANGELO Rinaldo	0	0	0	0	0	1	0	0	0
EBENE DE FRESNEL	M. LEFRONT Jean-Luc	0	0	1	0	0	1	0	0	0
EBENE DES CHAMPS AUX CAILLES	M. DENIS Jacky	0	0	0	0	0	1	0	0	0
EDEN DU DOMAINE DU FRAMIRE	M. HENAUT Vincent	0	0	0	0	0	1+1	1	0	0
ELEONORE DU GUE VASLIN	M. HASLE James-Edgard	0	0	0	0	0	1	0	0	0
ELFIE DES CHAMPS DE BLE DORE	M. BOUTIN Guillaume	0	1	1	0	0	2+1	0	0	0
ELINE DE LA HAILLE AU LOUP	M. TALMANT Patrick	0	0	0	0	0	1	0	0	0
ELLIOT	M. JONEAU Alain	0	0	0	0	1	0	0	0	0
ELTON	M. THOMAS Philippe	0	0	0	0	0	1	0	0	0
ELTON I DES GARRIGUES DU MINISTRE	M. CROUZIN Jean-François	1+1	0	1	0	0	0	0	0	0
ENDY	M. GRANGER Alain	0	0	0	0	1	0	0	0	0
ENGGUN DU COTEAU DE SAVETON	M. WAGNIER Philippe	0	0	0	0	1	0	0	0	0
ERA	M. BERLIN Christophe	0	0	0	0	1	0	0	0	0



NOM DU CHIEN	PROPRIÉTAIRE	CACIB	RCACIB	CACS	RCACS	1 ^{er} EXC	EXC	TB	B	Autres
ERA	M. BERLIN Christophe	0	0	1	0	0	0	0	0	0
E'RALF DE CHAMPREVAL	M ^{me} M. GRASSART Nadiège/PEYRAUBE Michel	2+1	0	0	0	0	0	0	0	0
ERIFF DU VAL DE CEZE	M. TEQUI Luc	1+1	0	0	0	0	1	0	0	0
ETHAN DU PIED DU MONT	M. AMORETTI Laurent	0	1	0	0	0	1	0	0	0
EVA du Val de Peyras	M. GUIGNARD Henry-David	0	0	0	1	0	0	0	0	0
EXCEL DE LA PORTE DE BECRAY	M. BONHOMME Jean-Gilbert	0	0	0	0	0	1	1	0	0
EYDER DU PIED DU MONT	M. VARGAS José	0	1	0	0	0	0	0	0	0
FALCO DE LA PORTE DE BECRAY	M. Mme LEGER Vincent	0	0	0	0	0	1	0	0	0
FALCON DE CHAMPREVAL	M. FAURE Jean-Pierre	0	0	0	0	1	0	0	0	0
FALDO DU PIED DU MONT	M. DUPOND Jean-Louis	0	0	1	0	0	2	0	0	0
FALEA DES GRANGES DE LA DOMBES	M. COMMERNAT Alain	0	0	0	0	1	1	0	0	0
FALKO des Vignes de Chaumont	M. CARTELET Philippe	0	1	0	0	0	0	0	0	0
FALKO DES VIGNES DE CHAUMONT	M. CARTELET Philippe	0	0	1	0	0	0	0	0	0
FAM DES MARAIS DE SOLOGNE	M. MOLINA Philippe	0	0	0	0	0	0	1	0	0
FARA DU CLOS DE LA BAUDELIERE	M ^{me} BRUNET-GASTON Véronique	0	0	0	0	0	1+2+1	1	0	0
FARAH DES HAUTS DE MONTSURVENT	M. LECOULLARD Jacques	0	0	0	0	0	1	0	0	0
FERIA DES GRANGES DE LA DOMBES	M. VESSELLA Fortunato	0	0	0	0	0	2	0	0	0
F-ESTONIE DU BOIS FEURAZ	M. BENSOUSSAN Arnault	0	1	0	0	0	2	0	0	2 Abst
FIDJI DE PALU DE L'OUME	Mlle GIBERT Léa	0	0	1	0	0	0	0	0	0
FIDO DU MONT DES EPINETTES	M. JEANTET Marcel	0	0	0	0	0	1	0	0	0
FIGARO du Marais de Saintonge	M. NOUHAUD Anthony	0	0	0	1	0	0	0	0	0
FIONA	M. DIZIER Lionel	0	0	2	0	0	1	0	0	0
FIONA DE LA PORTE DE BECRAY	M. GOSSE Sébastien	0	0	0	0	0	1	0	0	0
FIRST DE CHAMPREVAL	M ^{mes} M. MARIE Paméla / MAR-CHAND Jennifer / RATTIER Eugène	1	1	0	0	0	1	0	0	0
FIRST DU PIED DU MONT	M. BONNEFOY Jean-Yves	0	0	1	0	0	0	0	0	0
FIRST DU VAL DE PEYRAS	M. DARLEY Pascal	0	0	0	0	0	0	1	0	0
FLAMM	M ^{me} LE BRIS Martine	0	0	0	0	0	1+1	0	0	0
FLAMME des Bois Sauvages	M. GUILLOT Jean Claude	0	0	0	0	1	0	0	0	0
FLICKA	M. EMO Michaël	0	0	0	0	0	1	0	0	0
FLORE DES CHAMPS DE BLE DORE	M. VOLLETTE Bruno	1	3	1	0	0	1	0	0	Abst
FLORE DES HAUTS DE MONTSURVENT	M. AUDE Rémy	0	0	0	0	0	0	1	0	0
FLY	M. HANRIOT Vincent	0	0	0	0	0	0	1	0	0
FOLK DE LA VALLEE DU NEBBIU	M. QUERCI Daniel	0	0	0	0	0	1	0	0	0
FRACK DU MARAIS DE SAINTONGE	M. PESTY Laurent	0	0	0	1	0	1	0	0	0
FREDDIE DU NID AUX NOBLES	Mlle DELABARRE Marlène	0	0	0	0	1	0	0	0	0
GABY DU CLOS DES MORANDES	M ^{lle} MICHAUX Manon	0	1	0	0	0	0	0	0	0
GAIA de la Potentille de l'Antay	M. BOULDOIRES Bernard	0	0	0	0	1	0	1	0	0
GAJA DE CHAMPREVAL	Mme LEGLISE Sylvie	1	0	0	0	0	1	0	0	Abst
GALAXIE DE LA VALLEE DE L'ABER WRACH	M. GUILLARD Jean-Yves	0	0	0	0	0	1	0	0	0
GALINA DE LA VALLEE DE BROWNWHITE	M ^{lle} JOUIN Vanessa	0	0	0	0	1	1+1	1	0	0
GANA DES GRANGES DE LA DOMBES	M. TRAHARD Lionel	0	0	0	0	0	0	1	0	0
GARI DU CLOS SAINT HONORE	M. RICCI Pascal	0	0	0	1	0	1	0	0	Abst
GARI DU CLOS SAINT HONORE	M. RICCI Pascal	0	0	0	0	0	0	1	0	0
GAROU du Moulin de l'Oust	M ^{me} JOLY Aurore	0	0	0	0	0	1	0	0	0
GARRY DU MONT DES EPINETTES	M. FAMY Jean	0	0	0	1	0	0	0	0	0
GARY Z VISALKU	M. MALARD Maurice	0	0	0	0	0	1+2	0	0	0
GASCO DES GRANGES DE LA DOMBES	M. MERCIER Guy	0	0	0	0	0	1	0	0	0
GASKO DE LA PORTE DE BECRAY	M. BACQUET Sébastien	0	0	0	0	0	1	0	0	0
GASPER DE LA VALLEE DE L'ABER WRACH	M. M ^{me} LE DROFF François et Marcelle	1	0	1	0	0	1+1	0	0	0



NOM DU CHIEN	PROPRIÉTAIRE	CACIB	RCACIB	CACS	RCACS	1 ^{er} EXC	EXC	TB	B	Autres
GAYLOR DU PIED DU MONT	M. REGNIER Xavier	0	0	0	0	0	1	0	0	0
GELINE DU CLOS DES MORANDES	M. GAY Lionel	0	0	0	0	0	0	1	0	0
GENTIANE des Isles de Lignière	M. PRAUTHOIS Franck	0	0	1	0	0	0	0	0	0
GESKA DES PLAINES DE MONTANSOU	M. DUPOND Jean-Louis	0	1	1	1	0	0	0	0	0
GESSIE DE LA RUELLÉ DES CAPUCINS	M. LEGRAND Christophe	0	0	0	0	0	1	0	0	0
GEWURZ du Gué Vaslin	M. BENATIER Jacky	0	0	0	0	0	1	0	0	0
GEX DE CHAMPREVAL	M. MELE Michel	0	0	0	0	0	1	0	0	0
GHJOCCU DES VIGNES DU CAVONE	M. FOATA Jean-François	0	1	0	0	0	0	0	0	0
GHORA DES PLAINES DE MONTANSOU	M. ZALEWSKI Fabien	0	1	0	0	0	1	0	0	0
GHOST DES MANNES FLEURIES	M. GOSSE Sébastien	0	0	1	1	0	1+1	0	0	0
GIBBS DU RIO PARANA	M. DRUGUET Fabien	0	0	0	0	0	1	0	0	0
GIBS du Domaine de Framiré	M. CHAMPETIER Nicolas	1	0	0	0	0	0	0	0	0
GILOU DU CLOS DE LA VENOTERIE	M. SORIN Alain	1	1	3	0	0	0	0	0	0
GIN DU CLOS LA BATAILLE	M. M ^{lle} PIERRE Didier et Aurélie	1	0	0	0	0	1	1	0	0
GINA DE CHAMPREVAL	M. AUDIGIER Cyrille	0	0	0	0	0	1	0	0	0
GINA DU CLOS DE LA CHOPINIERE	M. VEISS Henri	0	0	0	0	1	0	0	0	Abst
GINA DU VAL DE CEZE	M. TALMANT Patrick	0	0	0	0	0	0	1	0	0
GIRL	M. GUIGNARD / BISCAY	0	0	0	0	0	1	0	0	0
GITANE DES GRANDES PLAINES FLEURIES	M. M ^{me} DESPRES Jean-Marie	1+3	2	3+2	2	0	2	0	0	0
GITANE DU CLOS DE LA VENOTERIE	M. LOUVEAU Bernard	0	1	3	0	0	0	2	0	0
GITANE du Clos de la Vénoterie	M. LOUVEAU Bernard	0	0	1	0	0	0	0	0	0
GIUSEPPE DES GRANGES DE LA DOMBES	M. VESSELLA Fortunato	0	0	0	0	0	0	1	0	0
GLADYS GWENAELLE DE CHAMPREVAL	M ^{me} PAPUGA Elisabeth	1	0	0	0	1	1	0	0	Abst
GLAMOUR DU DOMAINE DU FRAMIRE	M. GUIGNARD Henry-David	0	0	0	0	0	1+1	0	0	0
GLOBE DES ISLES DE LIGNIERE	M. BUCQUET Alain	0	0	0	0	0	1	0	0	0
GOAL DE CHAMPREVAL	M ^{mes} M. MARIE Pamela / MAR-CHAND Jennifer / RATTIER Eugène	0	0	0	0	0	2+1	0	0	0
GOLD DE CHAMPREVAL	M. IMBERT Henri	0	0	0	1	0	0	0	0	0
GOLF	M. M ^{me} PAPIN Dominique et Valérie	0	0	0	1	0	1	1	0	0
GOS DEL CIM DEL CANIGOU	M. MARGALLAN Michel	0	0	0	0	0	1	0	0	0
GOTAN DE LA FONTAINE D'OLBRONNE	M. SOLLEVANTI Gino	0	0	1	0	0	0	0	0	0
GRAZIA du Val de Cèze	M. COURBET Jean-Jacques	1	0	0	0	0	0	0	0	0
GRIOTTE DE LA POTENTILLE DE L'ANTAY	M ^{me} RICHARD Viviane	0	0	0	0	0	0	1	0	0
GRIOTTE du Clos des Morandes	M. LOYER Henri	0	0	0	0	0	1	0	0	0
GRYMM'S DU CHANT DES OISEAUX	M. COUTEUR Michel	0	1	0	0	0	1	0	0	0
GUCCI DU CHENE DU LOT	M. PROVOT Jean-Michel	0	0	0	0	0	1	1	0	0
GUESS	M. PORTAL Kévin	0	0	0	0	0	0	1	0	0
GUESS DU CLOS FIESCHERTAL	M. LEBRETTE Bernard	0	0	0	0	1	0	0	0	0
GUIGNE DU VAL DE PEYRAS	M. GUIGNARD Henry-David	0	0	0	1	0	0	0	0	0
GUILI DU FERMOIR DE MONSAC	M. MONGEARD Alain	0	1	0	0	0	0	0	0	0
GUINEE DU CLOS DE LA CHEVARDIERE	M. M ^{lle} TUAUX Philippe/ QUENAON Fabienne	0	0	0	0	0	0	1	0	0
GUS	M. CAVALLI Didier	0	0	0	0	0	0	1	0	0
GUYANE DU GUE VASLIN	M ^{me} CHAVIGNY Anne-Marie	0	0	0	0	1	1	0	0	Abst
GWERZ DE CHAMPREVAL	M. AUTRET Eric	0	0	0	0	0	1	0	0	0
GYM DE LA VALLEE DU HOUX	M ^{lle} GIBERT Léa	0	0	1	0	0	0	1	0	0
GYNA DES GARRIGUES DU MINISTRE	M. COQUET Jean-Pierre	0	0	0	0	0	1+1	0	0	0
GYPSY	M. BOUCHET Dimitri	0	0	0	0	0	0	1	0	0
HABBY DU PAS DES CABANELLES	M. MANGUINE Albert	0	0	0	0	0	1	0	0	0
HADRIA DE LA VALLEE DU NEBBIU	M ^{me} ORSONI Florence	1	1	0	1	0	0	0	0	0



NOM DU CHIEN	PROPRIÉTAIRE	CACIB	RCACIB	CACS	RCACS	1 ^{er} EXC	EXC	TB	B	Autres
HAGEN DES GARRIGUES DU MINISTRE	M. GASNIER Xavier	0	0	0	0	0	0	1	0	0
HAKYM de la Truffière de Canette	M. FORGIT Jël	0	0	0	0	1	0	0	0	0
HAMBRE DE CHAMPREVAL	M ^{me} M. GRASSART Nadiège/PEYRAUBE Michel	1	0	1	0	1	1	0	0	0
HAMBRE des Bek Noirs	M. JONEAU Alain	0	0	0	0	0	1	0	0	0
HAMPO DES GRANGES DE LA DOMBES	M. GUIGNARD Henry-David	0	1	1	0	0	0	0	0	0
HANDY	M. DOSSETTO Robert	0	0	0	1	0	0	0	0	0
HANOUK du Pied du Mont	M. MENDOZA Jean José	0	0	1	0	0	0	0	0	0
HAPPY DE CHAMPREVAL	M ^{mes} M. MARIE Paméla / MARCHAND Jennifer / RATTIER Eugène	0	0	0	0	0	1	1	0	0
HAPPY DU VAL DE CEZE	M. DANIEL Xavier	0	0	0	0	0	1	0	0	0
HARDY	M ^{me} LE BRIS Martine	0	0	0	0	0	0	1+1	0	0
HARLEM DU PAS DES CABANELLES	M. MANGUINE Albert	0	0	0	1	0	1	0	0	0
HARMONIE DES BEK NOIRS	M. LANDRE Patrice	0	0	0	0	0	1	0	0	0
HARMONIE DU VAL DE CEZE	M. SALASC Jacques	0	0	0	0	0	0	1	0	0
HARO	M. LARCHER Patrick	0	0	1	0	0	0	1	0	0
HASCO	M. NIONCEL Laurent	1	1	1	0	1+1	1	0	0	0
HASCO DU CHATEAU D'AVESNES	M. MARSCHAL Christian	0	0	0	0	0	0	1	0	0
HASKO DES SOURCES DE MONDY	M. MARTIN Patrice	0	0	0	1	0	0	0	0	0
HASLAN DE VARMAOU	M. ROBERT Julien	0	0	0	0	0	0	1	0	0
HASTA	M ^{me} CESBRON Patricia	0	0	0	1	0	0	0	0	0
HAVANE BRUNE DE CHAMPREVAL	M ^{me} M. GRASSART Nadiège/PEYRAUBE Michel	0	0	0	2	1	1	0	0	0
HAVANNE DU PAS DES CABANELLES	M. MIGNOT Jean-Claude	1	1	1	0	0	0	0	0	0
HECKEN DES FOSSES BLANCS	M. SUFFY Jacques	0	0	0	0	0	1	0	0	0
HECTOR DES SORCIERES DU SANCY	M. RODIER Pascal	0	0	0	0	0	0	1	0	0
HEIDI VOM HUNDEGELAUT	M. KRESS Gérard	0	0	0	0	1	0	0	0	0
HELFI DU CHEMIN DES ACCACIAS	M. BERLIN Christophe	0	0	0	0	0	0	1+1	0	0
HELFY DES SOURCES DE MONDY	M. MILLET Yannick	0	0	0	0	1	0	0	0	0
HELINE DU CHATEAU D'AVESNES	M ^{me} SERIS Marie-José	0	1+1	1	0	1	1+2	0	0	Abst
HELIOS DE CHAMPREVAL	M ^{mes} M. MARIE Paméla / MARCHAND Jennifer / RATTIER Eugène	0	0	0	0	1	0	1+1	0	0
HELIOT	M. BRY Dominique	0	0	1	0	0	0	0	0	0
HELIT des Marais de Sologne	M. O'ROURKE Georges	0	1	0	0	0	0	0	0	0
HELITE DU BOIS FEURAZ	M. BENSOUSSAN Arnault	1	0	0	0	0	0	0	0	0
HELLA DES SORCIERES DU SANCY	M. VALETTE Jean-Philippe	0	0	0	0	1	0	0	0	0
HELSIE DU CLOS DE LA CHOPINIERE	M. DENIZET Didier	0	0	0	0	1	0	0	0	0
HEMA DU CHATEAU D'AVESNES	M. MICHEL Olivier	0	1	0	0	0	1+1	0	0	Abst
HENA Z VISALKU	M. RENARD Julien	2+5	2	1	2	0	1+1	1+1	0	4 Abst
HENGYE DE CHAMPREVAL	M. M ^{me} CHAVIGNY Ludovic et Christelle	1	2	2	0	1	0	0	0	0
HENZO des Fossés Blancs	M. REVILLA Antonio	0	0	0	0	1	0	0	0	0
HERMES	M. LE GALL Jean	0	0	0	0	0	0	1	0	0
HERMES DU BRUMANOIS	M. FEUTREZ Alain	0	0	0	0	0	1	0	0	0
HERMES DU GUE VASLIN	M. DE LAMBERT Hugues	0	0	0	0	0	0	1	0	0
HERMINE DE LA PORTE DE BECRAY	M. LOISEAU Jacques	0	0	1	0	0	1	1	0	0
HERMINE DE LA POTENTILLE DE L'ANTAY	M ^{me} RICHARD Viviane	0	0	0	0	0	1	0	0	0
HERMIONE	M. HUGON Albert	0	0	0	0	0	1	0	0	0
HERO	M ^{lls} de Hoog Mieneke	1	0	1	0	0	0	0	0	0
HETTI OD GLOZINICA	M. ROCCHI Giuseppe	0	0	0	0	1	0	0	0	0
HEVA	M. ERCKELBOUT Thierry	0	0	0	0	1	0	0	0	0
HIGOR DE L'ENCLOS DES JONQUILLES	M. CAZALENS Guy	0	0	0	0	0	0	1	0	0
HIRIS DE LA PORTE DE BECRAY	M. ROBERT Mathieu	0	0	0	0	1	0	0	0	0



NOM DU CHIEN	PROPRIÉTAIRE	CACIB	RCACIB	CACS	RCACS	1 ^{er} EXC	EXC	TB	B	Autres
HIRIS DE LA PORTE DE BECRAY	M. ROBERT Mathieu	0	0	1	0	0	0	0	0	0
HIRWINE DU VAL DE PEYRAS	M. GUIGNARD Henry-David	1 + 1	0	1	0	0	1	0	0	0
HISIS DU CLOS DE LA CHOPINIERE	M. DHENIN Francis	0	0	0	0	0	0	1	0	0
HISIS-DU-BREUIL DE VARMAOU	M ^{me} CROUZIN Elise	0	0	0	0	0	1	1	0	0
HISKA DES FOSSES BLANCS	M ^{me} METAIS Marinette	1	0	1	0	0	0	0	0	0
HISKA des Fossés Blancs	M ^{me} METAIS Marinette	0	0	0	1	0	0	0	0	0
HIVANA du Val de Cèze	M. CEMON Sébastien	0	0	0	0	0	1	0	0	0
HONDA DE FRESNEL	M ^{me} ALONSO Laetitia	0	0	0	0	0	1	0	0	0
HONGROISE DE LA PORTE DE BECRAY	M ^{me} CHAMBON Marie-Danièle	0	0	0	0	0	2	0	0	Abst
HOOK	M. CARAT Serge	0	0	0	0	0	0	1	0	0
HORIA de la Perdisette	M. GARETIER Jeremy	0	0	0	0	1	0	0	0	0
HORKA DU PIED DU MONT	M. M ^{me} BOULANT Philippe	0	0	0	0	0	0	1	0	0
HORTIE de Grenoble	M. DELSAUX Louis Christophe	0	0	1	0	0	0	0	0	0
HORUS de Ker Lefeyon	M. RAMBAUD Sylvain	0	0	0	0	0	0	0	1	0
HORUS du Clos Andalou	M. MORTARA Jean	0	0	1	0	0	0	0	0	0
HOT CHOCOLATE DU COMTE DE BATZ CASTELMORE	M ^{me} LARRIEU Dominique	0	0	0	0	0	0	1	0	0
HOUSTON DU PAS DES CABANELLES	M. TEISSEIRE Bernard	0	1	0	0	1	0	0	0	0
HUGO	M. BONHOURE Guillaume	0	0	0	0	1	0	0	0	0
HUGO BOSS DU VAL DE CEZE	M. COURBET Jean-Jacques	0	1	0	0	0	0	1	0	0
HUGO DE CHAMPREVAL	M ^{mes} M. MARIE Paméla / MARCHAND Jennifer / RATTIER Eugène	0	1	0	0	0	1 + 1	0	0	0
HUGO DE LA PORTE DE BECRAY	M. GAUDEFRY Daniel	0	0	0	0	0	1	0	0	0
HULK DE L'ENCLOS DES JONQUILLES	M. GOULARD Jean-Michel	0	0	0	0	0	0	1	0	0
HULK DU RIO PARANA	M. LIBAUDIERE Roger	0	0	0	0	0	1	1 + 1	0	0
I LORD DE CHAMPREVAL	M ^{re} M. GRASSART Nadiège/PEYRAUBE Michel	0	0	0	0	0	0	0	0	TP
IADAS	M. M ^{re} TUAUX Philippe / QUENAON Fabienne	0	0	0	0	0	0	0	1	0
IAGO des Vignes de Chaumont	M. CARTELET Philippe	0	0	0	0	0	0	1	0	0
IAKO DE LA PORTE DE BECRAY	M. DELACOURT Stéphane	0	0	0	0	0	0	1	0	0
IBAN DES LANDES DE PIROU	M. AUDE Rémy	0	0	0	0	0	0	0	0	AP
IBIS DES GRANGES DE LA DOMBES	M. POINT Jacques	0	0	0	0	1	1	0	0	0
IBIZA des Aubépines de la Vilco	M. ARNAUD Sébastien	0	0	0	0	0	0	1	0	0
IBODE	M. GESLAK Philippe	0	0	0	0	0	0	1	0	0
IBUZ DE VARMAOU	M. PORTELLI Romain	0	0	0	0	0	0	1	0	0
ICARE DE LA VALLEE DE L'ABER WRACH	M. M ^{re} LE DROFF François et Marcelle	0	0	0	0	1	0	0	0	0
ICE DES AUBEPINES DE LA VILCO	M. QUERUEL Denis	0	0	0	0	1 + 1	0	1	0	0
ICE DES BEK NOIRS	Mlle MUNCH Sandra	0	0	0	0	0	0	1	0	0
ICHAN DU RIO PARANA	Mme DECOUDUN Eliane	0	0	0	0	0	1	0	0	0
ICTYANE DU CLOS LA BATAILLE	M. TRAHARD Lionel	0	0	0	0	0	0	1	0	0
IDEFIX DE LA VALLEE DE L'ABER WRACH	M. GALARDON Julien	0	0	0	0	0	0	1	0	0
IDEFIX DES BEK NOIRS	M. CRANSAC Patrice	0	0	0	0	1	0	0	0	0
IDEFIX DU PONT ROLLAND	M. BAURY Claude	0	0	0	0	0	0	1	0	0
IDEM DE LA PORTE DE BECRAY	M. BONHOMME Jean-Gilbert	0	0	0	0	0	1	0	0	0
IDIORE DES LANDES DE PIROU	M. AUDE Rémy	0	0	0	0	0	0	0	0	TP
IDO DE CHAMPREVAL	M ^{re} M. GRASSART Nadiège/PEYRAUBE Michel	0	0	0	0	1	0	0	0	0
IDOL DE LA VALLEE DE L'ABER WRACH	M. M ^{re} LE DROFF François et Marcelle	0	0	0	0	1 + 1	1 + 1	0	0	0
IDOLE DE CHAMPREVAL	M. LE BARBIER Serge	0	0	0	0	1 + 1	0	0	0	2 TP
I'DUME DU DOMAINE DU FRAMIRE	M. TOMASI Guillaume	0	0	0	0	1	0	0	0	0
IELOU du Domaine des Linières	M. DUEZ Stéphane	0	0	0	0	1	0	0	0	0
IGLOO DU VAL DE CEZE	M. JOLY Bruno	0	0	0	0	1	0	0	0	0



NOM DU CHIEN	PROPRIÉTAIRE	CACIB	RCACIB	CACS	RCACS	1 ^{er} EXC	EXC	TB	B	Autres
IGOR de la Cote des Granges	M. COMBES Robert	0	0	0	0	1	0	0	0	0
IGOR DU BRUMANOIS	M ^{me} REICHERT-MORIN Geneviève	0	0	0	0	0	0	0	0	Disqualifié
IGOR DU CLOS DE REVE D'OR	M. NAETS-MARLIERE Paul	0	0	0	1	0	1	0	0	0
IGOR VOM ZAUBERELFEN	M ^{lle} DELABARRE Marlène	0	0	0	0	0	0	1+1	0	0
IKA DU CHATEAU D'AVESNES	M. MICHEL Olivier	0	0	0	0	2+1	0	0	0	Abst
IKEM	M. GRIMONPREZ Roger	0	0	0	0	1	0	0	0	0
IKKO du Bois de Beauvilliers	M. RUBIO François	0	0	0	0	1	0	0	0	0
ILA DES CHAMPS DE BLE DORE	M. ALLEYRANGUE Gilbert	0	0	0	0	0	0	1	0	0
ILKA	M ^{lle} OUSSELIN Aurélie	0	0	1	0	0	0	0	0	P
ILKO du Clos de la Jannaie	M. PERRODOU Georges	0	0	0	0	0	0	1	0	0
ILOUISE DU NID AUX NOBLES	Mme CLAEJS Jeanne	0	0	0	0	0	1	0	0	0
ILUX	M. ACCADEBLED Fabien	0	0	0	0	0	1	0	0	0
IMA DE LA SOURCE DES FONTENIS	M. BERARDI Gabriel	0	0	0	0	1	0	0	0	0
INAYAT DU COTEAU DE SAVETON	M. WAGNIER Philippe	0	0	0	0	1	0	0	0	0
INDRA de la Truffière de Canette	M. GIRAUDEAU Jacques	0	0	0	0	1	0	0	0	Abst
INDRA VOM ZAUBERELFEN	Mlle DELABARRE Marlène	0	0	0	0	0	0	1	0	Abst
INDY	M. FERNANDES José	0	0	0	0	2	1	0	0	0
INDY DE LA MARE CROIX	Mme CLAEJS Jeanne	0	0	0	0	0	1	0	0	0
INES DU DOMAINE DU BON MATHIS	M. DUCHER Alain	0	0	0	0	1	0	1	0	0
INKA du Clos de la Chopinière	M. RENAULT Bruno	0	0	0	0	0	0	1	0	0
INOUEK DES MANNES FLEURIES	M. LEMOINE Hervé	0	0	0	0	0	1	0	0	0
INTY de la Haille au Loup	M. FOUGERAT Christophe	0	0	1	0	0	0	0	0	0
INZO	M. VERDIER Robert	0	0	0	0	1	0	1	0	0
IOKI DU BRUMANOIS	M. LEDANOIS Bruno	0	0	0	0	0	0	1	0	0
IOKO DU CHENIL DE PAQUES A LOUP	M. MERIEAU Daniel	0	0	0	0	0	1	0	0	0
IOUKY DE CHAMPREVAL	M. GUEBLE François	0	0	0	0	1	1	0	0	0
IOUN DU CLOS LA BATAILLE	M ^{lle} LE BRAS Amandine	0	0	0	0	0	0	0	0	TP
IOX de la Mare Croix	M. MONVILLE Max	0	0	0	0	0	0	1	0	0
I-PAD de la Haille au Loup	M. FOUGERAT Christophe	0	0	0	0	1	0	0	0	0
IPS I DU CHANT DES OISEAUX	Mlle VICAUD Céline	0	0	0	0	0	1	0	0	0
IPSOS DI L'ALBA DI MACCHIA	M ^{me} ORSONI Florence	0	0	0	0	0	0	0	0	TP
IRAN VOM ZAUBERELFEN	M. LEROY Fabrice	0	0	0	0	0	0	1	0	0
IRINA DU GUE VASLIN	M. M ^{me} LYET Jean et Jeannine	0	0	0	0	0	1	0	0	0
IRIS de la Haille au Loup	M. FOUGERAT Christophe	0	0	1	0	0	0	0	0	0
IRIS DE VARMAOU	M. CLEMENTE Michel	0	0	0	0	0	0	1	0	0
IRIS VOM ZAUBERELFEN	M. TOULAIN Christophe	0	0	0	0	1	0	0	0	0
IRKO	M. RUBIO François	0	0	0	0	1	1	0	0	0
IRMA	M. FOSSIER Gérard	0	0	0	0	0	0	1	0	0
IROISE DES AUBEPINES DE LA VILCO	M. CHABRAIZON Marcel	0	0	0	1	0	0	0	1	0
IRON	M. BENITAH Samuel	0	0	0	0	1	0	0	0	Abst
IRON	M. LAPLUME Jean-Louis	0	0	0	0	1	0	1	0	0
IRON DES CHAMPS DE BLE DORE	M. BRUNET Olivier	0	0	0	0	2	1	0	0	0
IRON DU CLOS LA BATAILLE	M ^{me} VERNET Béatrice	0	0	0	0	1	0	0	0	0
IRON-MAN DU PONT ROLLAND	M. M ^{me} ZALEWSKI Fabien et Delphine	0	0	0	0	0	0	1	0	0
IROS DU VAL DE CEZE	M. CUPISSOL Loïc	0	0	0	0	0	1	0	0	0
IRWIN DES DAMES DE GARONNE	M ^{me} M. BOISNARD Sandrine / KADRI Mourad	0	0	0	0	1	0	0	0	TP
ISA	M ^{me} M. DUPONT Isabelle et Pascal	0	0	0	0	1	0	0	0	0
ISA du Bois de Beauvilliers	M ^{me} DUPONT Isabelle	0	0	0	0	1	0	0	0	0
ISHKA du Domaine de Framiré	M. GOHIER Jean Claude	0	0	0	0	1	0	0	0	0



NOM DU CHIEN	PROPRIÉTAIRE	CACIB	RCACIB	CACS	RCACS	1 ^{er} EXC	EXC	TB	B	Autres
ISIS	M. BOUCHER Dimitri	0	0	0	1	0	0	0	0	0
ISIS de Grenoble	M. DELSAUX Louis Christophe	0	0	0	0	1	0	0	0	0
ISIS des Mannes Fleuries	M. GOSSE Sébastien	0	0	0	0	1	0	0	0	0
ISIS DI L'ALBA DI MACCHIA	M. NANNINI Laurent	0	0	0	0	0	0	0	0	TP
ISIS DU CHENIL DE PAQUES A LOUP	M. FOUR Michel	0	0	0	0	0	0	1	0	0
ISKA DE VARMAOU	M. GANDOLFO Jean-Pierre	0	0	1	0	0	1	0	0	0
ISLANDE de la Haille au Loup	M. FOUGERAT Christophe	0	0	0	0	0	1	0	0	0
ISSKES DU CLOS DE LA LUENAZ	M. SIDDLI François	0	0	0	0	0	1	0	0	P
ISTRIA DE SABOYA	M. GANDOLFO Jean-Pierre	0	0	0	0	0	0	1	0	0
ITAK	M. LICATA Mathieu	0	0	0	0	1	0	0	0	0
ITAK DE LA POTENTILLE DE L'ANTAY	M. MICHEL Olivier	0	0	0	0	0	1	0	0	0
ITAL DU DOMAINE DU FRAMIRE	M. D'ANGELO Rinaldo	0	0	0	0	0	1	1	0	0
ITALIA du Vallon d Beaudini	M ^{me} MUNINI Renée	0	0	0	0	1	0	0	0	0
ITALO DU RIO PARANA	M. POLETO Giancarlo	0	0	0	0	0	1	0	0	0
ITAQUE DE CHAMPREVAL	M. DRUOT Francis	0	0	0	0	0	1	0	0	0
ITHAN du Clos la Bataille	M. MARTINEAU Julien	0	0	0	0	2	0	1	0	0
IVAN DE CHAMPREVAL	M ^{me} M. GRASSART Nadiège/PEYRAUBE Michel	0	0	0	0	1	0	0	0	0
IVOIRE DES BEK NOIRS	M. GUILLAUME Basile	0	0	0	0	0	1	0	0	0
IVOIRE DU DOMAINE DU BON MATHIS	M. GAY Lionel	0	0	0	0	0	0	1	0	0
IVRESSE DI L'ALBA DI MACCHIA	M. MIGNOT Jean-Claude	0	0	0	0	0	0	0	0	TP
IWO de Champreval	M ^{me} M. GRASSART Nadiège/PEYRAUBE Michel	0	0	0	0	3	0	0	0	0
IWO DE CHAMPREVAL	M ^{me} M. GRASSART Nadiège/PEYRAUBE Michel	0	0	0	0	0	0	0	0	TP
IXES DE CHAMPREVAL	M. GUEBLE François	0	0	0	0	0	1	0	0	0
IXMENN DE CHAMPREVAL	M ^{me} M. GRASSART Nadiège/PEYRAUBE Michel	0	0	0	0	0	0	0	0	TP
IZAAC des Champs de Blé Doré	M. CEMON Sébastien	0	0	0	0	0	0	1	0	0
IZMO DE CHAMPREVAL	M ^{me} M. GRASSART Nadiège/PEYRAUBE Michel	0	0	0	0	0	1	0	0	0
JAICA du Clos la Bataille	M. MARTINEAU Julien	0	0	0	0	0	0	0	0	P
JALISKA DE LA VALLEE DE BROWNWHITE	Mlle JOUIN Vanessa	0	0	0	0	0	0	0	0	3 TP
JAMIE du Nid aux Nobles	M. KELLER Salomon	0	0	0	0	0	0	0	0	TP
JANGO DE LA VALLEE DE BROWNWHITE	M ^{me} JOUIN Marie	0	0	0	0	0	0	0	0	3 TP
JASON du Clos la Bataille	M. MARTINEAU Julien	0	0	0	0	0	0	0	0	AP
JENNA Z RANSKEHO LETISTE	Mlle DELABARRE Marlène	0	0	0	0	0	1	0	0	0
JETTA de la Vallée de Brownwhite	M. HUVELIN Jean René	0	0	0	0	0	0	0	0	P
JIMY DU GUE VASLIN	M. GRANGER Alain	0	0	0	0	0	0	0	0	TP
JUKE du Clos la Bataille	M. LECAMUS Teddy	0	0	0	0	0	0	0	0	AP
JULIETTA of Black and Sand	M. BERTHON Thomas	0	0	0	0	1	0	0	0	0
LAIS DU CLOS DE REVE D'OR	M. LEMAIRE Hervé	0	0	0	0	0	1	0	0	0
LARA DU CLOS DE REVE D'OR	M. FASCELLA Gianni	0	0	0	0	0	2	0	0	0
LEPTIR del Rade Savic	M. VESSELLA Fortunato	0	0	0	0	0	1	0	0	0
LITO	M. NAETS-MARLIERE Paul	0	0	0	0	1	1	0	0	0
MALOMKOZI SJELSA	Mme CLAEIS Jeanne	0	0	0	0	0	1	0	0	0
MAX DU CLOS DE REVE D'OR	Mme PIETA Natalie	0	0	0	0	0	0	1	0	0
PRADELLINENSIS NANDO	M. FASCELLA Gianni	0	1	0	0	0	1	0	0	0
SIRO DI SPIGHI	M. SCHIEVRINI Mario-Guido	1	0	0	0	0	0	0	0	0
TYMON ARS VENANDI	M. GIZA ROMANA	1	0	0	0	1	0	0	0	0
ULYSSIA des Dames de la Garonne	M ^{me} M. BOISNARD Sandrine/KADRI Mourad	0	0	0	0	1	0	0	0	0
UTHUS-URBIS DE CHAMPREVAL	M. VANHEULE Jean	0	0	0	0	3	0	0	0	0
VALDOR DE CHAMPREVAL	M ^{me} M. GRASSART Nadiège/PEYRAUBE Michel	0	0	0	0	1	0	0	0	0
VULCAIN	M. FOGLIZZO Jean-Claude	0	0	0	0	0	1	0	0	0



LES EXPOSITIONS SPECIALES DE RACE 2016

LIEU	TYPE		DATE	JUGE
Angers (49)		CACIB	27-mars	Claude Grasset
Alès (30)	CACS		27-mars	Dominique Vessela
Mulhouse (68)	CACS		2-avr.	Jean Lassandre
Lyon (69)		CACIB	23/24 avril	Nadiège Grassart
Amiens (80)		CACIB	30 avril/01 mai	Jean Lassandre
Martigues (83)		CACIB	05/06 mai	Jean Claude Mignot
St Brieuc (22) ?		CACIB	8-mai	à définir
Abbaye de Vaucelles (59)	Nationale d'élevage		14-mai	Jury collégial
Ajaccio (20)		CACIB	14/15 mai	Christian Eymard Dauphin
Marmande (47)		CACIB	22-mai	Magali Raffy
Lamotte Beuvron (41)	Régionale d'élevage	Game Fair	18-juin	à définir
Cressat (23)	CACS		14-juil.	Christian Descout
Romorantin (41)	CACS		28 aout	Lionel Meunier
Tarbes (65)		CACIB	20-nov.	Philippe Dubroca

Sous réserve de l'accord des Sociétés Canines et de la disponibilité des juges.







38^{ème} NATIONALE D'ELEVAGE

Abbaye de Vaucelles

Les Rues des Vignes (59)

Samedi 14 et Dimanche 15 Mai 2016






Saison de CHASSE

de LE SALON




Votre Nationale d'Elevage dans le cadre du Salon de la Chasse de Lille !






LAURÉATS DE LA RÉGULARITÉ STANDARD

1958	ÉMIR DE LÉMANIA	à Mme Ohl
1959	ÉMIR DE LÉMANIA	à Mme Ohl
1960	IRMA DE LA TOUR DU LOUP	à Mme Bournazel
1961	HOREX	à M. Rougelet
1962	JAMA DU CLOS DE MÉMOIRE	à Mme Béros
1963	KOB DE L'AILLERIE	à M. Deaubonne
1964	ISEL DE LA TOUR DU LOUP	à M. Deaubonne
1965	MARK	à M. Deaubonne
1966	O'ISEL DE L'AILLERIE	à M. Deaubonne
1967	MACK DU CORRIDOR	à M. Vedel
1968	PALMA	à M. Lahon
1969	PIC DU VAL D'AGNY	à M. Duhaut
1970	RAPH DE LA RUSERIE	à Mlle Basdevant
1971	SIAM	à M. Sarreau
1972	TITAN DE LA HAILLE AU LOUP	à M. Fougerat
1973/4	(Apparemment pas de classement)	
1975	COX VON EICHELSPIITZ	à M. Grassart
1976	COX VON EICHELSPIITZ	à M. Grassart
1977	JANUS DE CORNAVAN	à M. Monavon-Romero
1978	VICK DE LA RUELE DES CAPUCINS	à M. Andrivon
1979	MARKUS DE SPITZEN	à M. B. Faussurier
1980	Ex-aequo OMAR et OSSA DE LA HAILLE AU LOUP	à M. Fougerat
1981	OSCAR DE SAMFLO	à M. Chauveau
1982	OPALE VON DER GALOP	au Gal De Royer
1983	PRUNELLE DU MOULIN DE BEUSSENT	à M. Andrivon
1984	NINA VOM NIERSTAL	à M. Hernas
1985	SAPHIR DU MARAIS DE SAINTONGE	à M. Grasset
1986	SAPHIR DU MARAIS DE SAINTONGE	à M. Grasset
1987	TIBÈRE DES BOIS SAUVAGES	à M. Lemoine
1988	TIBÈRE DES BOIS SAUVAGES	à M. Lemoine
1989	CHIPY DU BOIS MANGER	à M. Leyrat
1990	BRACK DES BOIS SAUVAGES	à M. Rolland
1991	DRILLING DU CLOS DE LA LUENAZ	à Mme Taravel
1992	DUCHESSE DES BOIS SAUVAGES	à M. Guillot
1993	ERKA DU BOIS D'ANJOU	à M. Fradet

1994	HORAM'S DE LA HAILLE AU LOUP	à M. Leborgne
1995	HÉMON DU CLOS DU COTTEY	à M. Vessella
1996	Ex-aequo INDIANA DES GRANGES DE LA DOMBES et HÉMON DU CLOS DU COTTEY	à M. Vessella
1997	LORD DE CHAMPREVAL	à Mme Grassart
1998	INDIANA DES GRANGES DE LA DOMBES	à M. Vessella
1999	BETTY Z CESKEHO LESA	à M. Vessella
2000	BETTY Z CESKEHO LESA	à M. Vessella
2001	FREIA DELLA LUNA	à M. Vessella
2002	BRIT ZE SVIBINCE	à M. Garcia
2003	OR DE LEMANIA	à M. Varrambier
2004	ROX DE CHAMPREVAL	à Mme Grassard
2005	SYRENE DES GRANGES DE LA DOMBES	à M. et Mme Vessella
2006	VARONNE DES GRANGES DE LA DOMBES	à E.D.F. Vessella
2007	VALDOR DE CHAMPREVAL	à Mme Grassard
2008	BARA DE CHAMPREVAL	à Mme Grassard
2009	BARA DE CHAMPREVAL	à Mme Grassard
2010	CALAS DES GRANGES DE LA DOMBES	à Team Vessella
2011	DYNAMITE DE LA MARE CROIX	à Mr Maillet
2012	ASTA Z KEBLOUKY	à Mr Malard
2013	DARIUS DES GRANGES DE LA DOMBES	à Mr et Mme Sicre
2014	ARMAGEDON POD DOUBRAVSKYM VRCHEM	à Mr Renard



Les règlements sont disponibles sur le www.braqueallemand-cfba.com



CHAMPIONS STANDARD HOMOLOGUÉS

Depuis 2008



Tridler, CHCS
HIRWINE du Val de Peyras à M. Guignard



CHFT/A, CHCS
FALDO DU PIED DU MONT à M. Dupont

TITRES NATIONAUX

CHCS (conformité au standard)

ALINE DES GRANGES DE LA DOMBES	à M. Rolland
ALTOS DU CLOS DE LA PAPILLONNIERE	à Mr Marie
ARSOUILLE DU MARAIS DE SAINTONGE	à M. Dalle
AS DE CHAMPREVAL	à M ^{me} M. Grassart/Peyraube
ASTA Z KEBLOUKY	à Mr Malard
AVIZE DES GRANGES DE LA DOMBES	au team Vessella
CALLAS DES GRANGES DE LA DOMBES	au team Vessella
DARIUS DES GRANGES DE LA DOMBES	à M. Sicre
DIAMANT DU MARAIS DE SAINTONGE	à M ^r Bertrand Lucien
DOMINO DU PIED DU MONT	à JC Mignot
DYNAMITE DE LA MARE CROIX	à M. Maillet
ETNA DES QUATRE PEUPLIERS	à Mr Enc
FALONNE DES GRANGES DE LA DOMBES	à Mr Vessella
FALDO DU PIED DU MONT	à Mr Dupont
FLORE DES CHAMPS DE BLE DORE	à M ^{me} Vollette
HIRWINE DU VAL DE PEYRAS	à Mr Guignard
FIRST DE CHAMPREVAL	à M ^{me} Rattier
GASPER DE LA VALLEE DE L'ABER WRACH	à Mr Le Droff

TITRES INTERNATIONAUX

CHIB (champion international beauté)

AMBRE DES GRANDES PLAINES FLEURIES	à M. Egleme
ANTZ D'ELEM CATHY	à M. Meunier
ATOS DE LA PORTE DE BECRAY	à M. Michel
AUBE DU CLOS DE LA LUENAZ	à M. Roustan
AVIZE DES GRANGES DE LA DOMBES	au team Vessella

BAILA MORENA DU DOMAINE DU FRAMIRE

à Mme D'Angelo

BASTILLE DU DOMAINE DU FRAMIRE	à M. Michel
CALLAS DES GRANGES DE LA DOMBES	au Team Vessella
CARLITA DU CLOS DES MORANDES	à Mme Larrieu
C'COVO DU DOMAINE DES HERBUES	à Mme Taravel
CHAMPION DU DOMAINE DU FRAMIRE	à M. D'Angelo
COLOMBO DU PIED DU MONT	à Mr Gandolfo
COOPER VOM KADERECK	à M. Groh
DARIUS DES GRANGES DE LA DOMBES	à M. Sicre
DIAMANT DU MARAIS DE SAINTONGE	à M. Bertrand
DILEUR DU MAS GASCON DES DEUX JO	à Mr GENEBS
DOLCE VITA DU DOMAINE DU FRAMIRE	à Mme D'Angelo
DOMINO DU PIED DU MONT	à JC Mignot
ETNA DES QUATRE PEUPLIERS	à Mr ENC
EVE DES GRANGES DE LA DOMBES	au team Vessella
FLORE DES CHAMPS DE BLÉ DORÉ	à Mme Vollette
GASPER DE LA VALLEE DE L'ABER WRACH	à Mr Le Droff
GHOST DES MANNES FLEURIES	à Mr Gosse
GITANE DES GRANDES PLAINES FLEURIES	à Mme Despres

CIE (Champion International Exposition)

CARLITA DU CLOS DES MORANDES	à Mme Larrieu
C'COVO DU DOMAINE DES HERBUES	à Mme Taravel

CHAMPION DE BEAUTE ETRANGER

(la rubrique ne peut être alimentée que par vos envois des titres)

CH BULGARIE CARLITA DU CLOS DES MORANDES,	à Mme Larrieu
---	---------------



DOUBLES CHAMPIONS (CHCS/CHIB)

Cox vom Eichelspitz
 Palma
 Nora od Morandy Reky
 Tocan d'Agenor
 Vina des Sparaxis
 Vithland de la Ruserie
 Quick des Hardonnières
 Jas z Surian
 Opale von der Gallop
 Pablo des Cigogneaux
 Prunelle du Moulin de Beussent
 Nicky
 Nina vom Nierstal
 Thor du Val de Cuech
 Thaïs du Gué Vaslin
 Tom du Val du Rosaire
 Ugo de la Kibitzenau
 Urbino du Bois Chambray
 As
 Atia
 Baronne du Château de l'Esplanade
 Birco des Cimes Vertes
 Cloe des Hauts de la Rabotière
 Ido z Doubravanskykh Poli
 Claps du Pays de Mormal
 Daisy des Dômes de France
 Erka du Bois d'Anjou
 Hémon du Clos de Coffey
 Flag du Clot des Frongrelière
 Irwin des Hauts de Pian
 Gladys
 Lanson Sojas des Plaines
 Betty z Ceskeho Lesa
 Freia della Luana
 Ozo du Castel de la Gataudière
 Rina du Mas de l'Arbre
 Puce de Prébois
 Antz d'Elem Cathy
 Avisa des Granges de la Dombes
 Darius des Granges de la Dombes
 Diamant du Marais de Saintonges
 Domino du Pied du Mont
 Etna des Quatre Peupliers
 Flore des Champs de Blé Doré
 Gasper de la Vallée de l'Aber Wrach

CHAMPIONS SIMPLES CHB/CHCS

Anka von den Artenau
 O'isel de l'Aillerie
 Cid Donaria
 Ira des Cigogneaux
 Sam de Valrase
 Utha du Riesenthal
 Riqua
 Markus de Spitzen
 Manon de Berthou
 Noisette de Samflo
 Oc des Cigogneaux
 Odon du Val de Vauroger
 Ondine de Cornavan
 Oscar de Samfl o
 Rac du Riou de la Cuve
 Raya du Moulin de Cany
 Murphy de la Source Ombragée
 Ozone du Moulin de Cany
 Panda
 Arko von der Ems
 Thaïs du Tierce Déesse
 Bata Rothenuffeln
 Dune
 Lady du Val Saint Lambert
 Melba du Mont des Lagopèdes
 Ode du Chant des Oiseaux
 Brit ze Svibince
 Volcan des Marais de Sologne
 Or de Lémania
 Aline des Granges de la Dombes
 Alto du Clos de la Papillonnière
 Arsouille du Marais de Saintonge
 As de Champreval
 Asta z Keblouky
 Callas des Granges de la Dombes
 Dynamite de la Mare Croix
 Etna des Quatre Peupliers
 Falonne des Granges de la Dombes
 Faldo du Pied du Mont
 First de Champreval
 Hirwine du Val de Peyras



CHAMPIONS INTERNATIONAUX CHIB

Mia von Torfloch
Oscar de l'Épine noire
Porthos du Chêne de la Reine
Owen
Otis du Clos de la Gatine
Paty du Clos de Mémoire
Anke von der Buchalde
Arko von den Artenau
Bianka von den Asseburg
Elch von den Asseburg
Festa vom Eichelspitz
Stop de Tournevent
Raja du Coteau des Abesses
Sica des Cigogneaux
Taica du Clos de la Gatine
Quick des Hardonnières
Vesuz von Lindenkreuz
Zola vom Eichelspitz
Unic des Ponts Chalots
Bingo v.d. Sulzmuhler
Ulla des Hautes Lignées
Ajaks z Jihove Hory
Inti de la Mare aux Loups
Iris du Bois de Caumont
Ita du Bois de Caumont
Ito du Bois de Caumont
Isis du Bois de Caumont
Jade de la Ruserie
Janus de Cornavan
Jouve de Cornavan
Lord z Podebrady
Dunja vom Ottinger Forst
Bojar z Dvorov
Kary z Svihovske Skali
Mack von Oberlander
Ocky du Guttenbourg
Mylord de la Safrière
Newqueen de la Ruserie

Opaline de l'Île St Piastre
Ralph de la Ruserie
Tambelle de la Ruserie
Tchita du Val du Rosaire
Tom du Moulin de Cany
Uzès du Moulin de Cany
Gila vom Altenbruch
Vania du Château Marin
T'Ugo
Alfa
Trappeur des Ailes de l'Aube
Altesse du Bois Chambray
Andine de la Rue Fleurie
Uthie du Clos de Chercherelle
Vénus du Val St Lambert
Diane
Bruck
Cooky du Site aux Ormes
Daphnée des Combes de Castries
Duck du Clos des Mauves Blanches
Dyna des Monts de Servelaure
Donald des Petites Amaries
Dylia du Vallon de Beaudini
Edy z Knolovy Skoly
Ego
Eole de la Fontaine de Bersée
Fania des Fossés Fillaux
Fleur du Jeu de Mail
Gunther du Val St Lambert
Gary
Cacciatore Roxy
Fakir
France de la Ferme de Belou
Hélissa
Heidi du Clos des Mauves Blanches
Hippy du Clos du Repaire
Inti de la Lande aux Merles
Ipsos
Lux Afoli
Maly de la Vallée du Houx

Méga
Newton des Sources du Mézenc
Ness du Clos du Val de Riou
Orion des Barthes de l'Adour
Salto
Paco de la Mare à Pilar
Rosella, dite Syrah vom Hege Haus
Tessie de la Diane du Drouvenant
Poly z Dskove Chalupy
Tonus du Vallon de Beaudini
Vanille de la Porte de Becray
Varonne des Granges de la Dombes
Verlaine de la Haille au Loup
Vespa du Clos de la Luenaz
Vicky du Pas des Cabanelles
Vicomte des Granges de la Dombes
Vivarina des Granges de la Dombes
Voss du Pied du Mont
Vrac II du Clos Chass'Rêve
Ambre des Grandes Plaines Fleuries
Antz d'Elem Cathy
Atos de la Porte de Becray
Aube du Clos de la Luenaz
Baila Morena du Domaine du Framire
Bastille du Domaine du Framire
Carlita du Clos des Morandes
C'Covo du Domaine des Herbues
Champion du Domaine du Framire
Colombo du Pied du Mont
Cooper vom Kadereck
Dileur du Mas Gascon des deux Jo
Dolce Vitta du Domaine du Framire
Etna des Quatre Peupliers
Eve des Granges de la Dombes
Flore des Champs de Blés Dorés
Ghost des Mannes Fleuries
Gitane des grandes Plaines Fleuries



PALMARÈS CHAMPIONS STANDARD

Depuis 1967

Cette rubrique a pour but de compléter l'information de nos lecteurs sur l'élevage français depuis 1967. Le braque Allemand est avant tout un chien de travail, c'est pourquoi le récapitulatif des titres de Champion Standard n'avait jamais été publié. Aujourd'hui, il nous semble d'autant plus utile de le faire que tous les chiens ont obtenu une récompense en épreuve officielle de travail, et que la très grande

majorité sont titulaires du titre de trialer. Afin de mettre en valeur les produits les plus méritants, nous avons fait figurer en gras les titulaires de titre de Champion de travail.

Cette rubrique s'organise de la façon suivante : Figurent d'abord, par affixe, les élevages ayant produit plusieurs sujets Champions. L'ordre est déterminé par le nombre de sujets, puis par le nombre de titres. En cas d'égalité, les

élevages ayant produit des champions de travail sont favorisés.

Figurent ensuite les chiens titulaires d'un double titre, puis d'un titre simple. Rappelons que le titre de Champion International est plus facile à obtenir que le titre national, ce qui explique notre classement. Ne peuvent figurer dans cette liste les titres cumulatifs CHIB / CHIT (FCI) et les titres étrangers.

DE CHAMPREVAL

M^{me} Grassart-M. Peyraube
33700 Mérignac

CHCS/CHIB : Cox, Lord, Perle, Valdor, As, Goal, Rox, **Rackham le Rouge**

CHCS : Nora, First

CHIB : Royal, Unique, Vorzüglich, Lovka, Lina, Dankee, Hambre, Lay, O'Luck, Uriana

DES GRANGES DE LA DOMBES

Team Vessella

01320 Chatillon la Palud

CHCS/CHIB : Hémeraude, Indiana, Darius

Prélude, Syrène, **Varonne, Aloa, Avize**

CHCS : **Provence, Aline, Callas**, Falonne

CHIB : **Roxane**, Tango, Vicomte, Vivarina, Eve

DE LA PORTE DE BECRAY

J.G. Bonhomme - 80120 Rue

CHCS/CHIB : **Tina, Bastille, Démon, Mack, Véro**

CHCS : **Greta**, Major, Toscane,

CHIB : **Daphnée, Max, Vanille, Atos**

DU BOIS MANGER

R. Leyrat - 40410 Saugnac et Muret

CHCS/IB : **Chipy, Corail, Faraz,**

Jade, Ravel

CHCS : **Rocco**

CHIB : Vénus, **Créole**, Roxane I, **Tzigane**

DU CLOS DE LA LUENAZ

G. Varrambier

01240 Dompierre/Veyle

CHCS/IB : **Alto, Drilling, Mylord**

CHIB : **Diez**, Dali, Finlande, Thor, Aube, Vespa

DE LA HAILLE AU LOUP

M. et M^{me} Fougerat - 33980 Audenge

CHCS/IB : **Titan, Omar**

CHCS : Ossa, **Uderzo, Émir, Horam's**

CHIB : **Sally**, Verlainne

DE LA RUELE DES CAPUCINS

A. Andrivon - 59310 Orchies

CHCS/IB : Vick

CHIB : Vamp, Java, Brandy, Fiesta,

Prunelle, Uram

DE ROUMAGNOL

M^{me} Le Gloan/ M. Vento 94370 Sucy en Brie

CHCS : Grace

CHIB : Frigor, Éole, Gina, Geisha, Laika

DES BOIS SAUVAGES

J.P. Rolland - 41000 Blois

CHCS/IB : **Brack**

CHCS : **Duchesse**

CHIB : **Sandra, Sirius**, Fleurette

DES GRANDES ORIGINES

B. Faussurier - 26270 Saulce

CHCS/IB : Flash, **Maude**

CHCS : Flora

CHIB : Vito, **Fléole**

DU VAL DE PEYRAS

M. Guignard - 65320 LUQUET

CHCS : **L'irwine**

CHIB : Miss, Lion, Najah

DU CLOS DES MORANDES

M. et M^{me} Loyer 71680 Vinzelles

CHIB : **Hardy, Artus, Ariane, Carlita**

DU PIED DU MONT

André Fusillier - 25440 Liesle

CHCS/CHIB : **Domino**

CHIB : **Voss, Colombo**

CHCS : Faldo

DES GRANDES PLAINES FLEURIES

M. Eglème - 01340 Cras s/Reyssouse

CHCS : **Scott**

CHIB : **Osyris**, Ambre

DES FOSSÉS BLANCS

M. et M^{me} Revilla - 44780 Missillac

CHCS : Ismène

CHIB : Lina, **Lary**

DE LA VALLÉE DES DUNES

MM. Marie E. J.N. - 14370 ARGENCE

CHIB : **Ultra**, Uria, Utch

DU DOMAINE DU FRAMIRE

M. et M^{me} D'Angelo - 11700 Capendu

CHIB : **Baila Morena**,

Champion, Bastille, Dolce Vita

DE LA BARRE DUQUESNE

M. Delabie - 80460 Woignarue

CHCS/IB : **Ralph**

CHCS : Igor

DU CHEMIN DE L'ESPOIR

M. Chaussy et M^{me} Marion

71340 Melay

CHIB : Itou, **L'Covo**

DES BAIES PICARDES

M. et M^{me} Mélius - 80120 Rue

CHIB : Domar, **Dick**

DU PAVILLON NOIR

M. Luisetti - 40270 Grenade /Adour

CHIB : Jason, **Jillia**

DU PAS DES CABANELLES

M. Manguine - 06500 Gorbio

CHIB : **Sacha**, Uzès, **Vicky**

DU MARAIS DE SAINTONGE

M. et M^{me} Dalle

17430 Tonnay Charente

CHCS/CHIB : **Saphir**

CHCS : Arsouille

CHIB : Diamant



LE BRAQUE AU TRAVAIL

CHAMPIONNAT DU MONDE BRAQUE ALLEMAND PRINTEMPS 2015 MARCHENA (SEVILLE) - ESPAGNE

LA FRANCE CHAMPIONNE DU MONDE PAR ÉQUIPE

Une victoire brillamment remportée par notre équipe de France composée de :

GINA du Val de Cèze prop. JJ Courbet/cond. H Demêtre

GRAZIA du Val de Cèze prop. P Talmant/cond. H Demêtre

GRIOTTE du Clos des Morandes prop. A et H Loyer/cond. F Maudet

Pradelinensis Brigitte dite ECIJA prop. R Garcia/cond. A Fusillier

Pradelinensis Jonny dit ELVIO prop. R Garcia/cond. A Fusillier

Un grand bravo à cette très belle équipe qui a dignement représenté le C.F.B.A. et le Braque Allemand au niveau international.

Nous félicitons les naisseurs, propriétaires et conducteurs pour cette victoire, sans oublier le sélectionneur M. SICRE pour son excellent choix.



LE BREVET INTERNATIONAL DE CHASSE PRATIQUE (BICP)

UNE BELLE ÉPREUVE, ACCESSIBLE À TOUS LES CHASSEURS !



L'idée de proposer aux usagers de chiens d'arrêt une alternative aux field-trials en France, est née en Alsace. Mr. Raymond Ohl, grand cynophile et connaisseur du système français et allemand, a eu la bonne idée de traduire et d'adapter une épreuve allemande (Solms ou HZP) aux traditions françaises. Après de longues années de combats, Mr Ohl a réussi à faire reconnaître le BICP par la SCC et la FCI. Avec sa disparition et celle de son épouse, le BICP a très vite perdu en

popularité. Malheureusement, depuis quelques années, les participants se font de plus en plus rares.

Le BICP est à l'image de la chasse pratique, comme son nom l'indique. Le chien d'arrêt doit chercher en plaine un gibier, de préférence à plume, l'arrêter et attendre que les fusils se positionnent, puis le rapporter après le coup de feu. La sagesse au coup de feu n'est pas demandée, mais il faut savoir stopper le chien, pour éviter des poursuites, si le gibier n'a pas pu être

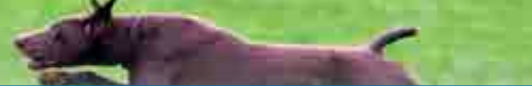
PAROLES DE PASSIONNÉS

prélevé.

Il faut donc un minimum de dressage et surtout un rapport dans les règles de l'art. Pour finir, le juge pose un gibier à 30-40 mètres (hors de la vue du chien) et demande la recherche et le rapport de cette pièce.

A l'eau, le chien doit pister un canard désaillé. Le départ du canard est marqué par quelques plumes en bordure de l'étang et le canard est poussé à se réfugier dans la végétation. Ce n'est qu'après, que le chien travaille la piste du canard laissé à la surface de l'eau. La passion de l'eau est très importante ! Soit le canard est rapporté vivant ou





sinon le chien pousse le canard sur la surface de l'eau. C'est au tireur de prélever le canard et après au chien de le rapporter proprement à son maître.

Pour réussir un BICP il faut surtout un rapport bien travaillé, un chien qui a du métier au pistage du canard et un travail en plaine avec un minimum de dressage. Par expérience, la plupart des chiens sont éliminés car ils ne rapportent pas (ou mal) ou ne font pas un travail à l'eau suffisant.

La réussite d'un BICP dépend également beaucoup de la qualité des terrains. Normalement les terrains pour le travail à terre (quête et arrêt) ne posent

aucun problème. Ce n'est pas le cas pour le travail à l'eau. Ici on demande un plan d'eau assez profond (le chien doit nager) et surtout pourvu d'une végétation assez dense et abondante. Un étang de pêche est normalement trop propre pour ce type d'épreuve! La qualité d'un BICP se joue sur son plan d'eau !!!

A mon avis, il faut encore davantage former les organisateurs de BICP, faire valider les plans d'eau et inviter des juges de travail, qui ont l'habitude de juger ce genre d'épreuve. Je constate souvent, que le travail à l'eau est mal fait, faute de connaissance et de formation.

Se classer en BICP est possible pour tout chasseur, qui possède un chien d'arrêt polyvalent. Le jour de l'épreuve est tout simplement une journée de chasse et surtout de plaisir !

Le BICP est une vraie alternative pour

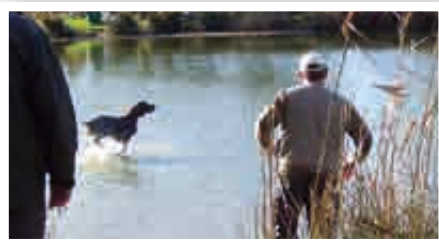
tout chasseur, qui trouve que les field-trials sont un peu trop techniques et souvent trop chers en préparation. Le Braque Allemand est une race sélectionnée pour sa polyvalence et se classe très souvent en haut du classement. Ce sont d'ailleurs en priorité des clubs de races d'origines allemandes, qui demandent pour la cotation de leurs géniteurs un BICP.

Très peu de dresseurs professionnels se sont spécialisés dans ce type de travail et acceptent de vous guider et de vous entraîner. Le CFBA peut vous aider dans la recherche d'un dresseur, qui possède surtout un plan d'eau adéquat.

Je souhaite au BICP à nouveau la place, qu'il mérite. Pourquoi pas mettre en place un challenge ou un championnat de travail ? A méditer ...

Roger Aeberhard

Dresseur Professionnel - Dépt. 52



LE BRAQUE ALLEMAND : chien de chasse polyvalent !

PAROLES DE PASSIONNÉS



Mis en place pour améliorer les chiens d'arrêt, le règlement des Fields Trials établi par la Société Centrale Canine, stipule que par la découverte et la sélection sur le terrain des meilleurs représentants de chaque race, chassant efficacement et dans un style le plus proche des critères de travail qui leur sont propres, contribue, d'une façon essentielle, à la sélection des meilleurs géniteurs et permet de stimuler l'intérêt des amateurs pour des grands chiens.

Les clubs de race sont directement concernés par l'organisation des Fields Trials, mais aussi des épreuves de chasse « terre et eau » et de chasse « polyvalente ».

Il appartient à chaque Club de Race d'établir et de proposer, à la Société Centrale Canine, un règlement pour chacune de ces épreuves afin que cette dernière les reconnaisse et les fasse homologuer par la F.C.I. Nos voisins germaniques possèdent des épreuves telles que la « Dr Kleemann » et « l'I.K.P. » organisées par le Club du Braque Allemand et la « Hegewald » pour les Drahthaars, entre autres.

Pour la France, le BICP a été mis en place par la Société Centrale Canine. Dans son introduction, le règlement du BICP stipule qu'il s'agit d'une épreuve pour chiens d'arrêt. Toutefois, il faut remarquer que, dans les pays où ces épreuves sont à la base de la sélection pour l'amélioration de la race, chaque club de race, a pris le soin de rédiger un règlement, compatible avec celui de la FCI.

Pour exemple, le règlement de l'IKP n'est pas celui de la Hegewald qui, pour les drahthaars, prévoit une épreuve de menée à voix sur lièvre. Chaque club de race a travaillé l'organisation, les épreuves, les jugements et leur notation, afin d'aboutir à une sélection susceptible d'orienter et d'améliorer la production de chaque élevage. Si le Braque Allemand et le

Drahthaar sont cousins germains, les différences dans les épreuves de sélections ont bien contribué à renforcer les distinctions dans le comportement voir dans la morphologie, des chiens de ces deux races.

Un des points essentiels de toute cette organisation, consiste en la spécificité et la qualité des jugements de ces épreuves.

S'agissant d'épreuves de chasse, elles obéissent à d'autres règles et nécessitent une approche différente de celle des jugements de fields de printemps ou même d'automne. Les juges de ces épreuves devraient impérativement connaître et appliquer les directives de chaque club de race en la matière, car il s'agit bien d'épreuves destinées à mettre en avant les sujets les plus représentatifs. Les juges sont en effet les yeux du club sur le terrain





et leurs jugements leur guide dans ses décisions.



Sur ces points, Yves Guilbert, Président de la CUNCA, rappelait à Mesdames et Messieurs les juges de fields-trial que « les juges baseront leur classement sur l'allure inhérente à la race, la passion de la chasse, la puissance olfactive et le dressage ». Pour ma part, je crois que là est la vérité. Aussi, il serait intéressant que soit mise en place une épreuve de chasse « terre et eau », comme en Allemagne ou en Tchéquie, sur des terrains suffisamment sélectifs, notamment pour le travail à l'eau. L'idéal étant que le terrain soit au préalable validé par la Commission Travail du club et par les juges appelés à officier lors de la compétition.

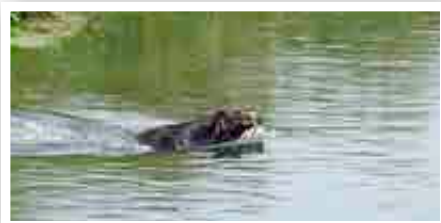
Les épreuves de l'IKP ou de la Hegewald réunissent, chaque fois, environ deux cents participants, professionnels et amateurs. Les participants obtiennent un prix (1er, 2ème, 3ème) pour ceux qui ne sont pas éliminés. Ces épreuves sont jumelées avec un jugement morphologique où le très bon est le qualificatif minimum pour être admis aux épreuves de travail. Pour se qualifier et bien figurer dans ces épreuves, il n'est pas besoin d'avoir un budget d'une saison de field de printemps ou d'automne, où une première sélection est faite par l'argent et nous prive peut être de voir les meilleurs sujets de la race. En effet, la fortune du propriétaire n'est pas forcément en relation avec la qualité de son chien, dont il sera malheureusement dans certains cas le seul à profiter.

Je note enfin que ces « épreuves de chasse » semblent, pour la FCI, réservées aux races continentales, « Cette épreuve de chasse pour chiens continentaux... » est-il écrit.

Et pourtant, j'ai vu un Pointer remporter le « Mémorial Knoll » devant ma chienne Asta et un Setter Irlandais vainqueur du « Mémorial Podhajsky ». Ces deux compétitions, l'une nationale, l'autre internationale, comportant les

mêmes épreuves que les « examens d'universalité » multi races, de chiens d'arrêt.

Est-ce à dire que les responsables de la FCI ont tort ? Je ne le crois pas. En effet, j'ai vu concourir des chiens d'arrêt anglais dans ce genre d'épreuve. D'une part, ils y arrivent en général plus âgés, et d'autre part, on leur demande un travail contre nature, nécessitant un dressage plus complexe, de chasser en groupe en plaine avec une quête réduite, de rapporter et de pister ce qui n'est pas forcément inscrit dans leurs gènes. Je ne pense pas que ce genre d'épreuve, même s'ils peuvent les remporter, soient forcément un critère essentiel pour la sélection de ces races.



A l'inverse, ou dans le même sens, les fields de printemps et d'automne ne devraient pas être le seul critère pour la sélection du Braque Allemand, si on le veut polyvalent. Les épreuves « terre et eau » et « universalité » pourraient être ajoutées à ces épreuves.

Le BICP est une épreuve de chasse « terre et eau » et, en l'état actuel, établi avec des règles pas seulement étudiées pour le Braque Allemand, comme peuvent l'être celles de l'IKP.

Un examen spécifique de cette nature pourrait être mis en place par le club, comme étant un examen d'épreuves polyvalentes, avec des grilles de notation spécifiques, des terrains appropriés et une sensibilisation aux critères attendus en matière de jugement.

Cela impliquerait un rapprochement et des échanges avec les clubs étrangers pratiquant ce genre d'épreuves, avec les juges de travail et d'exposition et, bien entendu, la CUNCA.

Ce travail fait, une nouvelle approche pourrait être opérée par le club pour définir les critères nécessaires à l'obtention du qualificatif d'étalon ou lice recommandée (ou toute autre dénomination) afin d'obtenir des Braques Allemands, chiens de chasse polyvalents. Un Braque Allemand « Champion Polyvalent » pourrait être :

- Trialer de printemps et d'automne avec CACT dans les deux disciplines,
- 1er prix en épreuves de chasse « terre et eau »,
- 2ème prix minimum en épreuve de chasse polyvalente,



Si les chiens anglais, essentiellement chiens d'arrêts au gibier à plume, peuvent orienter leur sélection uniquement sur les épreuves de printemps et/ou d'automne, les chiens continentaux, qui se revendiquent « chiens d'arrêts polyvalents » de gibier à plume et à poils, doivent avoir une sélection différente et plus élargie, en raison de la diversité des gibiers qui demandent d'autres qualités.

La création d'une épreuve de « chasse polyvalente » seraient très intéressante, voir indispensable à la sélection, à l'instar de nos voisins allemands, tchèques et slovaques.

Je conclurais en rappelant que parmi nos plus grands Braques Allemands, Varonne des Granges de la Dombes, Hardy des Sources du Mezenc, Oscar de Samflo, Titan de la Haille aux Loups, Inti de la Mare aux Loups, Saphir du Marais Saintonge et Studboy du Pieds du Mont, on trouve directement des géniteurs issus de ce mode de sélection, le nier est impossible, l'oublier serait une faute lourde de conséquence. Profitons de ce savoir pour éviter les excès et les dérives, c'est une question de bon sens et un devoir. L'avenir du Braque Allemand, ce merveilleux chien de chasse et de compétition que nous aimons tous au-delà du raisonnable parfois, est entre nos mains

Maurice Malard

Correspondant

des départements 37 et 41



RÉSULTATS BICP 2014

27/09/2014 - Anrosey (52) Juge Centen et Bridel	Propriétaire	Conducteur	Résultats
MAX du Clos de Rêve d'Or	Pieta	Aeberhard	BICP 1 31/32
ENJIE de Fresnel	Sautot	Sautot	BICP 2 28/32
28/09/2014 - Anrosey (52) Juge Vargas et Gasper / Centen et Bridel	Propriétaire	Conducteur	Résultats
GARY du Mont des Epinettes	Fany	Rosnoble	BICP 1 32/32
ELSA de Fresnel	Sautot	Sautot	BICP 1 31/32
EYDER du Pied du Mont	Vargas	Aeberhard	BICP 1 31/32
04/10/2014 - Neuville aux Bois (45) Juge Archambault / Leickman	Propriétaire	Conducteur	Résultats
GARY du Mont des Epinettes	Fany	Rosnoble	BICP 3 24/32
25/10/2014 - Anrosey (52) Juge Centen / Vargas / Groh	Propriétaire	Conducteur	Résultats
KING II Vom Westermoor	Aeberhard	Aeberhard	BCE 1 12/12
PRADELLINENSIS NANDO	Fascella	Mongrenier	BICP 1 30/32
LARA du Clos de Rêve d'Or	Fascella	Mongrenier	BCE 1 11/12
MAYA du Clos de Rêve d'Or	Fascella	Mongrenier	BCE 2 10/12
25/10/2014 - Herm/Souston (40) Juge Goubie / Meunier / Leickman / Sicre	Propriétaire	Conducteur	Résultats
GIRL	Biscay	Biscay	BICP 3 24/32
GOOGLE	Noailles	Biscay	BICP 2 26/32
VALDOR de Champreval	Grassart	Grassart	BICP 1 30/32
HAMPO des Granges de la Dombes	Loumagne	Guignard	BCE 3 8/12
26/10/2014 - Anrosey (52) Juge Groh / Lenten / Vargas	Propriétaire	Conducteur	Résultats
KING II Vom Westermoor	Aeberhard	Aeberhard	BICP 1 32/32
PRADELLINENSIS NANDO	Fascella	Mongrenier	BICP 1 32/32
LARA du Clos de Rêve d'Or	Fascella	Mongrenier	BICP 1 32/32
MAYA du Clos de Rêve d'Or	Fascella	Mongrenier	BICP 1 32/32
26/10/2014 - Gouy St André (62) Juge De le Hoye et Aupee	Propriétaire	Conducteur	Résultats
IGOR du Clos de Rêve d'Or	Naets	Naets	BCE 12/12
LITO	Naets	Naets	BICP 1 32/32
EBENE DU Champs aux Cailles	Denis	Denis	BCE 6/12
GUYANE du Gué Vaslin	Chavigny	Chavigny	BCE 10/12
GAIA du Clos de la Papillonnière	Luilo	Vanbremeersch	BICP 1 29/32
GILDA du Val de Cèze	Talmant	Vanbremeersch	BICP 1 29/32
09/11/2014 - Etain (Lorraine) Juge De le Hoye et Huguely	Propriétaire	Conducteur	Résultats
PRINZ KS Vom Theelhof	Aeberhard	Aeberhard	BICP 2 29/32
29/11/2014 - Maintenay (62) Juge Guilbert et Leclercq	Propriétaire	Conducteur	Résultats
EXCEL de la Porte de Becray	Bonhomme	Bonhomme	BICP 3 27/32
06/12/2014 - Epagne (10) Juge Guilbert et Leclercq	Propriétaire	Conducteur	Résultats
EXCEL de la Porte de Becray	Bonhomme	Bonhomme	BICP 3 28/32



TITRES HOMOLOGUÉS TRAVAIL 2014

Champion Des Field-Trials de Printemps sur perdrix

DOMINO DU PIED DU MONT Mâle - LOF 7 BR.AL. 96 584/17 660	à M. MIGNOT JEAN-CLAUDE	Homologué le 21/05/2014
ELLIS DES GRANGES DE LA DOMBES Mâle - LOF 7 BR.AL. 98 271/18 049	à M. BERTHON THOMAS	Homologué le 20/08/2014
ELSA DE FRESNEL Femelle - LOF 7 BR.AL. 97 474/20 639	à M. SAUTOT RAYMOND	Homologué le 21/05/2014
ENZO DU CLOS DES MORANDES Mâle - LOF 7 BR.AL. 98 585/18 014	à M. LEBEL DANIEL	Homologué le 21/05/2014
F-ESTONIE DU BOIS FEURAZ Femelle - LOF 7 BR.AL. 99 626/21 132	à M. BENSOUSSAN ARNAULT	Homologué le 21/05/2014
FEU DES HAUTS DE MONTSURVENT Mâle - LOF 7 BR.AL. 99 459/18 157	à M. AVENEL PHILIPPE	Homologué le 21/05/2014
FRAISIA DU BOIS FEURAZ Femelle - LOF 7 BR.AL. 99 627/21 131	à M. BENSOUSSAN ARNAULT	Homologué le 21/05/2014
GINA DU VAL DE CEZE Femelle - LOF 7 BR.AL. 100 837/21 232	à M. TALMANT PATRICK	Homologué le 16/07/2014
GRIOTTE DU CLOS DES MORANDES Femelle - LOF 7 BR.AL. 100 613/21 224	à M. LOYER HENRI	Homologué le 21/05/2014
HAVANNE DU PAS DES CABANELLES Femelle - LOF 7 BR.AL. 101 935/21 647	à M. MIGNOT JEAN-CLAUDE	Homologué le 21/05/2014

Champion Des Field-Trials sur Gibier Naturel

DAPHNEE DU DOMAINE DU FRAMIRE Femelle - LOF 7 BR.AL. 96 523/20 562	à M ^{me} D'ANGELO FABIENNE	Homologué le 20/08/2014
ELSA DE FRESNEL Femelle - LOF 7 BR.AL. 97 474/20 639	à M. SAUTOT RAYMOND	Homologué le 21/05/2014
ENJIE DE FRESNEL Femelle - LOF 7 BR.AL. 97 475/20 640	à M. SAUTOT RAYMOND	Homologué le 31/01/2014
HELIA LOUP GRIS DE LA COUR Femelle - ETR 7 BR.AL. 5 000 377	à M. DELREZ JEAN-CLAUDE	Homologué le 22/08/2014

Champion Des Field-Trials sur gibier tiré

DORIS DU VAL DE CEZE Femelle - LOF 7 BR.AL. 96 676/20 423	à M. COURBET JEAN-JACQUES	Homologué le 26/06/2014
EXCEL DE LA PORTE DE BECRAY Mâle - LOF 7 BR.AL. 98 239/17 996	à Dr BONHOMME JEAN-GILBERT	Homologué le 12/03/2014
FALBALA DU PIED DU MONT Femelle - LOF 7 BR.AL. 99 534/20 961	à M. MARTEL ALEXANDRE	Homologué le 31/01/2014
FALCO DE LA PORTE DE BECRAY Mâle - LOF 7 BR.AL. 99 617/18 263	à M. M ^{me} LEGER VINCENT & MAGALI	Homologué le 21/05/2014
FIONA DE LA PORTE DE BECRAY Femelle - LOF 7 BR.AL. 99 196/21 009	à M. GOSSE SEBASTIEN	Homologué le 29/10/2014
GESKA DES PLAINES DE MONTANSOU Femelle - LOF 7 BR.AL. 101 157/21 257	à M. DUPOND JEAN-LOUIS	Homologué le 29/10/2014
GINA DU VAL DE CEZE Femelle - LOF 7 BR.AL. 100 837/21 232	à M. TALMANT PATRICK	Homologué le 12/03/2014
GIULETTA DES GRANGES DE LA DOMBES Femelle - LOF 7 BR.AL. 100 925/21 330	à M. BOUCHER LUCIANO	Homologué le 20/01/2014



Champion International de Travail Field Trial

CHIVAS DU VAL DE CEZE Mâle LOF 7 BR.AL. 95 242/17 433	à M. PENA PAU FRANCISCO MANUEL	Homologué le 06/02/2014
DAVIA DE LA VALLEE DU NEBBIU Femelle LOF 7 BR.AL. 96 110/20 467	à M. QUERCI DANIEL	Homologué le 17/04/2014
DIOR DU VAL DE CEZE Mâle LOF 7 BR.AL. 96 673/17 749	à M. TALMANT PATRICK	Homologué le 30/07/2014
D'VOSS DE LA VALLEE DU NEBBIU Mâle LOF 7 BR.AL. 96 106/17 656	à M. QUERCI DANIEL	Homologué le 17/04/2014
GRAZIA DU VAL DE CEZE Femelle LOF 7 BR.AL. 101 106/21 374	à M. COURBET JEAN-JACQUES	Homologué le 02/12/2014
GRIOTTE DU CLOS DES MORANDES Femelle LOF 7 BR.AL. 100 613/21 224	à M. LOYER HENRI	Homologué le 19/09/2014

TRIALER

EBENE DES CHAMPS AUX CAILLES Femelle - LOF 7 BR.AL. 97 993/20 810	à M. DENIS JACKY	Homologué le 21/05/2014
ERIFF DU VAL DE CEZE Mâle - LOF 7 BR.AL. 98 972/18 119	à M. TEQUI LUC	Homologué le 31/01/2014
FIRST DU VAL DE PEYRAS Femelle - LOF 7 BR.AL. 99 356/21 461	à M. DARLEY PASCAL	Homologué le 16/07/2014
GABRIELLE DU GUE VASLIN Femelle - LOF 7 BR.AL. 101 266/21 447	à M. HASLE JAMES-EDGARD	Homologué le 11/03/2014
GABY DU CLOS DES MORANDES Mâle - LOF 7 BR.AL. 100 608/18 397	à Mlle MICHAUX MANON	Homologué le 20/03/2014
GANAS DES GRANGES DE LA DOMBES Femelle - LOF 7 BR.AL. 100 926/21 356	à M. TRAHARD LIONEL	Homologué le 29/10/2014
GARY Z VISALKU Mâle - IMP 7 BR.AL. 103 788/18 666	à M. MALARD MAURICE	Homologué le 16/07/2014
GASCO DES GRANGES DE LA DOMBES Mâle - LOF 7 BR.AL. 100 923/18 420	à M. MERCIER GUY	Homologué le 20/01/2014
GEWURZ DU GUE VASLIN Femelle - LOF 7 BR.AL. 101 269/21 382	à M. BENATIER JACKY	Homologué le 21/05/2014
GILDA DU VAL DE CEZE Femelle - LOF 7 BR.AL. 101 105/21 478	à M. TALMANT PATRICK	Homologué le 11/03/2014
GIN DU CLOS LA BATAILLE Femelle - LOF 7 BR.AL. 101 054/21 426	à M. PIERRE DIDIER	Homologué le 24/09/2014
GINA DU VAL DE CEZE Femelle - LOF 7 BR.AL. 100 837/21 232	à M. TALMANT PATRICK	Homologué le 11/03/2014
GLOBE DES ISLES DE LIGNIERE Mâle - LOF 7 BR.AL. 101 359/18 479	à M. BUCQUET ALAIN	Homologué le 21/05/2014
HABBY DU PAS DES CABANELLES Femelle - LOF 7 BR.AL. 101 934/21 514	à M. Mme MANGUINE ALBERT	Homologué le 21/05/2014
HAMBRE DU RIO PARANA Femelle - LOF 7 BR.AL. 102 233/21 602	à M. BOUCHER LUCIANO	Homologué le 16/07/2014
HOLKA DE LA TRUFFIERE DE CANETTE Femelle - LOF 7 BR.AL. 102 093/21 596	à M. GIRAudeau JACQUES	Homologué le 21/05/2014
HUGO BOSS DU VAL DE CEZE Mâle - LOF 7 BR.AL. 101 966/18 536	à M. COURBET JEAN-JACQUES	Homologué le 21/05/2014
ISTRIA DE SABOYA Femelle - IMP 7 BR.AL. 104 039/21 703	à M. GANDOLFO JEAN-PIERRE	Homologué le 20/08/2014
LARA DU CLOS DE REVE D'OR Femelle - ETR 7 BR.AL. 5 000 617	à M. FASCELLA GIANNI	Homologué le 11/03/2014
PRADELLINENSIS NANDO Mâle - ETR 7 BR.AL. 5 000 620	à M. FASCELLA GIANNI	Homologué le 11/03/2014

Vice-Vainqueur de l'Open de France des Field-Trials de Printemps

GIPSY DU CLOS DES MORANDES Femelle - LOF 7 BR.AL. 100 612/21 396	à M. LORCY DANIEL	Homologué le 14/04/2014
--	-------------------	-------------------------



REGULARITÉ FIELD TRIAL GIBIER NATUREL 2014

GRIOTTE DU CLOS DES MORANDES - Vainqueur 2014

Noms chiens	Propriétaire	Conducteur	Pal. Trav.	Prés.	Class.	Tx Effic.	Régul.	14	13	12	11
			Pts c	Nbre a	Nbre b	% b/a	Pts (c*b)/a	CACIT S C	RCACIT S C	CACT S C	RCACT S C
GRIOTTE DU CLOS DES MORANDES	LOYER	BOUCHER	198	12	7	58,33%	116			2	1
GUYANNE DU GUE VASLIN	CHAVIGNY	CHAVIGNY	222	14	7	50,00%	111			5	
LITO	NAETS	NAETS	141	11	5	45,45%	64			1	1
IGOR DU CLOS DE REVE D'OR	NAETS	NAETS	165	13	5	38,46%	63			2	2
NANDO PRADELLINENSIS	FASCELLA	MONGRENIER	111	6	3	50,00%	56	1		1	1
CARLITA DU CLOS DES MORANDES	LARRIERU	MERLE DES ISLE	129	11	4	36,36%	47			2	1
ERMES DE LA HAILLE AU LOUP	FOUGERAT	FOUGERAT	93	8	4	50,00%	47			1	
HELIA LOUP GRIS DE LA COUR	DELREZ	DELREZ	45	2	2	100,00%	45				1
VANDA DU ROC QUI MARQUE	MALANDRI	CHIOCCA	40	1	1	100,00%	40				
ELLIS DES GRANGES DE LA DOMBES	BERTHON	BOUCHER	105	12	4	33,33%	35			1	
HADRIA DE LA VALLEE DU NEBBIU	ORSONI	MIGNOT	102	10	3	30,00%	31	1			
HABBY DU PAS DES CABANELLES	MANGUINE	MANGUINE	111	16	4	25,00%	28			1	
IAGO DU CLOS DE REVE D'OR	FASCELLA	MONGRENIER	81	6	2	33,33%	27	1	1		
ELANORA DU PIED DU MONT	VAN DER POEL	VAN DER POEL	42	4	2	50,00%	21				
FIGARO DU MARAIS DE SAINTONGE	NOUHAUD	DALLE	63	9	3	33,33%	21				
EMA DE LA PORTE DE BECRAY	BONHOMME	BONHOMME	60	6	2	33,33%	20				1
HARLEM DU PAS DES CABANELLES	MANGUINE	MANGUINE	90	16	3	18,75%	17				1
DAPHNEE DU DOMAINE DU FRAMIRE	D'ANGELO	D'ANGELO	63	8	2	25,00%	16			1	
GANA DES GRANGES DE LA DOMBES	TRAHARD	TRAHARD	54	8	2	25,00%	14				
GHOST DES MANNES FLEURIES	GOSSE	GOSSE	27	2	1	50,00%	14				
ILOUISE DU NID AUX NOBLES	CLAEIJS	CLAEIJS	12	1	1	100,00%	12				
LARA DU CLOS DE REVE D'OR	FASCELLA	MONGRENIER	36	6	2	33,33%	12				
GRINGO DE LA PORTE DE BECRAY	CARBILLET	CARBILLET	39	4	1	25,00%	10		1		
KATIA LOUP GRIS DE LA COUR	DELREZ	DELREZ	39	4	1	25,00%	10		1		
GOLF	PAPIN	PAPIN	27	3	1	33,33%	9				
EVA DU VAL DE PEYRAS	GUIGNARD	MERLE DES ISLE	45	11	2	18,18%	8				1
ASTA Z KEBLOUKY	MALARD		24	3	1	33,33%	8				
ENZO DU CLOS DES MORANDES	LEBEL	VANBREMEERCH	42	6	1	16,67%	7	1			
EXCEL DE LA PORTE DE BECRAY	BONHOMME	BONHOMME	33	6	1	16,67%	6				1
FALCO DE LA PORTE DE BECRAY	LEGER	LEGER	30	6	1	16,67%	5				
HAMPO DES GRANGES DE LA DOMBES	GUIGNARD	MERLE DES ISLE	36	11	1	9,09%	3			1	
HAVANNE DU PAS DES CABANELLES	MIGNOT	MIGNOT	27	10	1	10,00%	3				
DARK DU CLOS DE LA LUENAZ	CARBILLET	CARBILLET	0	4	0	0,00%	0				
DIABLO DE L'ESCALAYOLE	DE ANGELIS		0	6	0	0,00%	0				
DOMINO DU PIED DU MONT	MIGNOT	MIGNOT	0	4	0	0,00%	0				
EDEN DES GARRIGUES DU MINISTRE	CHIOCCA	CHIOCCA	0	2	0	0,00%	0				
ENDY	GRANGER	GRANGER	0	5	0	0,00%	0				
ERA DI L'ALBA DI MACCHIA	MALANDRI	CHIOCCA	0	2	0	0,00%	0				
ETHIS DES PRES DU COUGOURLIER	CAMARATA	CAMARATA	0	2	0	0,00%	0				
FANZY DE LA PORTE DE BECRAY	TEN BERGE	TEN BERGE	0	2	0	0,00%	0				
FERSENS DU PIED DU MONT	CADSAND	CADSAND	0	6	0	0,00%	0				
F-ESTONIE DU BOIS FEURAZ	BENSOUSSAN	BENSOUSSAN	0	2	0	0,00%	0				
FEU DES HAUTS DE MONTSURVENT	AVENEL	AVENEL	0	4	0	0,00%	0				
FIONA DE CHAMPREVAL	GRASSART	CARBILLET	0	4	0	0,00%	0				

A photograph of a brown and white speckled dog, likely a Weimaraner, standing alert in a field of tall green grass and weeds. The dog is facing left, with its head turned slightly towards the camera. Its tail is long and thin, held horizontally. The background shows a grassy field with a wooden fence line and some trees in the distance.

A German Shorthaired Pointer is shown in profile, running through a field of tall green grass. The dog has a brown coat with white speckling (belton pattern) and its tail is docked.

67



REGULARITÉ FIELD TRIAL GIBIER NATUREL 2014



HABBY DU PAS DES CABANELLES

Noms chiens	Propriétaire	Conducteur	Pal. Trav. Pts c	Prés. Nbre a
FIONA DE LA PORTE DE BECRAY	GOSSE	GOSSE	0	2
FLORE DES CHAMPS DE BLE DORE	VOLLETTE		0	2
FLORE DES HAUTS DE MONTSURVENT	AUDE	AUDE	0	2
GARY Z VIZALKU	MALARD		0	3
GAYA DES RIVAGES DE L'ARIZE	CABANAC	CABANAC	0	5
GIN DU CLOS LA BATAILLE	PIERRE	PIERRE	0	2
HAGEN DES GARRIGUES DU MINISTRE	GASNIER	GASNIER	0	2
HAMBRE DU RIO PARANA	BOUCHER L.	BOUCHER	0	1
HASCO	NIONCEL	NIONCEL	0	1
HELITE DU BOIS FEURAZ	BENSOUSSAN	BENSOUSSAN	0	2
IOKO DU CHENIL DE PAQUES A LOUP	MERIEAU	DALLE	0	7
KALINA LOUP GRIS DE LA COUR	DELREZ	DELREZ	0	4
MAYA DU CLOS DE REVE D'OR	FASCELLA	MONGRENIER	0	6



GOMIS DU CLOS DE LA PAPILLONNIERE

REGULARITÉ FIELD TRIAL GIBIER SAUVAGE 2014

Noms chiens	Propriétaire	Conducteur	Pal. Trav. Pts c	Prés. Nbre a
GOMIS DU CLOS DE LA PAPILLONNIERE	MARIE J	MARIE J	102	4
GELINE DU CLOS DES MORANDES	GAY	GAY	75	2
FLORE DES HAUTS DE MONTSURVENT	AUDE	AUDE	100	9
FEU DES HAUTS DE MONTSURVENT	AVENEL	AVENEL	102	12
GRETA DU CLOS DE LA PAPILLONNIERE	MARIE J	MARIE J	63	9
GASPER DE LA VALLEE DE L'ABER WRACH	LE DROFF	LE DROFF	36	2
GHOST DES MANNES FLEURIES	GOSSE	GOSSE	24	2
DONNA DES TEMPETES ASSAGIES	GALARDON	GALARDON	12	6
DAPHNEE DU DOMAINE DU FRAMIRE	D'ANGELO	D'ANGELO	0	2
ELLIS DES GRANGES DE LA DOMBES	BERTHON	BERTHON	0	2
EMA DE LA PORTE DE BECRAY	BONHOMME	BONHOMME	0	2
ETHAN DU PIED DU MONT	AMORETTI		0	11
EXCEL DE LA PORTE DE BECRAY	BONHOMME	BONHOMME	0	2
FALEA DES GRANGES DELA DOMBES	COMMERGNAT	COMMERGNAT	0	1
FALKO DES VIGNES DE CHAUMONT	CARTELET	CARTELET	0	2
FANOU DES GRANGES DE LA DOMBES	FOSSIER	FOSSIER	0	2
FARA DU CLOS DE LA BAUDELIERE	BRUNET	BRUNET	0	3
FIONA DE CHAMPREVAL	GRASSART	CARBILLET	0	6
FIONA DE LA PORTE DE BECRAY	GOSSE	GOSSE	0	2
GALO	GOHEL	GOHEL	0	1
GIN DU CLOS LA BATAILLE	PIERRE	PIERRE	0	2
GRACE DEGLI ALTI PASCOLI	DAVID	DAVID	0	8
GRINGO DE LA PORTE DE BECRAY	CARBILLET	CARBILLET	0	7
HAGEN DES GARRIGUES DU MINISTRE	GASNIER	GASNIER	0	3
HASCO	NIONCEL	NIONCEL	0	1
IOKO DU CHENIL DE PAQUES A LOUP	MERIEAU	MERIEAU	0	1



GELINE DU CLOS DES MORANDES



Class.	Tx Effic.	Régul.	14	13	12	11	10	9	8	7	4						
Nbre b	% b/a	Pts (c*b)/a	CACIT S C	RCACIT S C	CACT S C	RCACT S C	1 ^{er} EXC S C	2 ^e EXC S C	3 ^e EXC S C	EXC S C	TB S C	NC S C	PO S C	EL S C	RET S C	CQN S C	INSUF S C
0	0,00%	0										1		1			
0	0,00%	0												2			
0	0,00%	0											1	1			
0	0,00%	0												3			
0	0,00%	0										1		2	2		
0	0,00%	0										1					1
0	0,00%	0												2			
0	0,00%	0										1					
0	0,00%	0														1	
0	0,00%	0										1		1			
0	0,00%	0											1	4		1	1
0	0,00%	0										3		1			
0	0,00%	0										1	1	3	1		

Class.	Tx Effic.	Régul.	14	13	12	11	10	9	8	7	4						
Nbre b	% b/a	Pts (c*b)/a	CACIT S C	RCACIT S C	CACT S C	RCACT S C	1 ^{er} EXC S C	2 ^e EXC S C	3 ^e EXC S C	EXC S C	TB S C	NC S C	PO S C	EL S C	RET S C	CQN S C	INSUF S C
3	75,00%	77			1	2								1			
2	100,00%	75	1			1											
3	33,33%	33			1	1					1	2		1	3		
3	25,00%	26			1	2						1	2	1	4		
3	33,33%	21		1							2	2		4			
1	50,00%	18			1									1			
1	50,00%	12							1			1					
1	16,67%	2									1	4		1			
0	0,00%	0													2		
0	0,00%	0										1		1			
0	0,00%	0										2					
0	0,00%	0										6		4	1		
0	0,00%	0										2					
0	0,00%	0										1					
0	0,00%	0												2			
0	0,00%	0												1	1		
0	0,00%	0										2		1			
0	0,00%	0										3	2	1			
0	0,00%	0										1		1			
0	0,00%	0												1			
0	0,00%	0										2	4	2			
0	0,00%	0										1	2	4			
0	0,00%	0												3			
0	0,00%	0										1					
0	0,00%	0										1					



PALMARES CHAMPION DE RACE 2014

Noms chiens	Propriétaire	Conducteur	Palmarès Travail	Présé
			Pts C	N
GRAZIA DU VAL DE CEZE	COURBET	DEMETRE	624	
GRIOTTE DU CLOS DES MORANDES	LOYER		458	
NANDO PRADELLINENSIS	FASCELLA	FASCELLA	349	
BRIGITTE DITE ECIJA PRADELLINENSIS	GARCIA	FUSILLIER	398	
GINA DU VAL DE CEZE	TALMANT	DEMETRE	364	
ELLIS DES GRANGES DE LA DOMBES	BERTHON	BOUCHER	369	
ISTRIA DE SABOYA	GANDOLFO	FUSILLIER	273	
JONNY DIT ELVIO PRADELLINENSIS	GARCIA	FUSILLIER	300	
E'ADAM DES GRANGES DE LA DOMBES	TEAM VESSELLA	BOUCHER	252	
GUYANNE DU GUE VASLIN	CHAVIGNY	CHAVIGNY	339	
HARLEM DU PAS DES CABANELLES	MANGUINE	DEMETRE	294	
IGOR DU CLOS DE REVE D'OR	NAETS	NAETS	249	
HAVANNE DU PAS DES CABANELLES	MIGNOT	MIGNOT	314	
FEU DES HAUTS DE MONTSURVENT	AVENEL	AVENEL	273	
GELINE DU CLOS DES MORANDES	GAY	MUNINI	121	
ENZO DU CLOS DES MORANDES	LEBEL	VANBREMEERCH	254	
IAGO DU CLOS DE REVE D'OR	FASCELLA	FASCELLA	214	
GESKA DES PLAINES DE MONTANSOU	DUPOND		158	
HADRIA DE LA VALLEE DU NEBBIU	ORSONI	MIGNOT	231	
F-ESTONIE DU BOIS FEURAZ	BENSOUSSAN	BENSOUSSAN	159	
HABBY DU PAS DES CABANELLES	MANGUINE	DEMETRE	229	
FALDO DU PIED DU MONT	DUPOND		148	
HUGO DU VAL DE CEZE	COURBET	DEMETRE	173	
GEWURZ DU GUE VASLIN	BENATIER		155	
HOLKA DE LA TRUFFIERE DE CANETTE	GIRAUDEAU	VEYSSIERE	114	
E'EVE DES GRANGES DE LA DOMBES	TEAM VESSELLA	VEYSSIERE	132	
FRAISIA DU BOIS FEURAZ	BENSOUSSAN	BENSOUSSAN	126	
FLORE DES HAUTS DE MONTSURVENT	AUDE	AUDE	133	
LITO	NAETS	NAETS	141	
CARLITA DU CLOS DES MORANDES	LARRIEU	MERLE DES ISLES	129	
GARY Z VIZALKU	MALARD		170	
GRETA DU CLOS DE LA PAPILLONNIERE	MARIE J	MARIE J	147	
LARA DU CLOS DE REVE D'OR	FASCELLA	FASCELLA	136	
FLORE DES CHAMPS DE BLE DORE	VOLLETTE		77	
GOOGLE	NOAILLES		68	
ERIFF DU VAL DE CEZE	TEQUI		123	
EBENE DES CHAMPS AUX CAILLES	DENIS	DENIS	116	
ERA DI L'ALBA DI MACCHIA	MALANDRI	CHIOCCA	58	
ELTON I DES GARRIGUES DU MINISTRE	CROUZIN		71	
FALCO DE LA PORTE DE BECRAY	LEGER		157	
LEPTIR DEL RADE SAVIC	VESSELLA E	VEYSSIERE	82	
DAPHNEE DU DOMAINE DU FRAMIRE	D'ANGELO		107	
GOMIS DU CLOS DE LA PAPILLONNIERE	MARIE J	MARIE J	138	



Classements	Classements	Taux Efficacité	Régularité
Nbre a	Nbre b	% b/a	Pts (c*b) / a
39	24	61,54%	384
43	18	41,86%	192
27	14	51,85%	181
29	12	41,38%	165
39	17	43,59%	159
37	15	40,54%	150
27	14	51,85%	142
29	11	37,93%	114
27	12	44,44%	112
35	11	31,43%	107
52	18	34,62%	102
21	8	38,10%	95
41	12	29,27%	92
25	8	32,00%	87
10	7	70,00%	85
30	10	33,33%	85
31	11	35,48%	76
21	10	47,62%	75
40	13	32,50%	75
14	6	42,86%	68
52	15	28,85%	66
21	9	42,86%	63
34	12	35,29%	61
26	10	38,46%	60
13	6	46,15%	53
13	5	38,46%	51
13	5	38,46%	48
14	5	35,71%	48
15	5	33,33%	47
11	4	36,36%	47
29	8	27,59%	47
22	7	31,82%	47
28	9	32,14%	44
16	9	56,25%	43
11	7	63,64%	43
21	7	33,33%	41
20	7	35,00%	41
6	4	66,67%	39
15	8	53,33%	38
30	7	23,33%	37
18	8	44,44%	36
15	5	33,33%	36
17	4	23,53%	32



GASPER DE LA VALLEE DE L'ABER WRACH



GHOST DES MANNES FLEURIES



PRADELLINENSIS NANDO



PALMARES CHAMPION DE RACE



ENZO DU CLOS DES MORANDES



ELLIS DES GRANGES DE LA DOMBES



GUYANE DU GUÉ VASSELIN

Noms chiens

Propriétaire

GHOST DES MANNES FLEURIES	GOSSE	
HONDA DITE NINA DE FRESNEL	ALONSO	
ETO'O DE FRESNEL	MERLE DES ISLES	
HELIA LOUP GRIS DE LA COUR	DELREZ	
ERAGON DES GRANGES DE LA DOMBES	TEAM VESSELLA	
HONGROISE DE LA PORTE DE BECRAY	CHAMBON	
VANDA DU ROC QUI MARQUE	MALANDRI	
FIONA DE LA PORTE DE BECRAY	GOSSE	
ELANORA DU PIED DU MONT	KRUIJSBEEK/VAN DER POEL	
FIGARO DU MARAIS DE SAINTONGE	NOUHAUD	
ELSA DE FRESNEL	SAUTOT	
HIVANA DU VAL DE CEZE	CEMON	
HAMPO DES GRANGES DE LA DOMBES	P/GUIGNARD A/LOUMAGNE	
DAYA DU BRUMANOIS	LEDANOIS	
GANAS DES GRANGES DE LA DOMBES	TRAHARD	
FA DU VALLON DE BEAUDINI	VERDIER	
GASPER DE LA VALLEE DE L'ABER WRACH	LE DROFF	
EVA DU VAL DE PEYRAS	GUIGNARD	
HARSOUILLE DU PIED DU MONT	MARTEL	
GAP DU DOMAINE DE FRAMIRE	CEOARA	
DYANA DES GRANGES DE LA DOMBES	TEAM VESSELLA	
ETHIS DES PRES DU COUGOURLIER	CAMMARATA	
EMA DE LA PORTE DE BECRAY	BONHOMME	
GRINGO DE LA PORTE DE BECRAY	CARBILLET	
IBUZ DE VARMAOU	PORTELLI	
GIUSEPPE DES GRANGES DE LA DOMBES	TEAM VESSELLA	
DEESSE DU BOIS FEURAZ	HECQUET	
KATIA LOUP GRIS DE LA COUR	DELREZ	
HAMBRE DU RIO PARANA	BOUCHER L.	
ILOUISE DU NID AUX NOBLES	CLAEIJS	
GIULETTA DES GRANGES DE LA DOMBES	CLOT	
GRECO DE LA PORTE DE BECRAY	MARIE J	
FALKO DES VIGNES DE CHAUMONT	CARTELET	
FIRST DU VAL DE PEYRAS	DARLEY	
DARK DU CLOS DE LA LUENAZ	CARBILLET	



2014

Conducteur	Palmarès Travail	Présentations	Classements	Taux Efficacité	Régularité
	Pts c	Nbre a	Nbre b	% b/a	Pts (c*b) / a
GOSSE	101	19	5	26,32%	27
ALONSO	78	12	4	33,33%	26
MERLE DES ISLES	130	27	5	18,52%	24
DELREZ	77	10	3	30,00%	23
	108	34	7	20,59%	22
DEMETRE	50	18	8	44,44%	22
CHIOCCA	54	5	2	40,00%	22
GOSSE	66	22	7	31,82%	21
	42	4	2	50,00%	21
DALLE	63	9	3	33,33%	21
	78	15	4	26,67%	21
	91	27	6	22,22%	20
MERLE DES ISLES	116	36	6	16,67%	19
MONGRENIER	47	10	4	40,00%	19
TRAHARD	75	16	4	25,00%	19
	51	14	5	35,71%	18
LE DROFF	36	2	1	50,00%	18
MERLE DES ISLES	87	25	5	20,00%	17
FUSILLIER	64	26	7	26,92%	17
CEOARA	72	13	3	23,08%	17
VEYSSIERE	66	12	3	25,00%	17
CAMMARATA	78	19	4	21,05%	16
BONHOMME	89	22	4	18,18%	16
CARBILLET	63	16	4	25,00%	16
FUSILLIER	33	13	6	46,15%	15
VEYSSIERE	59	30	7	23,33%	14
HECQUET	51	12	3	25,00%	13
DELREZ	74	18	3	16,67%	12
BOUCHER	59	24	5	20,83%	12
	12	1	1	100,00%	12
BOUCHER	73	31	5	16,13%	12
MARIE J	52	9	2	22,22%	12
CARTELET	39	7	2	28,57%	11
DARLEY	42	8	2	25,00%	11
CARBILLET	30	9	3	33,33%	10



PALMARES CHAMPION DE RACE 2014

			Palmarès Travail	Présé
			Pts C	N
Noms chiens	Propriétaire	Conducteur		
GARY DES MONTS CEVENOLES	PUGEAT		34	
FOLK DE LA VALLEE DU NEBBIU	QUERCI	QUERCI	48	
EXCEL DE LA PORTE DE BECRAY	BONHOMME	BONHOMME	67	
GRIOTTE DES MONTS CEVENOLES	PUGEAT		51	
ASTA Z KEBLOUKY	MALARD		24	
DOMINO DU PIED DU MONT	MIGNOT	MIGNOT	57	
GLAMOUR DU DOMAINE DU FRAMIRE	GUIGNARD		11	
GRACE DEGLI ALTI PASCOLI	DAVID		34	
FIRST DU VAL DE PEYRAS	DARLEY	DARLEY	42	
DARK DU CLOS DE LA LUENAZ	CARBILLET	CARBILLET	30	
GARY DES MONTS CEVENOLES	PUGEAT		34	
FOLK DE LA VALLEE DU NEBBIU	QUERCI	QUERCI	48	
EXCEL DE LA PORTE DE BECRAY	BONHOMME	BONHOMME	67	
GRIOTTE DES MONTS CEVENOLES	PUGEAT		51	
ASTA Z KEBLOUKY	MALARD		24	
DOMINO DU PIED DU MONT	MIGNOT	MIGNOT	57	
GLAMOUR DU DOMAINE DU FRAMIRE	GUIGNARD		11	
GRACE DEGLI ALTI PASCOLI	DAVID		34	
GAIA DU CLOS DE LA PAPILLONNIERE	MICLO	MICLO	39	
HAKYM DE LA TRUFFIERE DE CANETTE	FORGIT	VEYSSIERE	36	
ISKA DE VARMAOU	GANDOLFO	FUSILLIER	20	
HAMBRE DE CHAMPREVAL	GRASSART	MERLE DES ISLES	20	
ITALO DU RIO PARANA	POLETO	BOUCHER	20	
GADJO DU PIED DU MONT	LANIEL		36	
IRIS DE VARMAOU	CLEMENTE	FUSILLIER	12	
HIRWINE DU VAL DE PEYRAS	GUIGNARD		17	
HELITE DU BOIS FEURAZ	BENSOUSSAN	BENSOUSSAN	33	
GOLF	PAPIN	PAPIN	27	
MAYA DU CLOS DE REVE D'OR	FASCELLA	FASCELLA	31	
DAVIA DE LA VALLEE DU NEBBIU	QUERCI	QUERCI	44	
EDEN DES GARRIGUES DU MINISTRE	CHIOCCA	CHIOCCA	11	
GIPSY DU CLOS DES MORANDES	LORCY	LORCY	52	
KALINA LOUP GRIS DE LA COUR	DELREZ	DELREZ	28	
FIRST DE CHAMPREVAL	RATTIER	MERLE DES ISLES	17	
HELLA DES SORCIERES DU SANCY	VALETTE	BOUCHER	19	
DIABLO DE L'ESCALAYOLE	DE ANGELIS		26	
GLOBE DIT GECKO DES ISLES DE LI-GNIERES	BUCQUET	BUCQUET	33	
GIN DU CLOS LA BATAILLE	PIERRE		19	
DOUNE BEST OF FORALAVE	TEAM VESSELLA	VEYSSIERE	16	
DARLING DE LA PORTE DE BECRAY	BONHOMME	BONHOMME	16	
INDRA DE VARMAOU	SOBRAQUES	FUSILLIER	4	



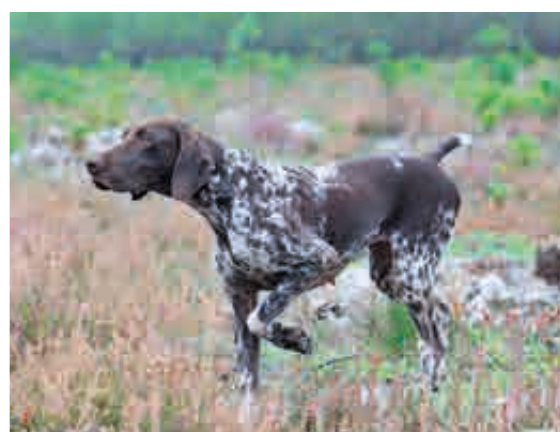
Présentations	Classements	Taux Efficacité	Régularité
Nbre a	Nbre b	% b/a	Pts (c*b) / a
14	4	28,57%	10
10	2	20,00%	10
28	4	14,29%	10
11	2	18,18%	9
3	1	33,33%	8
15	2	13,33%	8
3	2	66,67%	7
20	4	20,00%	7
8	2	25,00%	11
9	3	33,33%	10
14	4	28,57%	10
10	2	20,00%	10
28	4	14,29%	10
11	2	18,18%	9
3	1	33,33%	8
15	2	13,33%	8
3	2	66,67%	7
20	4	20,00%	7
13	2	15,38%	6
18	3	16,67%	6
14	4	28,57%	6
11	3	27,27%	5
11	3	27,27%	5
7	1	14,29%	5
7	3	42,86%	5
7	2	28,57%	5
14	2	14,29%	5
6	1	16,67%	5
21	3	14,29%	4
10	1	10,00%	4
5	2	40,00%	4
15	1	6,67%	3
18	2	11,11%	3
11	2	18,18%	3
15	2	13,33%	3
11	1	9,09%	2
14	1	7,14%	2
18	2	11,11%	2
9	1	11,11%	2
11	1	9,09%	1
5	1	20,00%	1



HARLEM DU PAS DES CABANELLES



HAMPE DES GRANGES DE LA DOMBES



HADRIA DE LA VALLEE DU NEBIU



VAINQUEURS PALMARES TRAVAIL

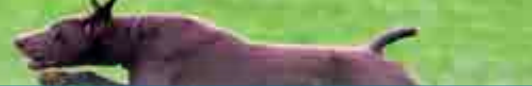
Depuis 1958

1958	ÉMIR	à Mme Ohl
1959	GALO du Mittel Berghof	à M. Goedlin de tiefenau
1960	HALT du Mas de la Combe	à M. Covolo
1961	HALT DU MAS DE LA COMBE	à M. Covolo
1962	HALT DU MAS DE LA COMBE	à M. Covolo
1963	KRALL DU RAPIDO	à M. Broc
1964	K'FUSEE DU MAS DE LA COMBE	à M. Copini
1965	JUMBO	à M. Chartier
1966	OREE DU VAL DE BRONZE	à M. Abry
1967	NINON DE LA RUELLE FLEURIE	à M. Covolo
1968	NINON DE LA RUELLE FLEURIE	à M. Covolo
1969	PATY du Clos de Menoire	à M. Matalon
1970	PEPEE DU MAS DE LA COMBE	à M. Deaubonne
1971	SIAM	à M. Sarreau
1972	QUEEN DE LA HAILLE AU LOUP	à M ^{lle} Basdevant
1973	TINTIN DU MAS DE LA COMBE	à M. Covolo
1974	TING DE CORNAVAN	à M. Monavon
1975	TRACK DU MAS DE LA COMBE	à M. Deaubonne
1976	INTI DE LA MARE AUX LOUPS	à M. Lange
1977	INTI DE LA MARE AUX LOUPS	à M. Lange
1978	LARDI DU CLOS DE LA GÂTINE	à M. Lavillat
1979	INTI DE LA MARE AUX LOUPS	à M. Lange
1980	OMAR DE LA HAILLE AUX LOUPS	à M. Fougerat
1981	OSCAR DE SAMFLO	à M. Chauveau
1982	OMAR DE LA HAILLE AUX LOUPS	à M. Fougerat
1983	OMAR DE LA HAILLE	AUX LOUPS, à M. Fougerat
1984	SANDRA DES BOIS SAUVAGES	à M. Rolland
1985	SANDRA DES BOIS SAUVAGES	à M. Rolland
1986	URIEL DU CLOS DE LA GÂTINE	à M. Lavillat
1987	VIDOC DES BOIS SONELS	à M. Lavillat
1988	BILL DE LANGERON	à M. Gambier
1989	BILL DE LANGERON	à M. Gambier
1990	VIDOC DES BOIS SONELS	à M. Lavillat
1991	BRACK DES BOIS SAUVAGES	à M. Rolland
1992	BRACK DES BOIS SAUVAGES	à M. Rolland

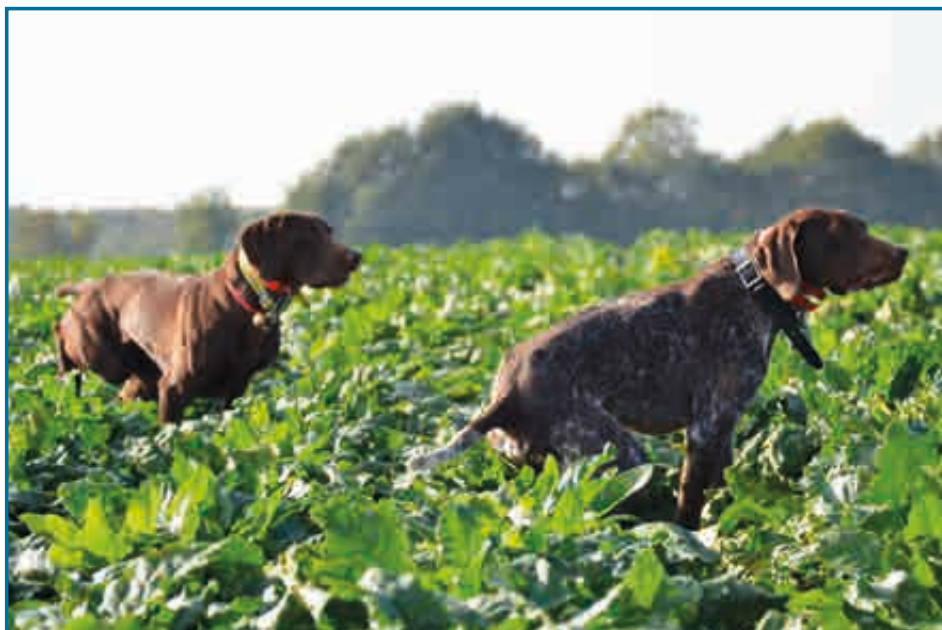
1993	DIEGO DE VÉ L'UBAC	à M. Gambier
1994	ENK	à M. Pugeat
1995	ENK	à M. Pugeat
1996	HARDY DES SOURCES DU MÉZENC	à M. Furot
1997	IRWIN DES HAUTS DE PIAN	à M. Leyrat
1998	IRWIN DES HAUTS DE PIAN	à M. Leyrat
1999	MAGIC DE LA BRUYÈRE DES GATINES	à M. Marquet
2000	MAGIC DE LA BRUYÈRE DES GATINES	à M. Marquet
2001	MARDY DE LA DIANE DU DROUVENANT	à M. Petit
2002	ROMY DU CHEMIN DES BORDES	à M. Buisson
2003	ROMY DU CHEMIN DES BORDES	à M. Buisson
2004	ROMY DU CHEMIN DES BORDES	à M. Buisson
2005	PACO DE LA MARE À PILAR	à M. et M ^{me} Vessella
2006	PACO DE LA MARE À PILAR	à M. et M ^{me} Vessella
2007	VICO DU PIED DU MONT	à M. Garcia
2008	VOSS DU PIED DU MONT	à M. Gandolfo
2009	AJAX DES GRANGES DE LA DOMBES	à Team Vessella
2010	AJAX DES GRANGES DE LA DOMBES	à Team Vessella
2011	CHIPS DU CHEMIN DES BORDES	à M. Cousse
2012	PRADELLINENSIS BRIGITTE dite ECIJA	à M. Garcia
2013	PRADELLINENSIS BRIGITTE dite ECIJA	à M. Garcia
2014	GRAZIA DU VAL DE CÈZE	à M. Courbet



GRAZIA DU VAL DE CÈZE
Championne de Race 2014



LA CHASSE À L'ARC, ou comment chasser autrement avec son Braque Allemand.



Le Braque Allemand a toujours fait partie de ma vie. Avant d'être des partenaires de chasse, ils ont été, dans mon enfance, des compagnons de jeux. Ce sont des chiens adorables, joueurs, très attachés à leur maître et bien adaptés à la vie de famille. Je suis maintenant père de 2 enfants et je suis toujours attendri de voir mes enfants jouer avec mes chiens comme je pouvais le faire moi-même étant enfant.

Souvent dotés d'un caractère bien trempé, ils peuvent se montrer un peu entêtés dans certaines situations, c'est sans doute ce qui les rend aussi efficaces à la chasse. Le Braque Allemand est un chien très polyvalent et les miens m'accompagnent aussi bien en plaine qu'en forêt, au petit gibier qu'au gros gibier, avec autant d'enthousiasme pour l'un que pour l'autre.

Mais, le territoire sur lequel je chasse a vu sa population de lièvre fortement diminuer et mon plaisir d'aller à la chasse avec. Mes chiens aussi commençaient à s'ennuyer un peu lors de nos sorties du dimanche. Un ami m'a alors parlé de la chasse à l'arc. Passé la période d'initiation nécessaire à la

manipulation de cette nouvelle arme, j'ai découvert une toute nouvelle façon d'appréhender la chasse.



Lorsque nous chassons à l'arc, nous chassons en groupe, l'esprit d'équipe est beaucoup plus développé qu'à la chasse au fusil. A la fin de la journée, le tableau est souvent vide et même

s'il y a toujours un petit esprit de compétition, il n'y a pas de jalousie comme on peut parfois en rencontrer à la chasse au fusil.

Dès mes premières chasses à l'arc, j'ai compris que mes Braques Allemands seraient un atout majeur. Ces chiens très stables et déterminés sont idéaux pour rabattre le gibier calmement, même si c'est plus difficile car ils doivent tenir l'arrêt à une quinzaine de mètres pour permettre à tous les archers d'approcher. De plus, l'absence de détonation au départ du gibier peut créer une certaine frustration pour des chiens habitués à la chasse au fusil. Le coup de fusil étant pour eux le signe qu'ils ont bien accompli leur mission.

Mais ces chiens savent s'adapter très rapidement et nos parties de chasse sont redevenues un vrai plaisir. Mes co-équipiers sont ravis de chasser avec mes chiens et les tableaux de chasse devraient vite s'améliorer !



David Leseurre
VIERVILLE 28



LES ANNONCES

Liste de sujets disponibles ou à retenir

EBJ : Le comité du CFBA a décidé lors de la réunion du 7 septembre 2002 de ne publier dans sa liste que les sujets déclarés génétiquement sains par contrôle ou par filiation, dans ce cas, joindre la photocopie du pédigrée

NAISSANCE EN : MARS 2015

➔ Naissance 14-mars -15

Propriétaire : CALLIER Christophe
Téléphone : 06 20 36 16 65
Adresse : Rue St Alexis 05220 Le Monétier les Bains
mail : titophe.serreche@laposte.net
Affixe : Alexis du Puy du Cros
Nbre chiots : 3
Mâles : 3
Robes : marron unicolore, truité

Père : HARLEM du Pas des Cabanelles

LOF : 101932/18565
Trialer
Travail : CHIT - CHT/FTA - CACIT
Standard : RCACS
Dys A

Mère : FURKANNE du Clos Bailleaulais

LOF : 99336/21205
Cotation : 4 Points

NAISSANCE EN : AVRIL 2015

➔ Naissance 19-avr-15

Propriétaire : Mr PIQUET Régis
Téléphone : 06 86 72 45 77
Adresse : Fraisseix 87220 Eyjeaux
mail : piquet-regis@orange.fr
Affixe : De la mare des Roselières
Nbre chiots : 5
Mâles : 4
Femelle : 1
Robes : Marron unicolore et Truité

Père : FAKIR de la Vallée du Houx

LOF : 99156
Travail : CACT
Standard : Exc
Dys A

Mère : EMIE du Pied du Mont

LOF : 98409/20817
Tan
Standard : CACS
Cotation : 4 points

NAISSANCE EN : JUIN 2015

➔ Naissance : 3-juin-15

Propriétaire : Mr MOLINA Philippe
Téléphone : 06 17 22 83 68
Adresse : 3140 route du Revard « Veniper »
 73100 Trevignin
mail : philippe.molina431@orange.fr
Affixe : Du Gang D Toutous Flingueurs
Nbre chiots : 1
Femelle : 1
Robes : Truité noir

Père : SONI del Rade Savic

LOF : 19499/12
Trialer
Travail : CACT
Standard : CACIB
Dys A

Mère : FAM des Marais de Sologne

LOF : 98930/21050
Tan
Standard : TB
Dys A
Cotation : 5 Points

➔ Naissance 11-juin-15

Propriétaire : Mr WOLTERS Gérard
Téléphone : 06 47 09 07 33
Adresse : La Croix de Carême 24480 Le Buisson de Cadouin
Affixe : De la Forêt de la Bessède
mail : fg.wolters@orange.fr
Nbre chiots : 4
Mâles : 4
Robes : Marron unicolore et Truité

Père : GARY Z Visalku

LOF : 103788/18666
Trialer
Travail : BICP1 - CACT
Standard : Exc
Titres étrangers : ZV1 - SVP1 - LZ1 - VZ1 - BZ1
 - IKP1 avec CACIT en Tchéquie
Dys A



Mère : FEE de la Forêt de la Bessède

LOF : 99106/21237
Tan
Standard : CACIB
Dys A
Cotation : 5 Points

➔ Naissance 27-juin-15

Propriétaire : Mr FRESSIN Jean François
Téléphone : 06 60 19 23 05
Adresse : 10 rue Adam 80300 Englebelmer
mail : jf.fressin@bbox.fr
Nbre chiots : 10
Mâles : 5
Femelles : 5
Robes : Marron unicolore et Truité

Père : IDEM de la Porte de Bécray

LOF : 103498/18879
Trialer
Travail : CACT
Standard : CACS
Dys A

Mère : GAIKA vom Zaubereifen

LOF : 101124/2203
Tan
Dys A
Cotation : 5 Points

NAISSANCE EN : JUILLET 2015

➔ Naissance 3-juil-15

Propriétaire : Mr BENSOUSSAN Arnault
Téléphone : 06 11 30 90 10
Adresse : Grande Rue 78580 Maule
mail : duboisfeuraz@gmail.com
Affixe : Du Bois Feuraz
Nbre chiots : 2 **Mâle :** 1 **Femelle :** 1
Robes : marron unicolore et truité

Père : EPSON du Coteau de Saveton

LOF : 97931/18031
Elite B
Travail : CHT/FTA -CHT/FTP - BCE- CACIT
Standard : EXC
Dys A

Mère : F-ESTONIE du Bois Feuraz

LOF : 99626/21132
 Elite B
 Travail : CHT/FTP - BICP2 - CACT
 Standard : RCACIB
 Dys B
 Cotation : 10 points

➔ Naissance 7-juil-15

Propriétaire : Mr LEFRONT Jean Luc
 Téléphone : 06 71 14 82 53
 Adresse : 88 rue du Carrousel 76310 Sainte Adresse
 mail : jean-luc.lefront@wanadoo.fr
 Affixe : De la Vallée au Lièvre
 Nbre chiots : 3 Mâles : 3
 Robes : marron unicolore et truité

Père : VICO du Pied du Mont

LOF : 090016/1665
 Elite A
 Travail : CHIT - CHT - CHT/FTA -CHT/FTP - BICP2 - CACIT
 Standard : EXC
 Dys A

Mère : EBENE de Fresnel

LOF : 97472/20626
 Trialier
 Travail : CHT/FTA - CHT/GN - CACIT - CACT - RCACT - EXC
 Standard : CACS
 Vainqueur Challenge Gibier Naturel 2012
 Dys A
 Cotation : 9 points

NAISSANCE EN : AOUT 2015

➔ Naissance 16-août-15

Propriétaire : Mr LOUVEAU Bernard
 Adresse : La Vénoterie 72380 Montbizot
 Téléphone : 02 43 27 68 61
 Affixe : Du Clos de la Vénoterie
 Mail : bernardlouveau@orange.fr
 Nbre chiots : 1 Femelle : 1
 Robes : Marron, truité

Père : GRECO de la Porte de Bécray

LOF : 100545/18524
 Recommandé
 Travail : CACT
 Standard : Exc
 Dys A

Mère : ETOILE du Gué Vaslin

LOF : 97462/20683
 TAN
 Standard : RCACS
 Dys A
 Cotation : 6 Points

NAISSANCE EN : SEPTEMBRE 2015

➔ Naissance 5-sept-15

Propriétaire : Mr COLLARD Claude
 Téléphone : 03 26 60 21 03
 Adresse : 3 rue du Four 51600 Somme-Tourbe
 Affixe : De la Plaine Crayeuse
 Nbre chiots : 8 Mâles : 3 Femelles : 5
 Robes : Marron unicolore, truité

Père : EDEN du Rays le Dauphin

LOF : 97941/18101

Mère : ETOILE de la Plaine Crayeuse

LOF : 98354/20912
 Dys A
 Cotation : 2 Points

➔ Naissance 12-sept-15

Propriétaire : Mr MARIE Jean
 Téléphone : 06 17 79 24 92
 Adresse : Maizerais 14310 Villy Bocage
 Affixe : Du Clos de la Papillonnière
 Nbre chiots : 7 Mâles : 4 Femelles : 3
 Robes : Truité

Père : Pradellinensiis NANDO

LOF : 5000620
 Confirmé Trialier
 Travail : CACIT 3^{ème} championnat du monde BA printemps 2014
 Standard : CACIB
 Titres étrangers : Champion du monde de Beauté Italie 2015
 Dys A

Mère : GRETA Du Clos de la Papillonnière

LOF : 100511/21279
 Trialier
 Travail : RCACIT
 Standard : Exc
 Dys A
 Cotation : 6 Points



APPEL A PHOTOS



Le C.F.B.A. a besoin de votre concours pour poursuivre l'amélioration des sujets présentés dans les revues semestrielles ainsi que pour enrichir et renouveler notre photothèque.

Une « bonne » photo c'est quoi ?

- Un cliché numérique d'un poids supérieure ou égale à 1 MO (libre de droits),
- Le sujet photographié est un Braque Allemand adulte, identifié, LOF et confirmable,
- Le sujet est présenté en statique ou en action de chasse avec ou sans son conducteur,
- Le sujet est photographié de $\frac{3}{4}$ avant ou de profil,
- La photo est prise de niveau, pas de plongée ou de contre plongée,
- La mise au point est faite sur le sujet qui doit être parfaitement net.

Envoyez-nous vos clichés par e-mail à Albert MANGUINE (manguine.albert@wanadoo.fr) en indiquant le nom et l'affixe complet du sujet photographié, son propriétaire et éventuellement son conducteur.

LES RÉPERTOIRES

LES CORRESPONDANTS RÉGIONAUX

ILE DE FRANCE

Correspondant : **Bruno LEDANOIS**
22, Rue Général de Gaulle
91410 ROINVILLE SOUS DOURDAN
Tel : 01.64.59.73.10 / 06.72.27.92.23
Mail : elevagedubrumanois91@yahoo.fr
78 Yvelines - 91 Essonne - 92 Hauts de Seine - 95 Val d'Oise

Correspondant : **Bruno VENTO**
6, Rue de la République
94370 SUCY EN BRIE
Tel : 01.49.82.36.44 / 06.10.16.54.90
Mail : bruno.vento@orange.fr
75 PARIS - 77 Seine et Marne - 93 Seine Saint Denis - 94 Val de Marne

ZONE NORD EST

Responsable des Correspondants :
à Pourvoir

NORD

Correspondant :
Jean Gilbert BONHOMME
40 Porte de Becray
Tel : 03.22.25.07.48 / 06.62.68.91.20
Mail : vetobonhomme@yahoo.fr
59 Nord - 62 Pas de Calais - 80 Somme

PICARDIE / ARDENNES

Correspondant : **A POURVOIR**
02 Aisne - 08 Ardennes - 60 Oise

CHAMPAGNE / LORRAINE / VOSGES / FRANCHE COMTE

Correspondant :
Aurélié PIERRE-GREIBER
8, Chemin d'Aulnois
55170 COUSANCE LES FORGES
Tel : 06.68.50.04.78
Mail : pierre-greiber.aurelie@orange.fr
10 Aube - 25 Doubs - 52 Haute Marne - 55 Meuse - 70 Haute Saône

Correspondant : **à Pourvoir**
51 Marne

Correspondant : **Didier PIERRE**
23 Rue de l'Abbé Pierre
54360 MONT SUR MEURTHE
Tel : 03.83.75.07.83 / 06.68.50.52.26
Mail : didier.pierre12@wanadoo.fr
54 Meurthe et Moselle - 57 Moselle - 88 Vosges - 90 Territoire de Belfort

ALSACE

Correspondant : **Claude GROH**
4 Rue de la Chapelle
68720 LUEMSCHWILLER
Tel : 03.89.08.82.21 / 03.89.25.48.25
Mail : Claude.groh@orange.fr
67 Bas Rhin - 68 Haut Rhin

BOURGOGNE / JURA

Correspondant : **Henri LOYER**
Les Morandes
300 rue des Morandes
71680 VINZELLES
Tel : 03.85.35.62.73
Mail : leclosdesmorandes@free.fr
21 Côte d'Or - 39 Jura - 58 Nièvre - 71 Saône et Loire - 89 Yonne

ZONE NORD-OUEST



Responsable des Correspondants :
James Edgard HASLE
2 Boulevard de Grindelle
28200 CHATEAUDUN
Tel : 02.37.45.07.49 / 06.80.40.31.14

NORMANDIE

Correspondant : **Max MONVILLE**
432 Rue du Manoir
76430 GOMMERVILLE
Tel : 02.35.20.51.38 / 06.82.27.21.40
Mail : monville.max@orange.fr
14 Calvados - 27 Eure - 50 Manche - 61 Orne - 76 Seine Maritime

BRETAGNE

Correspondant : **à Pourvoir**
22 Côtes d'Armor - 29 Finistère - 35 Ille et Villaine - 56 Morbihan

PAYS DE LA LOIRE

Correspondant : **à Pourvoir**
44 Loire Atlantique - 49 Maine et Loire - 53 Mayenne - 85 Vendée

CENTRE

Correspondant : **Maurice Malard**
2 chemin de Vitray 41130 BILLY
Tel 02 55 97 69 88 / 06 82 69 13 75
maurice.malard@wanadoo.fr
37 Indre et Loire - 41 Loir et Cher
Correspondant : **Philippe PINARD**
La Pingauderie
36210 PARPECAY
Tel : 02.54.40.13.90
Mail : philippe.pinard36@orange.fr
18 Cher - 36 Indre

ZONE SUD-OUEST



Responsable des Correspondants :
Gérard WOLTERS
La Croix de Carême
24480 LE BUISSON
DE CADOUIN
Tel : 05.53.22.04.18
Mail : fg.wolters@orange.fr

POITOU CHARENTES

Correspondant : **Jacques GIRAUDAU**

1 Impasse des Bégonias
17400 LES EGLISES D'ARGENTEUIL
Tel : 05.46.59.77.21

Mail : jc.champ.giraud@orange.fr

16 Charentes - 17 Charentes Maritimes - 79 Deux Sèvres - 86 Vienne

LIMOUSIN

Correspondant :

Alain COMMERGNAT

10 Lieu dit « Bournazeau »
23000 SAINT FIEL
Tel : 05.55.41.12.61

Mail : alain.commergnat@laposte.net

19 Corrèze- 23 Creuse - 87 Haute Vienne

AQUITAINE / PYRENEES / GERS / PERIGORD

Correspondant :

Nadiège GRASSART

Domaine de la Brousse
33700 MERIGNAC
Tel : 05.56.36.30.63

Mail : champreval@wanadoo.fr

33 Gironde - 40 Landes

Correspondant : **Claude MICHEL**

54 Route de Paloumet
Maison « Le Cassou »
40300 SAINT ETIENNE D'ORTHE
Tel : 05.58.89.13.60 / 06.81.80.07.54

Correspondant :

Jean Pierre CHAMBON

Al Ginibrié
47330 DOUZAINS
Tel : 05.53.40.77.02 / 06.60.56.47.69
Mail : nutela2@orange.fr

24 Dordogne - 46 Lot - 47 Lot et Garonne

Correspondant :

Henri David GUIGNARD

16 Départementale 817
Lou Camina - 65320 LUQUET
Tel : 06.12.25.43.30

Mail : hguignard@icloud.com

32 Gers - 64 Pyrénées Atlantiques - 65 Hautes Pyrénées

MIDI PYRENEES

Correspondant : **Michel SICRE**

4 Bis Avenue du Château d'Eau
31470 FONSORRES
Tel : 05.61.21.25.09 / 06.30.55.08.87
Mail : micheljackie@wanadoo.fr

09 Ariège - 12 Aveyron - 31 Haute Garonne - 81 Tarn

Correspondant : **A POURVOIR**

82 Tarn et Garonne

ZONE SUD-EST



Responsable des Correspondants :

Albert MANGUINE

64 Chemin de Menton
06500 GORBIO
Tel : 04.93.35.44.16 / 06.09.07.20.68
Mail : manguine.albert@wanadoo.fr

AUVERGNE

Correspondant : **Jean PAPUGA**

31 Rue Chappe
63100 CLEMONT FERRAND
Tel : 04.73.91.61.48 / 06.80.31.71.24
jean.papuga@orange.fr

03 Allier - 15 Cantal - 43 Haute Loire - 63 Puy de Dôme

RHONE ALPES

Correspondant :

Anne Marie REYNAUD

La Brosse
1 Chemin du Port
38390 LA BALME LES GROTTES
Tel : 04.74.90.64.42 / 06.82.20.33.73
Mail : anne-marie.reynaud@wanadoo.fr

01 Ain - 38 Isère - 42 Loire - 69 Rhone - 73 Savoie - 74 Haute Savoie

PROVENCE / ALPES / COTE D'AZUR

Correspondant : **Albert MANGUINE**

64 Chemin de Menton
06500 GORBIO
Tel : 04.93.35.44.16 / 06.09.07.20.68
Mail : manguine.albert@wanadoo.fr

06 Alpes Maritimes

Correspondant : **David PEGEOT**

5 Rue des Chèvrefeuilles
30300 BEUCAIRE
Tel : 04.66.81.84.11 / 06.42.73.70.47
Mail : davichris@free.fr

13 Bouches du Rhone - 84 Vaucluse

Correspondant : **Mathias PONS**

26 Lotissement « Les Hameaux »
Allée Georges Bizet
83390 PIERREFEU DU VAR
Tel : 04.94.48.28.27 / 06.13.09.57.10
Mail : mpons50@gmail.com

04 Alpes de Haute Provence - 05 Hautes Alpes - 83 Var

LANGUEDOC ROUSSILLON / PROVENCE

Correspondant : **Fabienne D'ANGELO**

Route Nationale 113
61 Avenue du Languedoc
11700 CAPENDU
Tel : 04.68.79.01.87
Mail : domframire@sfr.fr

11 Aude - 34 Hérault - 66 Pyrénées Orientales

Correspondant : **Patrick TALMANT**

Grasselas St Gély
St Gély
30630 CORNILLON
Tel : 04.66.82.21.77 / 06.64.97.88.01
Mail : patrick.talmant@orange.fr

07 Ardèche - 26 Drôme - 30 Gard - 48 Lozère

CORSE

Correspondant : **Jean Claude MIGNOT**

Villa « U Fucone »
Plaine de Cuttoli
Quartier Pozzo Rosso
20167 MEZZAVIA
Tel : 04.95.25.66.38 / 06.16.17.51.37
Mail : mignot.jeanclaude@wanadoo.fr

2A Corse du Sud - 2B Haute Corse

DEPARTEMENTS ET TERRITOIRE D'OUTRE MER

Correspondant : **Gérard WOLTERS**

La Croix de Carême
24480 LE BUISSON DE CADOUIN
Tel : 05.53.22.04.18
Mail : fg.wolters@orange.fr

Martinique - Guadeloupe



Experts-Confirmateurs

L'âge minimum de présentation à la confirmation est de 12 mois. L'expert-confirmateur qui examinera le sujet présenté devra être en possession :

- d'un formulaire de confirmation (rempli par le propriétaire) téléchargeable sur le site de la SCC ;
- de la carte d'immatriculation au fichier central (carte de tatouage) ;
- du certificat de naissance français (de couleur rose), ou du pedigree étranger ou d'un récépissé de déclaration de naissance. Si le sujet est déclaré apte, vous retournerez à la Société Centrale Canine (de préférence en envoi postal recommandé) le titre de naissance et le formulaire de confirmation accompagnés du montant de la redevance fixée par la Société Centrale Canine. En retour, vous recevrez le Pedigree définitif (de couleur blanche). En principe, les confirmations se font à l'occasion des expositions canines officielles ou en séances de confirmation où le juge désigné pour la race. A titre de service particulier aux membres du CFBA, à jour de leur cotisation, les experts confirmateurs du club acceptent en principe de confirmer à leur domicile sur rendez-vous préalable.

01 CRETINON BRUNO

Petit Sure - 01390 ST ANDRE DE CORCY
Tel. 04.78.42.50.81

01 VARRAMBIER GILLES

Les Grandes Cointières
01240 DOMPIERRE/VEYLE
Tel. 04.74.30.36.62

01 VESSELLA DOMINIQUE

Le Vachot - 01320 CHATILLON LA PALUD
Tel. 04.74.35.48.94

01 LE ROUEIL MICHEL

La Grange du Bois
01320 CHATILLON LA PALUD
Tel. 04.74.35.47.81

02 GUILBERT YVES

75 rue des Alouettes
02810 TORCY EN VALOIS
Tel. 03.23.70.51.39

02 TOURNIER GILLES

8 rue de la Querpeine - 02600 RETHEUIL
Tel. 03.23.96.46.87

03 EYMAR-DAUPHIN

Ch. Les Oyats
03290 ST POURÇAIN/BRESBRE
Tel. 04.70.42.21.92

03 PICOT ALAIN

26 rue de Lombardie - 03100 MONTLUÇON
Tel. 04.70.05.58.12

06 EMERY JEAN-CLAUDE

40 Bd de La Source - 06400 CANNES
Tel. 06.07.38.40.17

11 GASLOT PASCAL

6 Carriera del Pujol - 11300 BOUISSE
Tel. 06.04.51.50.10

11 DEUMIER PAUL

Les Ramades Hautes
11400 LABECÈDE LAURAGAIS
Tel. 04.68.60.44.59

11 BARENNE ROGER

5 rue de L'Androune
11590 CUXAC D'AUDE
Tel. 04.68.45.66.35

12 BERNARD JEAN-CLAUDE

12130 SAINT GENIEZ D'OLT
Tel. 06.33.14.91.78

14 GERLET RENÉ

5 rue de Graye - 14480 STE CROIX /MER
Tel. 06.74.52.53.31

16 BORDET J.JACQUES

Les Primora - 16460 AUNAC
Tel. 05.45.22.56.65

17 GRASSET CLAUDE

Route de Montlieu
17130 MONTENDRE
Tel. 05.46.70.30.15

17 BOULET DANIEL

4 A chemin de Bernezac
17200 SAINT SULPICE DE ROYAN
Tel. 06.86.53.18.34

17 MICHAUD JEAN-MARIE

45 rue de Sauvajou La Pallud
17600 ST ROMAIN DE BENET
Tel. 05.46.02.33.93

18 DESCOUT CHRISTIAN

Le Colombier - 18340 SAINT JUST
Tel. 02.48.26.94.38

20 MIGNOT JEAN-CLAUDE

Pozzo Rosso - 20167 MEZZAVIA
Tel. 06.16.17.51.37

23 LASSANDRE JEAN

Peyzat - 23000 LE GLENIC
Tel. 05.55.81.89.89

24 CASTANET J.PIERRE

Lieu-dit Le Péniou - 24230 VELINES
Tel. 05.53.27.50.29

24 GOUBIE JACQUES

BP 524 - 24105 BERGERAC
Tel. 06.80.88.64.62

24 DR WOLTERS GÉRARD

La Croix de Carême
24480 LE BUISSON DE CADOUIN
Tel. 06.30.81.26.95

26 SOULAT RAYMOND

Ch. de Ranchi - 26120 MONTMEYRAN
Tel. 04.75.59.35.61

27 CHAPIRO BORIS

Château de Melleville
27170 GOUPILLIERES
Tel. 02.32.43.19.07

27 MAILLET J.FRANÇOIS

8 rue B. Petel - 27400 SURVILLE
Tel. 02.32.50.56.73

29 KERIHUEL J.PAUL

Lieu-dit Kéramoal - 29290 MILIZAC
Tel. 02.98.37.90.62

30 RAFFY MAGALI

Villa Le Palco
555 Ch. du Clapas de Cornut
30300 BEAUCAIRE
Tel. 04.66.59.35.09

33 DEBEDAT HENRI

25 rue de Montbazou - 33000 BORDEAUX

33 RELEXANS BERNARD

1 Les Trois Pierres - 33620 LARUSCADE
Tel. 05.46.04.45.66

33 COTTET GRASSART NADIEGE

175 avenue Marcel Dassault
33700 MERIGNAC
Tel. 05.56.34.30.63

33 DUBROCA PHILIPPE

46 Lieu-dit Pedebayle
33210 SAINT PIERRE DE MONS
Tel. 06.85.23.11.37

34 SUBRA JEAN

35 Lot. Les Oliviers
34400 VERARGUES
Tel. 04.67.86.00.10

34 SERRANO PHILIPPE

Les Roucans Rt de Réals
34490 MURVIEL LES BEZIERS
Tel. 04.67.37.97.29

34 MANIVAL NORBERT

5 Impasse du Clos du Pêcheur 34470
PEROLS

36 TOURNIER GILLES

Les Marenaudons - 36800 MIGNE
Tel. 02.54.37.86.36

37 MEUNIER LIONEL

10 rue des Goubins - 37260 MONTS
Tel. 06.74.88.15.20

38 GAGGERO ALESSANDRA

25 chemin des Vignes
38460 SAINT DE JALIONAS
Tel. 06.43.16.49.48

45 ARCHAMBAULT JEAN

2 Impasse de Modame
45170 NEUVILLE AUX BOIS
Tel. 02.38.75.52.83

48 RENAUD RENÉ

La Roueyre - 48200 LES BESSONS
Tel. 04.66.31.36.04

49 D^R DECRETON BERNARD

Les Gauthrèches - 49340 NUAILE
Tel. 02.41.55.58.18

50 BLEMUS LIONEL

23 rue des Castelets - 50460 NACQUEVILLE
Tel. 02.33.08.08.36

59 DUPAS J.JACQUES

26 Résidence Charles Dupas
59111 LIEU-SAINT AMAND
Tel. 03.27.35.80.49

62 VERGEOT HUBERT

113 rue A. Bodelot - 62460 DIVION
Tel. 03.21.62.49.08

64 WITZMANN CAMILLE

Maison l'Ecuireuil 2006 ch. Cassou
64270 PUYOO
Tel. 05.59.65.16.06

76 LANGE

5 rue Fauquet-Lemaître
76170 LELLEBONNE

77 FOUGEROLLE RENÉE HARMAND

Les Moulins de Lilette 3 rue J.Jaures
77500 CHELLES

80 DR BONHOMME J.GILBERT

40 Porte de Becray - 80120 RUE
Tel. 03.22.25.07.49

81 LE TINNIER ANNE

18 rue des Pénitents
81000 ALBI
Tel. 05.63.54.01.09

85 DESSERNE SYLVIE

404 La Richardière
85150 LANDERONDE
Tel. 02.51.34.28.87

89 SANCHEZ J.JACQUES

13 rue Jean Moulin
89100 SAINT CLEMENT
Tel. 03.86.65.14.87

91 LEMOINE JEAN

2 rue de la Croix de fer
91850 BOURAY/JUINE
Tel. 01.60.82.37.18

94 MEDARD JACQUES

92 Promenade des Anglais
94210 LA VARENNE ST HILAIRE
Tel. 06.12.97.05.99

94 VENTO BRUNO

6, rue de la République
94370 SUCY EN BRIE
Tel. 01.49.82.36.44

95 DE CLERCQ ROBERT

8 rue des Jardins de l'Eglise
95590 NOINTEL

Dresseurs professionnels Membres du Club à titre individuel.

Les dresseurs professionnels dont la liste suit disposent très souvent de chiots et de jeunes sujets déboués ou dressés.

Cette liste vous permet de les situer géographiquement et de les contacter directement.

01 ROSNOBLET FRANÇOIS

996 Grande Route
01420 CORBONOD
04 50 38 57 76/06 85 95 42 47

03 BOUCHER LUCIANO

Joinville - 03110 BROUT VERNEY
06 20 16 20 95
boucher.dressage@hotmail.fr

10 COLLET NICOLAS

138 Avenue Gallieni
10300 SAINTE SAVINE
03 25 71 50 85/06 79 81 39 87
collet-nicolas@orange.fr

13 KADOUR DIDIER

6 lotissement Les Genêts
13630 EYRAGUES
04 90 92 89 89/06 88 53 26 75
didier.kadour@orange.fr

13 CARLI MAX

Chenil du Clapet
aux Bartavelles Le Coussoul
13890 MOURIES
04 90 47 56 65/06 09 39 08 99
max.carli@wanadoo.fr

17 DALLE PHILIPPE

Ile de la Mazarine Route de Surgères
17430 TONNAY
05 46 99 22 48
philippe.dalle@wanadoo.fr

24 VEYSSIERE LAURENT

Le Petit Jolimou - 24400 BEAUPOUYET
05 53 82 07 01
laveyssiery@wanadoo.fr

25 CARBILLET GILLES

1 ch. De Vauboulon
25170 COURCHAPON
03 81 58 27 82/06 86 40 80 26

25 FUSILLIER ANDRÉ

Le Bois Fouillardot - 25440 LIESLE
03 81 57 58 06
andre.fusillier25@orange.fr

28 BOURGEOIS EMMANUEL

Les Buveurs d'Air La Mortière
28480 THIRON-GARDAIS
02 37 49 52 63
emmanuel.bourgeois6@wanadoo.fr

30 DEMETRE HERVÉ

Chemin des Plaines - 30850 LUSSAN
04 66 72 94 89/06 85 22 78 39
hdemetre@orange.fr

32 PIAT JEAN-CLAUDE

ET MERLE DES ISLES ANTHONY
Pecos - 32400 TERMES D'ARMAGNAC
05 62 69 28 24/06 25 47 43 95
jc.piat@orange.fr

33 VILLAIN CHRISTIAN

Chenil de la Conque
51 Av des Prades - 33450 IZON
05 57 84 90 75/06 82 77 94 18
contact@chenil.net

39 BENIER REMY

10 rue des 5 cheminées
39130 ST MAURICE-CRILLAT
03 84 25 20 44/06 87 05 24 57
benier.remy@orange.fr

42 MUNINI DANIEL NOGUÈS

42155 St JEAN ST MAURICE
04 77 63 37 47
elevage.dmunini@gmail.com

45 JOSEPH CHRISTIAN

Les Hures
45420 DAMMARIE EN PUISAYE
02 38 31 92 49
joseph.earl@orange.fr

48 FOSSIER GÉRARD

9 Ter rue Rochevalier
48100 MARVEJOLS
06 88 62 22 13
elevage.chien.lozere.fg@gmail.com

50 LEVAUFRE JEAN-LOUIS

5 rue de la Grailrie
50500 ST GEORGES de BOHON
06 62 57 79 33
annegelin@wanadoo.fr

51 MONGRENIER PHILLIPE

11 rue de la Davas
51600 ST SOUPELT SUR PY
03 26 03 73 17
philippe.mongrenier@orange.fr

52 AEBERHARD ROGER

Hameau de la Mothe
52500 ANDROSEY
03 25 88 85 81
hundegelauf@wanadoo.fr

74 BERTHON THOMAS

125 Ch. De chez Coffy Rt des Biolles
74800 LA ROCHE /FORON
06 03 21 38 74
thomasberthon@orange.fr

82 TEULIERES PATRICK

Chenil du Gouyre
82800 PUYGAILLARD DE QUERCY
05 63 67 28 62
06.11.64.31.79
patrick.teulieres@wanadoo.fr

91 MOULIN BERNARD

13 Chemin Charbonneau
91630 GUIBEVILLE
06 80 14 18 71
bernard.moulin@dbmail.com

LAMOTTE BEUVRON - SOLOGNE
Game Fair
— EN —
LOIR-ET-CHER

VENDREDI SAMEDI DIMANCHE
17-18-19
JUIN 2016



organise une

REGIONALE D'ELEVAGE

Samedi 18 Juin 2016

dans le cadre du GAME FAIR

Le rendez-vous incontournable de l'univers de la chasse en France :

- **83 000 visiteurs en moyenne**
- **470 exposants** de différentes nations y présentent leurs nouveautés, près de 5 000 marques ;
- **Nombreux espaces thématiques**, villages Premium, Chiens, Chasse à l'arc, Pêche, Artisans couteliers... ;
- **Nombreuses animations**, armes et optiques disponibles à l'essai, espace sanglier courant, aire de ball-trap publique, pays et région à l'honneur, piste d'essais de véhicules 4x4, nombreuses carrières d'animations et démonstrations (chiens, chevaux...).

**Rendez-vous au Parc Equestre Fédéral de Lamotte-Beuvron (41)
pour la 35^e édition du Game Fair.**

LA BOUTIQUE



POUR COMMANDER :

M^{me} Isabelle Gilles La Borie Grande, 82800 PUYGAILLARD DE QUERCY / 06 87 82 26 45 // isabellegilles.7@orange.fr

Transport en sus, précisé à la commande en fonction du poids des articles à expédier.

BRAVEUR®

LE CAISSON A VOTRE DIMENSION



Qualité

Confort

Sur-mesure



CAISSES DE TRANSPORT
POUR VEHICULES LEGERES



CAISSES DE TRANSPORT
POUR VEHICULES UTILITAIRES



COMPOSITIONS POUR
VEHICULES UTILITAIRES



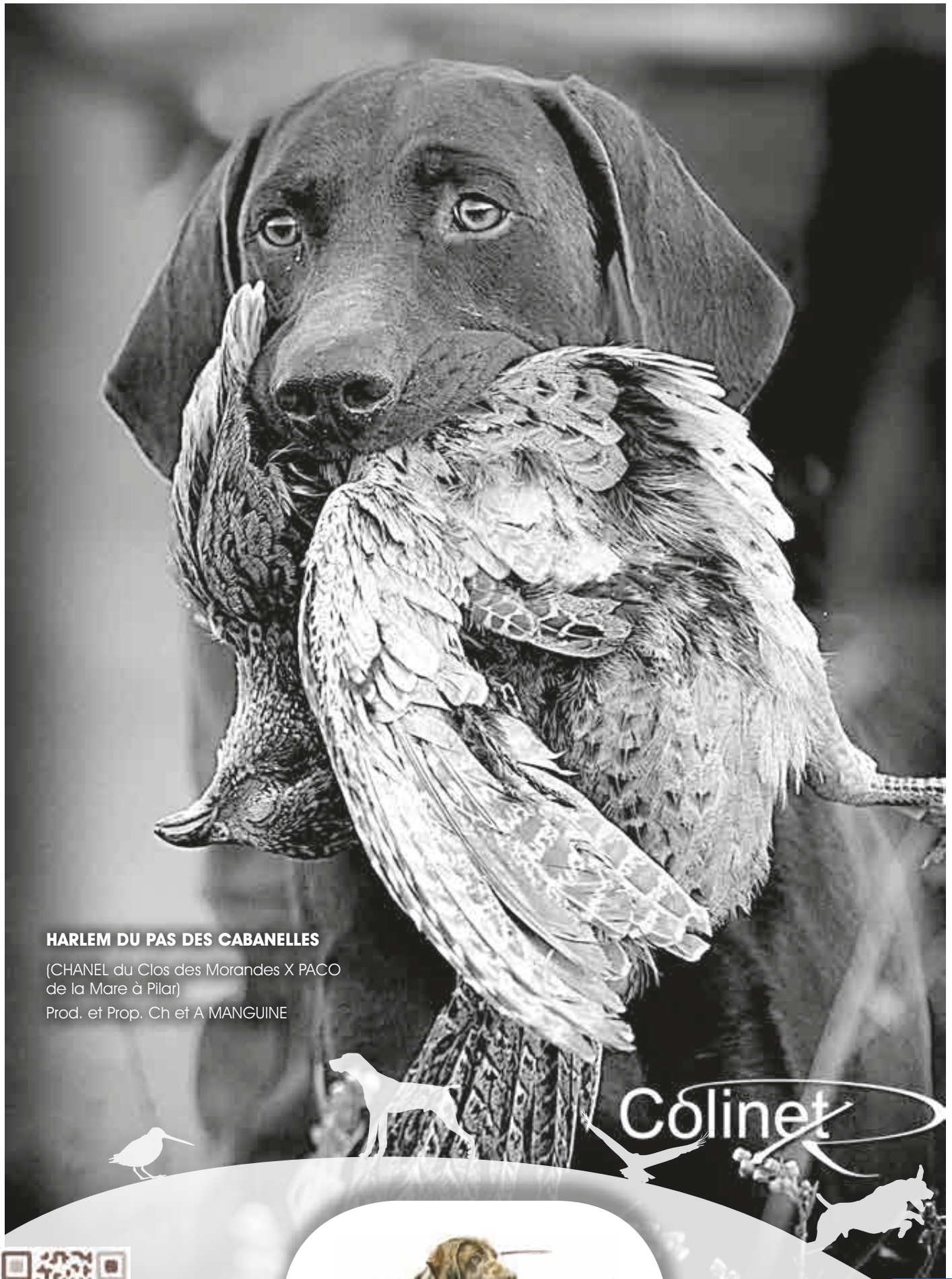
MOBIlier d'ELEVAGE



BOULBOX®

Tous nos produits sur
www.braveur.com

Tél. 02 54 37 58 14 - ZA Les Noraies 36290 Mézières-en-Brenne - contact@optiaménagement.com



HARLEM DU PAS DES CABANELLES

(CHANEL du Clos des Morandes X PACO de la Mare à Pilar)

Prod. et Prop. Ch et A MANGUINE

Colinet

